



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Débats de la Chambre des communes

Compte rendu officiel
(Hansard)

VOLUME 149 NUMÉRO 007

Le vendredi 13 décembre 2019

Présidence de l'honorable Anthony Rota

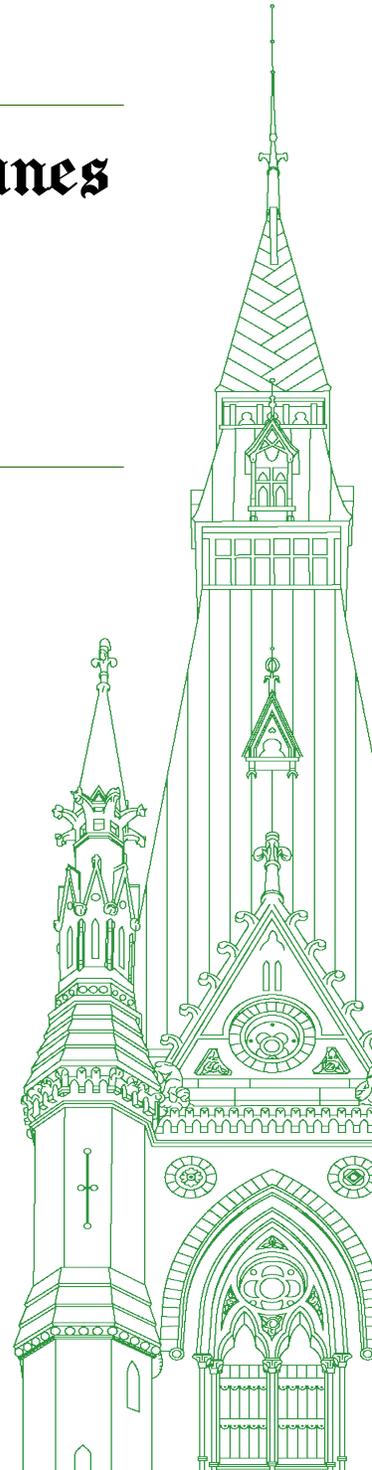


TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 13 décembre 2019

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

DISCOURS DU TRÔNE

• (1005)

[Traduction]

REPRISE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE EN RÉPONSE

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 12 décembre, de la motion portant qu'une adresse soit présentée à Son Excellence la gouverneure générale en réponse au discours qu'elle a prononcé à l'ouverture de la session.

L'hon. John McKay (Scarborough—Guildwood, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion de participer à l'Adresse en réponse au discours du Trône. Avant de le faire, je tiens à vous féliciter de votre élection à la présidence de la Chambre. Vous allez être un Président très honorable.

J'aimerais remercier les résidents de Scarborough—Guildwood qui m'ont élu pour les représenter à la Chambre pour la huitième fois. Quand je me suis présenté pour la première fois, en 1997, je ne pensais jamais que je serais élu député huit fois de suite. Le parcours a été fort intéressant au cours des 22 dernières années. Ce qui est aussi très encourageant, c'est que j'ai été élu en octobre dernier avec le pourcentage de voix le plus élevé en huit ans.

Comme on le sait, les élections sont parfois des exercices étranges, au cours desquels on discute de beaucoup de sujets futiles et, parfois, de questions importantes. Je ne souhaite pas m'attarder aux sujets futiles. Aujourd'hui, j'aimerais profiter de l'occasion pour réfléchir à ce qui, selon moi, est l'enjeu le plus important qui a touché Scarborough—Guildwood pendant la campagne électorale, à savoir l'Allocation canadienne pour enfants. À mon avis, cette allocation est l'initiative phare du premier ministre. Après son départ, les historiens qui feront le bilan de ces législatures parleront de l'importance de l'Allocation canadienne pour enfants et de son incidence positive sur tous les Canadiens, en particulier les personnes à faible revenu.

L'Allocation canadienne pour enfants est une initiative majeure. Dans les premières lignes du tableau A2.6 qui se trouve à la page 341 du budget de 2019, on retrouve les montants des transferts aux Canadiens sous forme de prestations. La première série de lignes indique les recettes fiscales engrangées qui sont remises aux Canadiens sous forme de prestations. La première ligne indique que 56 milliards de dollars seront accordés aux prestations aux aînés, la deuxième ligne indique qu'environ 20 milliards de dollars seront re-

mis aux Canadiens sous forme de prestations d'assurance-emploi et la troisième ligne indique que 24 milliards de dollars seront accordés à l'Allocation canadienne pour enfants. Il s'agit de la deuxième prestation en importance accordée directement aux Canadiens par le gouvernement fédéral.

Il est raisonnable de se demander si nous en avons vraiment pour notre argent. En tant que député de Scarborough—Guildwood, cette question m'intéresse tout particulièrement. Quand on décortique les 24 milliards de dollars, que représentent-ils pour Scarborough—Guildwood? Autrement dit, chaque année, 100 millions de dollars sont investis dans ma circonscription. Il s'agit d'une somme d'argent considérable pour une circonscription qui compte de 115 000 à 120 000 habitants environ. J'imagine que le Collège Centennial investit un montant d'argent semblable dans la circonscription, voire plus. Le campus de Scarborough de l'Université de Toronto investit un montant d'argent tout aussi important. Les hôpitaux de Scarborough ont d'énormes budgets. Toyota investi beaucoup d'argent dans la circonscription. Je suis certain que d'autres industries investissent beaucoup d'argent dans la circonscription.

Voilà l'ordre de grandeur des sommes d'argent qui sont versées à Scarborough—Guildwood, et c'est d'autant plus significatif pour ses habitants, car Scarborough—Guildwood a connu, au cours des quatre dernières années, la plus importante réduction de la pauvreté chez les enfants au pays. En effet, on a constaté une réduction de 25 % de la pauvreté chez les enfants de Scarborough—Guildwood au cours des quatre dernières années, un record par rapport à toutes les circonscriptions au pays.

Comment expliquer ce franc succès? Je peux penser à au moins deux raisons. La première raison, c'est l'amélioration des perspectives d'emploi. Début 2015, le taux de chômage national avoisinait les 7,1 %. De manière générale, Scarborough—Guildwood affiche un taux de chômage plus élevé que le taux national. Au moment des élections de 2019, le taux de chômage au Canada se situait à environ 5,7 %, tandis qu'encore une fois, le taux de chômage à Scarborough—Guildwood dépassait légèrement ce pourcentage. L'augmentation des prestations et l'amélioration des perspectives d'emploi expliqueraient en bonne partie cette diminution de 25 % de la pauvreté chez les enfants.

La deuxième raison de ce succès, c'est l'Allocation canadienne pour enfants, puisqu'il s'agit d'un revenu minimum garanti pour les familles. Je pense que cette allocation se révélera une initiative historique, mais également un test pour déterminer s'il s'agit de la meilleure manière d'atténuer la pauvreté et de freiner l'accroissement des inégalités entre les personnes qui se portent bien et celles qui éprouvent des difficultés.

L'Adresse

Voilà les deux choses qui, à mon avis, sont à l'origine de l'importante réduction du taux de pauvreté chez les enfants dans Scarborough—Guildwood. Pourquoi ont-elles eu une aussi forte incidence sur la situation financière des gens de Scarborough—Guildwood? La première raison qui nous vient naturellement à l'idée est celle-ci: les gens dont le revenu se situe dans les quintiles les plus bas dépensent leur argent pour les nécessités de la vie. C'est ce qu'on est porté à penser, et cela semble logique, mais je suis tout de même heureux que le Canadian Centre for Economic Analysis ait produit un rapport sur l'apport économique de l'Allocation canadienne pour enfants comme garantie d'un revenu de base intitulé « Economic Contribution of the Canada Child Benefit: A Basic Income Guarantee for Canadian Families with Children ». On a rassemblé des données pour voir si l'idée voulant que les personnes les plus pauvres consacrent leur argent à la nourriture, au logement et aux nécessités de base s'avérait être la bonne. C'est exactement ce que démontrent les données.

Ce sont d'abord les dépenses de logement qui augmentent chez les familles qui touchent l'Allocation canadienne pour enfants. Ensuite, ce qu'on n'aurait peut-être pas pensé, ce sont les taxes. J'y reviendrai dans quelques instants. La troisième catégorie de dépenses est le transport, la quatrième, la nourriture, et la cinquième, les dépenses courantes. Quatre de ces cinq catégories de dépenses concordent avec ce qu'on pense instinctivement, soit que les gens à faible revenu utilisent leur argent pour les choses vraiment nécessaires. Les données semblent le confirmer.

L'autre élément important qui ressort des données est le fait que l'avantage diminue avec l'augmentation du revenu. Dans les quintiles de revenu plus élevés, on commence à utiliser l'argent pour d'autres choses, comme l'épargne, les placements et diverses autres choses, rien de mauvais dans cela selon nous.

• (1010)

Toutefois, on pourrait dire qu'il s'agit d'argent mort. Les quintiles de revenu inférieurs se servent de l'argent pour se nourrir et se loger, remettant ainsi l'argent directement et immédiatement dans l'économie. En revanche, les quintiles supérieurs se servent d'une partie de cet argent pour des choses comme des investissements, entre autres. Ces montants sont mis de côté correctement, mais ils ne sont pas dépensés immédiatement et n'ont donc aucun impact économique important dans l'immédiat.

Voici une question intéressante: si le gouvernement fédéral doit avoir soin de l'argent des contribuables, quelle est la meilleure façon d'utiliser cet argent à son maximum pour stimuler l'économie? L'Allocation canadienne pour enfants est un montant versé directement aux Canadiens, et les données commencent à montrer que c'est l'argent versé en prestations aux personnes âgées, en prestations d'emploi ou en prestations pour enfants qui stimule le plus l'économie et non les réductions d'impôt.

Les données commencent vraiment à mettre des choses en évidence. J'aimerais toutefois soulever un autre point avant de poursuivre sur l'effet avantageux et stimulant des allocations par rapport aux réductions d'impôt, à savoir que 24 milliards de dollars représentent beaucoup d'argent. En fait, la somme de 24 milliards de dollars est supérieure au budget de la Défense nationale ainsi qu'au budget de presque tous les autres ministères.

Il est raisonnable de se demander quelle dépense représentent véritablement ces 24 milliards de dollars. Il s'avère qu'il n'en coûte pas 24 milliards de dollars à l'État fédéral, car 13 milliards sont ré-

cupérés sous forme d'impôt. Sur le financement de 24 milliards de dollars, les provinces et l'État fédéral récupèrent 13 milliards sous forme d'impôts. Sur ces 13 milliards de dollars, l'État fédéral récupère 7 milliards et les provinces, 6 milliards. Le gouvernement fédéral accorde une enveloppe de 24 milliards de dollars qui ne lui coûte en fait que 17 milliards de dollars. Les provinces ne financent pas à l'Allocation canadienne pour enfants, mais elles récupèrent 6 milliards de dollars grâce à elle. Je dirais qu'elles sont assez gagnantes dans cette situation.

Combien rapportent 24 milliards de dollars en retombées économiques? C'est comparable au produit intérieur brut de la Nouvelle-Écosse, soit environ 46 milliards de dollars en retombées directes et indirectes. Celles-ci représentent à peu près 0,5 % du produit intérieur brut du pays. Depuis son lancement, le programme a contribué au produit intérieur brut du pays à hauteur de 139 milliards de dollars.

Tous les secteurs de l'économie en profitent. C'est naturel, mais ce qui est tout à fait logique aussi, c'est que le secteur qui en profite le plus soit le logement. Les gens qui reçoivent l'Allocation canadienne pour enfants utilisent leur argent pour se loger.

Le deuxième qui en profite le plus est le secteur manufacturier. Les parents qui reçoivent cet argent le dépenseront sur des vêtements, des chaussures, des bicyclettes et d'autres produits fabriqués.

• (1015)

Le secteur économique de la construction arrive au troisième rang.

Chaque année, ce montant de 24 milliards de dollars crée directement ou indirectement 418 000 emplois à temps plein et environ 70 000 emplois à temps partiel. Depuis sa mise en oeuvre, ce programme a créé énormément d'emplois: 1,4 million, en tout. Ce ne sont là que les avantages et les retombées mesurables.

L'Allocation canadienne pour enfants comporte évidemment de nombreux avantages qu'on ne peut pas mesurer, du moins pas avec des paramètres économiques. C'est intuitif. Si un enfant est proprement vêtu et bien nourri quand il se rend à l'école, il sera susceptible d'avoir une bien meilleure capacité d'apprentissage. En outre, il aura moins de problèmes de santé.

Je suis prêt à reconnaître que le programme comporte des avantages indirects qui ne sont pas mesurables. Cependant, ils sont très judicieux et aident énormément les familles et les gens ayant des enfants.

Il n'est pas possible de mesurer les retombées de l'Allocation canadienne pour enfants sur le système de santé canadien, mais elles vont de soi. L'allocation permet de réduire le stress financier. L'effet multiplicateur est énorme. Un enfant en santé est plus actif. Un enfant qui performe du point de vue académique devient un citoyen plus productif.

C'est vrai, cette initiative a un coût important, mais elle est sentée du point de vue économique et j'espère avoir présenté des arguments convaincants à ce sujet, ainsi qu'au sujet des avantages en matière de santé et d'éducation. Il ne serait pas farfelu de dire qu'il s'agit de la meilleure utilisation des deniers publics qui soit.

En terminant, je voudrais citer un de mes conservateurs préférés — ils ne sont pas nombreux. Je sais que les conservateurs sont un peu fâchés, mais je leur suggérerais de discuter avec l'ancien sénateur Hugh Segal, qui a dit: « [N]ous ne voulons pas que 3,5 millions [...] soient laissés pour compte. Ce n'est pas le genre de personnes que nous sommes [...] Il est dans notre intérêt d'avoir une économie où tous ont accès aux liquidités et à des ressources financières. »

Je pense que mes collègues conservateurs devraient réfléchir à l'opinion de M. Segal à ce sujet. Lui et son collègue l'ancien sénateur Eggleton ont mené une étude d'envergure sur la pauvreté au Canada lorsqu'ils étaient sénateurs. Une des principales recommandations était la création d'une allocation canadienne pour enfants qui agirait comme un revenu minimum garanti pour l'ensemble des familles canadiennes.

• (1020)

Mme Tamara Jansen (Cloverdale—Langley City, PCC): Monsieur le Président, je ne suis pas certaine que M. Trudeau restera dans l'histoire pour ce qu'il a fait au sujet de la prestation fiscale pour enfant. J'ai des enfants et j'étais bien heureuse d'avoir accès au crédit d'impôt pour enfants.

Je me demande si le député croit réellement que l'histoire se souviendra du premier ministre pour ce qu'il a fait dans ce dossier.

Le Président: Je tiens à rappeler aux députés qu'ils doivent s'abstenir de désigner leurs collègues par leur nom. La députée s'est rattrapée, mais j'en profite pour rappeler à tout le monde qu'à la Chambre, il ne faut pas désigner les députés par leur nom, mais plutôt par leur titre.

L'hon. John McKay: Monsieur le Président, comme je l'ai dit au début de mon discours, en campagne électorale, il y a beaucoup de questions qui sont soulevées, dont certaines sont futiles. J'avais espéré qu'on puisse s'en tenir aux enjeux importants.

Au bout du compte, les historiens retiendront que le premier ministre a regroupé toutes les prestations qui revenaient aux familles et aux enfants dans un seul programme, et que cet important programme a permis de réduire grandement le taux de pauvreté chez les enfants au Canada. Il est aussi important de noter que la circonscription de Scarborough—Guildwood a connu la plus importante réduction de la pauvreté infantile au pays. Dans cette circonscription, on se souviendra du premier ministre comme étant celui qui a mis en place une mesure très importante.

• (1025)

Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NPD): Monsieur le Président, j'ai vraiment été déçue que le discours du Trône ne contienne rien au sujet du sort du saumon sauvage. Dans ma circonscription, bien des emplois ont été perdus à cause de tous les problèmes qui entourent le saumon sauvage.

Une des principales frustrations, commune à tant de groupes d'intervenants, est le manque de discussions et de consultations constructives. Il faut un plan d'ensemble.

Le député peut-il nous dire si un tel plan va bientôt se matérialiser? S'agit-il d'une priorité aussi grande pour le gouvernement que pour les habitants de North Island—Powell River?

L'hon. John McKay: Monsieur le Président, j'éprouve beaucoup de sympathie et de sollicitude à l'égard de ceux qui ont perdu leur emploi.

L'Adresse

Je comprends leur frustration. Pendant des années, les choses allaient mal en Ontario. Elles allaient mal dans la circonscription de Scarborough—Guildwood. Toutefois, l'optimisme est maintenant revenu.

S'il n'y a pas eu de discussions pendant la campagne électorale, la nomination de la vice-première ministre est un signe que le premier ministre souhaite vraiment entamer la discussion.

Les Canadiens ont besoin de savoir qu'il existe un cadre pour la circonscription de la députée, pour celle de Scarborough—Guildwood et pour toutes les circonscriptions du pays. Ce cadre représentera une protection du revenu minimal annuel pour les familles, comme je l'ai indiqué au sujet de l'Allocation canadienne pour enfants dans mon discours.

[Français]

Mme Marilène Gill (Manicouagan, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais remercier les électeurs de Manicouagan de m'avoir fait confiance de nouveau pour un mandat solide. Je tiens à leur assurer que je les servirai de façon digne et intègre.

J'aimerais poser une question à mon honorable collègue de Scarborough—Guildwood. Ma question est en lien avec quelque chose qui touche les citoyens de ma circonscription. On a beaucoup parlé d'équité, des façons d'aider les gens à sortir de la pauvreté, de développement et de tous les effets positifs de certaines mesures.

La question de l'assurance-emploi est très importante pour le Bloc québécois, mais cela n'a pas été abordé dans le discours du Trône. Cette semaine, nous avons parlé des prestations de l'assurance-maladie. Ces prestations sont très importantes. Elles sont quasi vitales, sans faire de jeu de mots et en tout respect des gens qui sont atteints de maladies graves. C'est la même chose pour les gens qui ont des emplois saisonniers, notamment dans l'industrie de la pêche, du tourisme ou l'industrie forestière. Chez nous, des communautés entières sont menacées. On menace l'occupation du territoire, on menace ma circonscription.

Qu'est-ce que le gouvernement fera de concret?

Comme mon collègue d'en face l'a mentionné, théoriquement, l'économie se porte bien ici. Nous avons beaucoup de cotisations. Pourquoi réduisons-nous les cotisations?

Pourquoi n'investissons-nous pas plutôt dans le programme de l'assurance-emploi pour permettre aux gens qui vivent présentement un trou noir d'avoir l'esprit en paix et de célébrer Noël comme tous les gens qui peuvent le faire parce qu'ils ont de bons emplois où ils reçoivent les services dont ils ont besoin?

• (1030)

[Traduction]

L'hon. John McKay: Monsieur le Président, je félicite ma collègue de sa victoire électorale. Elle a très vite compris qu'il est tout à fait possible de transformer une question en un bref discours.

Il existe trois grands types de prestations qui sont offertes aux Canadiens par le gouvernement fédéral: les prestations pour aînés, qui totalisent environ 56 milliards de dollars, les prestations pour les familles avec enfants, qui représentent environ 24 milliards de dollars — j'en ai d'ailleurs parlé tout à l'heure —, et les prestations de chômage, pour approximativement 20 milliards de dollars. Ce dernier programme fait l'objet d'un suivi permanent et il est ajusté selon les fluctuations du taux de chômage dans chaque région.

L'Adresse

J'invite la députée à se renseigner pour voir si, dans sa région, les ajustements apportés sont bien adaptés à la réalité et permettent de répondre aux besoins des gens du coin. Elle peut en discuter directement avec l'organisme qui administre le programme d'assurance-emploi; elle saura ainsi si les besoins des gens de sa circonscription sont pris en compte.

[Français]

M. Greg Fergus (secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor et de la ministre du Gouvernement numérique, Lib.): Monsieur le Président, j'ai une question pour mon honorable collègue de Scarborough—Guildwood. Il a passé une grande partie de son discours à parler du rapport coût-avantages de l'Allocation canadienne pour enfants. Vers la fin, il disait que les coûts étaient faibles par rapport aux avantages que la société allait certainement en tirer. La deuxième partie de son discours est très importante. Quand on réduit le taux de pauvreté, on donne des possibilités. Ce n'est pas que du verbiage, c'est quelque chose de très sérieux. C'est déterminant pour l'avenir des jeunes de ne pas grandir dans la pauvreté.

Alors, j'aimerais entendre les commentaires de mon collègue concernant l'importance d'un programme comme l'Allocation canadienne pour enfants dans sa circonscription.

Quels seront les effets sur l'avenir des jeunes?

[Traduction]

L'hon. John McKay: Monsieur le Président, je félicite mon collègue pour sa nomination d'hier. Je sais ce dont il est capable et je suis convaincu qu'il fera un excellent secrétaire parlementaire.

En fait, j'ai délibérément choisi, dans mon discours, de parler à peu près juste des retombées mesurables de l'Allocation canadienne pour enfants, car il s'agit d'un argument économique en faveur de l'allocation elle-même. Je ne me suis pas attardé aux retombées intangibles — dans le domaine social, par exemple, ou sur la santé, l'éducation et les perspectives d'avenir — parce que, selon moi, elles sont plutôt d'ordre conceptuel, donc difficilement mesurables. Ce qui ne veut pas dire qu'elles ne sont pas aussi, sinon plus importantes que les retombées économiques obtenues, au contraire.

Un enfant qui a le ventre plein, qui a des vêtements décents sur le dos et des chaussures aux pieds, c'est un enfant en santé qui est capable d'apprendre. C'est le gros bon sens. Vous avez tout à fait raison de dire que les avantages indirects et non mesurables sont aussi, sinon plus importants que les retombées mesurables dont parlent surtout les économistes.

Le Président: Je rappelle aux députés que, même si un collègue se trouve près d'eux, ils doivent adresser leurs observations à la présidence. Je suis persuadé que le député de Scarborough—Guildwood voulait dire que son collègue de Hull—Aylmer, et non le Président, avait raison. Je tenais simplement à rectifier les choses.

[Français]

M. Bernard Généreux (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, PCC): Monsieur le Président, je vais partager mon temps de parole avec mon collègue de Regina—Lewvan.

Je suis heureux de prendre la parole aujourd'hui au sujet du discours du Trône. J'aimerais d'abord remercier les électeurs de ma circonscription de m'avoir donné leur confiance lors de la dernière élection pour une troisième fois de ma carrière politique. J'en suis très heureux. J'aimerais aussi remercier ma famille, les bénévoles et tous les employés qui m'ont appuyé durant cette campagne électo-

rale. Cela a été de loin la plus belle campagne électorale que nous avons menée et nous sommes parvenus à ce résultat grâce à nos accomplissements.

Je veux prendre la parole sur ce discours du Trône pour parler de ma circonscription dans laquelle on retrouve une grande diversité de métiers, de cheminements professionnels et de parcours scolaires. Ce qui unit les gens de ma circonscription, c'est l'esprit entrepreneurial et la volonté d'avoir un représentant de la région qui comprend l'importance d'appuyer et de mettre en valeur les organismes et les entreprises. Ceux-ci sont des piliers économiques de chez nous. Je parle notamment de l'agriculture, des entreprises manufacturières, des organismes communautaires, du tourisme et bien d'autres sphères d'activités.

Le travail de proximité que j'ai accompli avec les gens de ma circonscription au cours des quatre dernières années a été très remarqué. C'est ce qui explique le résultat que j'ai obtenu à la dernière élection. Récemment, j'ai été très fier d'apprendre que mon chef avait décidé de m'offrir un poste au sein du cabinet fantôme et d'être porte-parole en matière de développement économique rural et des régions du Québec. Étant entrepreneur moi-même, c'est une grande fierté d'obtenir ces fonctions qui m'ont été confiées par mon chef.

Je dois noter que la vaste majorité des électeurs ne partagent pas nécessairement la vision aux lunettes roses du gouvernement libéral en matière de développement économique depuis les quatre dernières années.

Par ailleurs, la région de Rivière-du-Loup figure régulièrement au palmarès des villes les plus entrepreneuriales au pays. Lorsque les libéraux ont voulu s'attaquer aux PME en modifiant les règles fiscales sous prétexte que ces entreprises étaient des échappatoires fiscales, les électeurs s'en sont souvenus. Cela avait soulevé toute une grogne.

Le premier ministre demeure en poste, mais avec ce gouvernement minoritaire, l'avenir de son parti devient de plus en plus incertain. On remarque que ses appuis sont à la baisse partout au pays. La semaine dernière, on attendait de voir dans le discours du Trône si le gouvernement prendrait enfin l'économie des régions au sérieux. À première vue, ce n'est pas le cas. Je n'ai pas eu à feuilleter tout le discours du Trône, puisque la recherche du terme « développement économique rural » donnait un seul résultat, dans un passage que je vais lire.

Où qu'ils vivent, que ce soit dans de petites communautés rurales ou dans de grandes villes, dans les contreforts des Rocheuses ou dans les villages de pêcheurs du littoral, dans le Grand Nord ou le long de la frontière canado-américaine, tous les Canadiens veulent faire de leur pays un meilleur endroit où vivre pour eux-mêmes, pour leurs enfants et pour leurs communautés.

Concrètement, qu'est-ce que cela veut dire? À mon avis, cela ne veut absolument rien dire. C'est un poème. C'est de l'art. Il n'y a rien d'accrochant dans ce discours qui nous fait croire qu'on prend au sérieux le développement économique et rural dans nos communautés. Quels gestes le gouvernement va-t-il poser pour améliorer la qualité de vie des communautés rurales?

C'est à cela que devrait servir le discours du Trône. Un discours du Trône sert à énumérer les priorités que nous avons. Quand on ne peut pas retrouver le mot « rural » dans une expression qui voudrait dire quelque chose ni le terme « développement économique », cela indique quelles sont les priorités de ce gouvernement pour les prochaines années. Le gouvernement est censé énumérer une liste des priorités, pas nous endormir avec un beau poème.

• (1035)

Le gouvernement va-t-il abolir la Banque de l'infrastructure, qui détourne l'argent promis pour réaliser des projets d'infrastructure partout au pays pour plutôt financer des mégaprojets dans des villes ou dans des centres urbains, et même, dans certains cas, en Chine, notamment des pipelines.

À titre d'exemple — des exemples que je ne vends pas au gouvernement, mais que je lui donne —, le gouvernement va-t-il remettre en place le Programme d'infrastructure communautaire qui existait à Développement économique Canada à l'époque des conservateurs pour financer des projets en milieu rural? Ce programme, que l'on appelait le PIC 150, était l'un des plus beaux programmes que le gouvernement fédéral ait jamais eus.

On sait que le gouvernement fédéral ne peut pas avoir de relation directe avec les municipalités au Québec. Cependant, avec les organismes communautaires et les organisations de développement économique, il était possible de faire accepter des projets dans le cadre de ce programme. Mes collègues doivent s'en souvenir. C'était un programme absolument fantastique.

On ne retrouve absolument rien de comparable dans les cartons du gouvernement actuel. Il n'y a rien à ce sujet. Il n'y a rien pour nos entreprises forestières, agricoles et manufacturières. Il n'y a rien au sujet d'une déclaration de revenus unique ni en faveur d'un meilleur arrimage de l'immigration avec le marché du travail.

Il n'y a rien non plus sur le sort de nos marinas. On sait que, dans ma région particulièrement et partout au Québec, plusieurs marinas le long de notre beau fleuve Saint-Laurent sont aux prises avec des problèmes importants liés au dragage. Les bénévoles sont essouffés. Il faut absolument agir dans ce dossier. J'aurai d'ailleurs des conversations avec la ministre à ce sujet. Il faut prendre le taureau par les cornes et régler ce problème une fois pour toutes.

C'est sans parler des déversements d'eaux usées dans le fleuve. C'est un élément que nous avons soulevé durant la campagne électorale. Nous avons donné ce dossier en cadeau au gouvernement, qui aurait pu le reprendre. Il aurait pu mettre sur pied un programme d'infrastructure au lieu d'envoyer cela en Chine, et financer nos programmes pour garantir qu'on ne déverse plus d'eaux usées dans le fleuve Saint-Laurent. Cela n'a aucun bon sens.

Pourtant, les gens des régions du Québec sont des Canadiens au même titre que les gens de Montréal ou de Toronto. Ils paient leurs impôts comme tout le monde. Le gouvernement a le devoir de ne pas les oublier comme il l'a fait ces quatre dernières années.

Un autre élément qui manque au discours du Trône est une stratégie pour assurer la relève des petites et moyennes entreprises, les PME. Il y a un an à peine, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante a révélé que 72 % des propriétaires de PME envisageaient de céder leurs entreprises, une vaste majorité d'entre eux prévoyant prendre leur retraite. On parle ici d'un transfert potentiel de 1 500 milliards de dollars: c'est énorme.

Je suis moi-même entrepreneur et ma fille veut prendre la relève de mon entreprise. Il faut être capable d'aider ces jeunes qui veulent prendre la relève d'entreprises ayant acquis une certaine valeur. Il faut les aider à en être capables. Les statistiques indiquent que 46 % des propriétaires d'entreprises souhaitent les céder à un membre de la famille. Or, à l'heure actuelle, le gouvernement pénalise les transferts d'entreprises, particulièrement dans le monde agricole. On en parle depuis plusieurs années. Quand on transfère

L'Adresse

une entreprise à quelqu'un de la famille, c'est moins payant que de la vendre à un étranger.

Cette semaine, l'Institut de la statistique du Québec a confirmé que le déclin démographique se poursuivait dans le Bas-Saint-Laurent, sur la Côte-Nord et en Gaspésie.

Est-ce que le gouvernement souhaite aider les entreprises familiales — dont certaines existent depuis des générations — à demeurer sur notre territoire, ou préfère-t-il que celles-ci ferment boutique ou soient vendues à des intérêts chinois?

L'élite urbaine des libéraux et du NPD ne semble pas prendre l'affaire au sérieux.

En plus d'être déçu de ce gouvernement, je suis très déçu de constater à quel point le Bloc québécois s'est rangé si rapidement derrière les libéraux en appuyant le discours du Trône dans les minutes qui ont suivi sa sortie. D'après moi, le choix des libéraux d'inclure dans ce discours l'engagement du NPD de créer une assurance-médicaments fédérale est un point contre lequel le Bloc québécois aurait dû s'insurger au lieu de l'appuyer. En effet, il est question ici d'une intrusion dans le champ des compétences des provinces. Le Bloc semble toujours prêt à accepter cette vision d'un fédéralisme centralisateur si le Québec se voit accorder un droit de retrait avec compensation. Essentiellement, le fédéral achète la paix et le Bloc tombe dans le piège.

De toute évidence, nous n'appuierons pas ce discours du Trône. Je pense qu'il n'y a rien dedans pour les régions ni en faveur du développement économique. Le Québec est différent et il est fier de sa différence.

• (1040)

M. Greg Fergus (Secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor et de la ministre du Gouvernement numérique, Lib.): Monsieur le Président, au Parlement, on entend des discours très différents. J'ai écouté le discours de mon honorable collègue le député de Scarborough—Guildwood et celui de mon honorable collègue de Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, et ceux-ci n'auraient pas pu être plus différents.

J'aimerais poser une question à mon honorable collègue concernant le discours du Trône, qu'il critique vertement: est-il pour ou contre l'Allocation canadienne pour enfants?

Nous voulons bonifier cette allocation pour réduire encore davantage la pauvreté et appuyer les familles au Canada. Depuis que je suis ici, dans la région, soit depuis la fin des années 1980, on fait des déclarations solennelles à la Chambre selon lesquelles on va mettre fin à la pauvreté infantile, mais on n'a rien fait jusqu'en 2015. Dès 2015, en quatre courtes années, nous avons réussi à réduire la pauvreté d'un tiers.

Mon honorable collègue est-il en faveur de cette initiative?

• (1045)

M. Bernard Généreux: Monsieur le Président, on ne peut pas être contre la vertu, mais la mise en place de ce programme date d'avant l'arrivée des libéraux. D'ailleurs, c'est nous qui l'avons mis en place. La réalité, c'est que nous l'avons fait, et ce, avec un budget équilibré.

L'Adresse

Rappelons que la grande période de croissance économique qu'on a vécue au cours des quatre dernières années n'était pas attribuable au gouvernement libéral, mais au contexte économique que nous avons mis en place et qui a permis cette relance économique. C'était d'ailleurs une relance économique mondiale et pas seulement canadienne. Dans de telles circonstances, on doit normalement engranger de l'argent et non augmenter la dette comme le gouvernement libéral l'a fait au cours des quatre dernières années et comme il compte continuer de le faire pendant des dizaines d'années, ce qui est encore pire. Voilà l'héritage qu'il va laisser à nos enfants et à ceux de mon collègue.

Oui, nous sommes d'accord pour mettre de l'argent dans les poches des familles. Cela ne nous pose aucun problème. D'ailleurs, nous l'avons fait pendant plusieurs années, mais nous l'avons fait de façon responsable, contrairement à ce gouvernement.

M. Gabriel Ste-Marie (Joliette, BQ): Monsieur le Président, ma question s'adresse au député de Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, qui déplore le manque de mesures pour soutenir le développement de nos régions dans le discours du Trône.

Le Bloc québécois a proposé un amendement à la Chambre qui visait notamment à défendre bec et ongles la gestion de l'offre et à augmenter les transferts en santé. Je pense que toutes les régions du Québec veulent que les services de santé soient mieux financés.

Pourquoi mon collègue a-t-il choisi de voter contre cet amendement? Plutôt que de lancer des fleurs de rhétorique et de dire que le Bloc québécois appuie le fédéralisme centralisateur, il aurait pu se lever à la Chambre et défendre les régions en votant pour l'amendement du Bloc.

M. Bernard Généreux: Monsieur le Président, cela me fait plaisir de répondre à la question de mon collègue.

Hier, à la Chambre des communes, lors de la période des questions, trois députés du Bloc québécois ont posé des questions aux libéraux en disant qu'il n'y avait rien dans le discours du Trône pour le Québec, alors même que le Bloc québécois avait décidé d'appuyer instantanément, aussi vite que Lucky Luke, le discours du Trône des libéraux.

Le Bloc québécois ne peut rien faire gagner au Québec. Nous sommes le parti qui a mis en place toutes sortes d'éléments pour le Québec, et nous avons reconnu la nation québécoise. Nous n'avons aucune leçon à recevoir du Bloc.

[Traduction]

M. Warren Steinley (Regina—Lewvan, PCC): Monsieur le Président, je suis ravi d'avoir l'occasion d'intervenir à la Chambre.

Comme il s'agit de mon tout premier discours, je dois d'abord faire certains remerciements. J'entrerai ensuite dans le vif du sujet, soit le contenu du discours du Trône présenté la semaine dernière et les lacunes qu'il comporte.

En tant que députés, nous avons l'énorme responsabilité de représenter les résidents de nos circonscriptions respectives. Personnellement, je ne pourrais pas m'acquitter de cette tâche sans les personnes, y compris les bénévoles, qui m'ont aidé à remporter le siège que j'occupe. Nous bénéficions tous de la participation de formidables bénévoles pendant les campagnes électorales, mais je considère que les bénévoles de Regina—Lewvan sont les meilleurs au pays. Le jour des élections, nous avons eu l'aide de 300 d'entre eux.

Bref, un grand nombre de personnes ont contribué à la victoire du Parti conservateur dans Regina—Lewvan.

J'ai pu compter sur une remarquable équipe de partisans convaincus et je profite de l'occasion pour remercier entre autres Shelly et Mike Janostin. Shelley a été ma directrice de campagne et elle a travaillé sans relâche pour que je maintienne le cap. Je lui suis infiniment reconnaissant du soutien qu'elle m'a apporté, ainsi qu'à ma famille, au cours des 18 derniers mois. Nous avons vécu des moments inoubliables et, sans son aide, je n'aurais pu remporter ce siège.

Laura Ross est une grande amie et la présidente de notre association de circonscription. Nous étions collègues à l'époque où j'étais député de Regina Walsh Acres, à l'Assemblée législative de la Saskatchewan. Laura était députée de Regina Rochdale, et c'était une porte-parole infatigable. Elle et son mari Terry travaillaient d'arrache-pied. Terry excellait dans l'installation d'affiches. Notre équipe a installé plus de 1 200 affiches dans Regina-Lewvan. J'apprécie l'appui de Terry, de Mike et de tous les autres gars qui sont venus poser des affiches. Enfin, je remercie tous ceux qui n'ont pas eu peur d'afficher leurs convictions en installant une pancarte sur leur pelouse. J'apprécie leur geste.

En tant que député à l'Assemblée législative, j'ai eu l'honneur d'avoir la meilleure adjointe de circonscription de la province, Heather Kuntz. Elle est aujourd'hui mon assistante dans Regina-Lewvan. Elle défend inlassablement les intérêts de la population de Regina. Elle étudie tous les dossiers à fond et elle est sincèrement l'une de mes plus ardentes partisans.

Je dis toujours que c'est l'une des femmes qui a le plus longtemps fait partie de ma vie. Elle me suit depuis huit ans, et ma femme et moi sommes mariés depuis dix ans; nos trois jeunes enfants considèrent donc Heather un peu comme une tante. Non seulement elle m'apporte un grand soutien et fait un excellent travail, mais c'est aussi une confidente et une très bonne amie. Je remercie Heather pour tout le travail qu'elle a fait pour nous au cours des huit dernières années. J'ai beaucoup de chance qu'elle dirige notre bureau de Regina et qu'elle aide les gens de Regina-Lewvan.

En fin de compte, beaucoup d'excellentes personnes forment notre équipe, comme Mike Emry et sa femme Taryn. Mes bons amis Dustin et Ali tiennent lieu de tante et d'oncle à mes enfants; ils nous ont beaucoup soutenus pendant la campagne. Quand Larissa et moi participions à des événements ou à des activités, ils étaient là pour veiller sur les petits. Mes enfants sont très chanceux d'avoir deux personnes dans leur vie qui les aiment autant. Je remercie Dustin et Ali pour tout ce qu'ils ont fait pour ma famille.

C'est un honneur pour moi de prendre la parole pour remercier les gens qui m'ont aidé à me faire élire à la Chambre. Évidemment, les gens qui nous aident le plus sont les membres de notre famille. Aucun député ne peut accomplir son travail sans le soutien de son partenaire. Je suis très chanceux d'avoir une femme extraordinaire à mes côtés.

Larissa est sans aucun doute ma plus grande partisane. Elle me donne également des conseils de temps en temps et s'assure, par exemple, que ma cravate est assortie à mon veston. C'est toujours utile d'avoir une conseillère vestimentaire. Je lui suis très reconnaissant de toute son aide.

Depuis huit ans, nous élevons ensemble nos trois enfants. Pendant ce temps, nous avons remporté trois élections, obtenu deux investitures et participé à quelques courses à la direction. À travers tout cela, Larissa a été à mes côtés. Elle a obtenu son baccalauréat et complété sa maîtrise, tout en travaillant à temps plein. C'est une femme formidable. Je m'estime heureux de l'avoir convaincue à partager sa vie avec moi.

On me dit toujours « Félicitations, tu t'es marié avantageusement », et je réponds « Oui, assurément. » Le contraire serait idiot. Je suis reconnaissant envers mon épouse, qui est toute ma vie. Nous avons trois enfants âgés de moins de 6 ans: Nickson, qui a 6 ans, Claire, qui a 4 ans, et Jameson, qui aura 3 ans le 2 janvier.

La plupart d'entre nous choisissent cet emploi et se consacrent au service public pour que la prochaine génération hérite d'un monde meilleur. C'est l'exemple que nous offrons chez nous. Nous faisons ce travail pour que nos enfants aient de meilleures perspectives d'avenir. Je crois que tous les députés s'engagent dans cette carrière pour cette raison, c'est-à-dire pour que nos enfants jouissent d'un environnement plus sain et d'excellentes possibilités d'emploi, et pour qu'ils réussissent mieux que nous.

• (1050)

Je voudrais dire à Nickson, Claire et Jameson que papa revient à la maison dans exactement quatre heures. Il me tarde d'être chez moi auprès de ma famille. Je crois que Nickson a une pratique de hockey ce soir. J'espère qu'il patinera vigoureusement et qu'il maintiendra son bâton sur la glace. Je l'aime beaucoup.

Bien sûr, il s'est passé beaucoup de choses dans notre parti au cours des dernières 24 heures. Je connais le député de Regina—Qu'Appelle depuis longtemps. Je tiens à les remercier, lui et son épouse Jill, de ce qu'ils ont accompli pour le Parti conservateur du Canada. Il a été un chef solide. Lorsque le premier ministre Wall a prononcé son discours d'adieux, il a déclaré que tous les politiciens devraient aspirer à laisser les choses dans un état meilleur qu'à leur arrivée. C'est ce que le député de Regina—Qu'Appelle a fait pour le Parti conservateur. Je le remercie de tout coeur pour tout ce qu'il a accompli pour nous au cours des 14 dernières années.

J'ai pris le temps d'examiner le discours du Trône, et j'aimerais maintenant parler de ce qu'il contient ou ne contient pas. Le discours du Trône parle notamment d'une réduction d'impôt pour les Canadiens. J'espère que les députés d'en face concrétiseront cet engagement. Pendant la campagne électorale, les gens de Regina—Lewvan m'ont dit qu'il devenait de plus en plus difficile de joindre les deux bouts. Ils ont l'impression de crouler sous les impôts et d'avoir toujours moins d'argent à la fin du mois.

J'espère que le gouvernement libéral s'engagera à réduire les impôts. Je sais qu'il a parlé d'accorder un allègement de 300 \$ d'ici 2023 mais tout en portant à 600 \$ le paiement relatif au RPC. Si on réduit le fardeau fiscal d'environ 300 \$ d'un côté mais qu'on l'augmente de 600 \$ de l'autre, les Canadiens auront moins d'argent dans leurs poches. C'est comme si on donnait d'une main pour reprendre de l'autre. Les gens de Regina—Lewvan souhaitent que le gouvernement s'engage à rendre la vie plus abordable pour les Canadiens d'un bout à l'autre du pays. Le discours du Trône parle d'une réduction d'impôt. J'espère que le gouvernement fera de cet engagement une réalité.

Parmi les éléments qui sont absents du discours du Trône, mentionnons la Saskatchewan, l'Alberta, l'agriculture et le secteur pé-

L'Adresse

trolier et gazier. Ce sont des sujets importants pour les gens de Regina—Lewvan. Leur absence en dit long.

Le soir des élections, le premier ministre a dit qu'il était à l'écoute et qu'il comprenait les frustrations de l'Ouest canadien. J'ai examiné le discours du Trône pour voir si le premier ministre allait donner suite à ces déclarations, mais hélas, l'Ouest canadien y est carrément omis. Quatorze députés conservateurs solides ont été élus en Saskatchewan et 33 en Alberta. Les libéraux n'ont pas gagné un seul siège dans ces deux provinces.

Cela en dit long sur la frustration des Canadiens de l'Ouest. Ils se sentent abandonnés et estiment que leur voix n'est pas entendue. Je peux leur assurer que, même s'ils ne sont pas entendus par les députés d'en face, ils le seront par ce côté-ci de la Chambre. Nous prendrons au sérieux les préoccupations des Canadiens de l'Ouest et obligerons le gouvernement libéral à rendre des comptes et à tenir ses promesses.

L'une des choses les plus importantes que les gens réclament, c'est la modification, voire, préférablement, l'abrogation du projet de loi C-69. Ce projet de loi anti-pipelines est dévastateur pour le secteur de l'énergie dans l'Ouest canadien. Des centaines de milliers de personnes sont sans emploi dans nos provinces. Ce n'est pas en raison du temps qu'il fait et ce n'est pas de leur ressort. C'est directement attribuable aux politiques du gouvernement.

C'est probablement ce qui nuit le plus aux Canadiens de l'Ouest. Nous sommes travailleurs et avons un bon esprit d'entreprise. Nous sommes conscients que certaines choses ne sont pas de notre ressort. Nous n'avons pas de contrôle sur le temps qu'il fait et son incidence sur l'agriculture. Nous savons que nous ne pouvons pas toujours contrôler les marchés étrangers. Toutefois, quand le gouvernement met en œuvre des politiques qui ont des conséquences directes sur notre gagne-pain, c'est frustrant pour nous. Il faut écouter les Canadiens de l'Ouest. Nous travaillerons sans relâche pour exiger des comptes du gouvernement.

• (1055)

Nous allons demander au gouvernement de modifier certaines politiques, comme celles prévues dans le projet de loi C-69 et le projet de loi C-48, car elles nuisent directement aux familles.

J'ai vu quelque chose qui montre bien les effets des politiques du gouvernement dans l'Ouest du pays. Dans les médias sociaux, j'ai vu trois photos: la première montre un jeune couple qui s'est marié en 2014 et qui s'achète une maison; la deuxième les montre ramenant leur petite fille nouveau-née à la maison en 2016; la troisième les montre disant au revoir à leur maison. Ils se tiennent devant la maison avec une poussette et on voit l'avis de saisie sur le terrain. C'est ce que vivent présentement de nombreuses familles de l'Ouest canadien.

La réalité, c'est que les gens de l'Ouest n'arrivent pas à joindre les deux bouts. Ils ne sont plus en mesure de gagner l'argent nécessaire pour garantir un foyer stable à leur jeune famille et il est urgent de redresser la situation. Le Canada devrait être un pays où l'on peut avoir des aspirations et rêver, où les projets d'envergure sont possibles. C'est pour cette raison que nous sommes ici. Je veux que nos enfants comprennent que le Canada peut être ce genre de pays, et il le sera. Il leur faut simplement un gouvernement qui les écoute. Avec un peu de chance, dans peu de temps, les conservateurs seront de l'autre côté de la Chambre et ils s'assureront que les gens ont la possibilité de réussir.

Déclarations de députés

● (1100)

Le Président: Le député de Regina—Lewvan disposera de cinq minutes pour les questions et observations lorsque nous reprendrons le débat.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LES BLUE BOMBERS DE WINNIPEG

M. Kevin Lamoureux (Winnipeg-Nord, Lib.): Monsieur le Président, la longue traversée du désert est derrière nous. Non seulement les Bombers ont remporté le traditionnel Banjo Bowl, mais ils ont également gagné la Coupe Grey cette année.

Lors de la demi-finale de l'Ouest, les Bombers ont vaincu les champions en titre et favoris, les Stampeders de Calgary, dans la ville de ces derniers. Ensuite, le bleu et or s'est rendu à Regina, fier port d'attache des Riders et de Gainer the Gopher, pour la finale de l'Ouest. Ils nous ont fait honneur. Les Blue Bombers ont remporté cette partie, ce qui leur a ouvert les portes du match de la Coupe Grey. Nous avons alors assisté à toute une performance. Les Blue Bombers de Winnipeg ont battu les Tiger-Cats d'Hamilton 33 à 12. À l'offensive, en défensive et avec ses unités spéciales, l'équipe n'a pratiquement pas fait d'erreur. C'était un excellent match.

Le héros local de Winnipeg, Andrew Harris, est devenu le premier joueur de l'histoire de la LCF à être couronné à la fois joueur par excellence et joueur canadien par excellence de la Coupe Grey.

* * *

LES NIVEAUX D'EAU DE LA BAIE DE QUINTE

M. Derek Sloan (Hastings—Lennox and Addington, PCC): Monsieur le Président, depuis que j'ai été élu député d'Hastings—Lennox and Addington, des habitants de la région, des maires et des chefs m'ont parlé des niveaux d'eau de la baie de Quinte. Ils sont nombreux à penser que les niveaux records sont notamment causés par le Plan 2014 de la Commission mixte internationale. Depuis l'adoption de cette politique par la Commission, et plus précisément au cours des trois dernières années, le lac Ontario a causé deux fois des inondations. Un grand nombre de collectivités et de propriétaires, y compris les Mohawks de la baie de Quinte, en ont souffert.

Actuellement, les niveaux d'eau sont plus élevés que jamais pour une fin d'année. Les gens craignent de plus en plus que, à défaut d'une intervention immédiate, l'Ontario soit obligé de faire face à des inondations catastrophiques au printemps 2020. Il est maintenant évident que le Plan 2014 doit être modifié. Sinon, l'Ontario continuera de subir les répercussions des politiques sur les débits imposées par la Commission.

Je demande au gouvernement fédéral de reconnaître les failles évidentes du Plan 2014 et de lancer un examen immédiat de ce plan afin de relever les risques pour les collectivités et les propriétaires près du lac Ontario et de la baie de Quinte.

* * *

KEVIN FOURNIER

M. Adam Vaughan (Spadina—Fort York, Lib.): Monsieur le Président, c'est pour moi un honneur de représenter à nouveau les résidents de Spadina—Fort York ainsi que les diverses communa-

tés formidables et extraordinaires qui habitent le secteur riverain de Toronto.

Cela dit, il y a quelques jours, les résidents de ma circonscription se sont réunis sur le bord du lac Ontario pour souligner un événement d'une grande tristesse. Kevin Fournier, qu'on appelait Richard, avait choisi de vivre dans les parcs qui bordent le lac. Malheureusement, c'est pour commémorer son décès que nous nous sommes réunis ce jour-là.

Richard vivait dans le Music Garden et le Little Norway Park. Lorsque quelqu'un y promenait son chien, Richard connaissait le nom du maître et de l'animal. Il partageait ouvertement sa poésie et son amour du plein air. Cependant, malgré tous les efforts de ceux qui tentaient de l'aider et de lui trouver un logement, il a choisi de vivre à l'extérieur et il est malheureusement décédé dans un abribus du secteur riverain.

Notre pays a choisi d'accepter l'itinérance et de ne pas remédier à cette crise. Le Parlement a une décision à prendre. S'il choisit de s'attaquer à ce problème, il peut mettre fin à l'itinérance au cours de cette législature. C'est l'objectif que nous devrions nous donner pendant cette législature afin d'honorer la mémoire de Richard.

* * *

LES BESOINS DANS LA COMMUNAUTÉ

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, j'aimerais profiter de l'occasion pour remercier les habitants de Winnipeg-Centre de m'avoir choisie pour représenter une circonscription aussi dynamique que progressiste.

Winnipeg-Centre arrive au troisième rang national pour le taux de pauvreté. Dernièrement, les taux de violence ont augmenté aussi, et nous avons même assisté au meurtre d'enfants et de jeunes innocents. La pauvreté est en train de causer une véritable crise des droits de la personne, car les personnes qui souffrent de problèmes de santé mentale ou de traumatismes sont mal soutenues. Quand on ne prend pas soin des gens, on se retrouve avec une crise sur les bras. C'est une question de choix.

Année après année, le gouvernement a toujours préféré chouchouter ses amis des grandes sociétés et le 1 % le plus riche. Les néo-démocrates, de leur côté, proposent de financer l'aide dont les Canadiens ont désespérément besoin en obligeant les ultra-riches à payer un petit peu plus.

Les habitants de Winnipeg-Centre ont besoin d'aide, et il est temps que les mieux nantis mettent la main à la poche afin que ceux qui en arrachent obtiennent le soutien dont ils ont désespérément besoin avant que la crise ne s'aggrave.

* * *

● (1105)

LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Mme Lenore Zann (Cumberland—Colchester, Lib.): Monsieur le Président, j'arrive à Ottawa depuis la Nouvelle-Écosse, terre des Micmacs, peuple de l'aurore, et je porte le message urgent de certains des habitants les plus jeunes de ma circonscription, les élèves de l'École acadienne de Truro. Voici ce qu'ils ont à dire:

Aujourd'hui, partout dans le monde, des millions de jeunes ont pris la rue d'assaut pour exiger des gouvernements qu'ils mettent un frein à la croissance exponentielle des changements climatiques [...]

Ces jeunes militants, qui n'ont même pas l'âge de voter pour la plupart, ont choisi de délaissé un moment leurs études parce qu'ils savent que, sans l'aide de tous les ordres de gouvernement, il n'y a pas d'avenir. Ils exigent que nous commençons dès maintenant à moins consommer de combustibles fossiles.

Ils rappellent que le Canada a déjà investi dans les sources d'énergie renouvelable et ils souhaitent qu'il poursuive dans cette voie. S'ils ont pris la plume, c'est pour continuer à alimenter la flamme qui, ils le savent, brûle en moi et pour nous encourager à tout faire afin de préserver notre mode de vie avant qu'il soit trop tard. Parce que, quoi qu'on en dise, les changements climatiques se fichent des frontières.

* * *

LEEDS—GRENVILLE—THOUSAND ISLANDS ET RIDEAU LAKES

M. Michael Barrett (Leeds-Grenville-Thousand Islands et Rideau Lakes, PCC): Monsieur le Président, c'est un honneur pour moi de prendre la parole aujourd'hui à la Chambre après avoir été réélu par les braves gens de Leeds-Grenville-Thousand Islands et de Rideau Lakes. Comme il ne s'est écoulé que 10 mois entre ma victoire à l'élection partielle et les élections générales d'octobre, les personnes que je tiens à remercier pour leur soutien sont tellement nombreuses que je n'aurai pas le temps de toutes les nommer aujourd'hui.

Je dois remercier, cependant, mon épouse, Amanda, et mes enfants, Luke, Ama, Michaela et James, pour leur amour et leurs encouragements. J'aimerais aussi remercier tous les bénévoles et les donateurs pour leur aide et leurs infatigables efforts et mentionner, en particulier, Joan Lahey et Barb O'Reilly pour leur rôle crucial dans le succès de notre campagne.

Les gens de ma circonscription m'ont envoyé ici pour défendre leurs intérêts, c'est-à-dire défendre les emplois, les petites entreprises, les fermes et les personnes âgées, et pour diminuer la pape-rasserie et les impôts. Nous savons qu'en tant que représentants de l'opposition officielle, c'est à nous qu'il revient de préserver la confiance que les Canadiens ont en leurs institutions publiques. Nous, les conservateurs, prenons ce rôle au sérieux et nous demanderons des comptes au gouvernement.

Je suis fier d'appartenir à cette solide équipe conservatrice. Nous sommes prêts à répondre aux besoins des Canadiens d'un océan à l'autre.

* * *

[Français]

VAUDREUIL—SOULANGES

M. Peter Schiefke (Vaudreuil—Soulanges, Lib.): Monsieur le Président, alors que je prends la parole pour la première fois en cette 43^e législature, j'aimerais exprimer ma gratitude envers les citoyens de Vaudreuil-Soulanges de m'avoir donné, une fois de plus, leur confiance.

Je voudrais aussi remercier tous les bénévoles qui offrent de leur temps afin d'aider notre communauté, tout au long de l'année et surtout pendant la période des Fêtes.

Qu'il s'agisse de livrer un panier de nourriture par l'entremise de *Meals on Wheels* ou de Le Pont Bridging, d'amasser et de distribuer des dons par l'entremise de l'équipe dévouée de L'Actuel, de s'assu-

Déclarations de députés

rer que les gens rentrent chez eux en toute sécurité avec l'incroyable équipe d'Opération Nez rouge ou d'amasser des fonds pour les familles dans le besoin grâce aux différentes guignolées, les bénévoles sont des piliers de générosité dans ma communauté.

[Traduction]

Grâce à eux, des milliers de Canadiens de Vaudreuil—Soulanges et leur famille pourront passer le temps des Fêtes dans la joie et en meilleure santé. Je les remercie au nom de toute la Chambre.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

Mme Anita Vandenberg (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.): Monsieur le Président, la période des Fêtes est à nos portes. C'est le moment de donner et de partager avec notre entourage. Chaque année, toutefois, les Canadiens jettent aux ordures pendant cette période 540 000 tonnes de papier d'emballage et de sacs-cadeaux qui ne sont pas recyclables.

Ce sont des élèves de l'école primaire publique Woodroffe Avenue qui me l'ont appris à l'occasion de leur exposition-vente d'artisanat.

En fabriquant eux-mêmes des décorations, en réutilisant les sacs-cadeaux et en créant des sacs de compostage à partir de vieux journaux, ces élèves démontrent comment célébrer le temps des Fêtes de façon écoresponsable. J'ai été ravie de constater la motivation et la détermination de ces jeunes entrepreneurs de ma circonscription.

[Français]

Je tiens à féliciter ces étudiants d'avoir fait preuve de leadership dans la lutte contre les changements climatiques.

[Traduction]

J'encourage les Canadiens à suivre l'exemple de ces élèves et à réduire la quantité de déchets qu'ils produiront pendant le temps des Fêtes.

Joyeux Noël.

* * *

LES ÉLECTIONS À HONG KONG

M. Kenny Chiu (Steveston—Richmond-Est, PCC): Monsieur le Président, le 24 novembre a peut-être été un jour comme les autres au Canada, mais ce fut une bonne journée pour la démocratie à Hong Kong. L'élection des conseillers de district s'est déroulée de façon pacifique et ordonnée. Le taux de participation des électeurs n'a jamais été aussi élevé, ce qui a constitué un message clair en faveur de la démocratie.

Ce fut pour moi un honneur d'être présent à titre d'observateur indépendant. Selon ce que j'ai constaté, les élections se sont déroulées de manière ouverte, juste et transparente.

C'est tout un exploit pour cette ville qui a été dans la tourmente pendant si longtemps. Ici au Canada, la démocratie, la liberté et la primauté du droit sont des éléments essentiels de notre mode de vie qu'il faut soutenir et protéger.

En tant qu'immigrant né à Hong Kong, je suis vraiment chanceux d'être un député du Parlement de ma terre d'accueil, le Canada.

Déclarations de députés

J'aimerais remercier les habitants de Steveston—Richmond-Est de m'avoir choisi pour les servir. Je leur souhaite, ainsi qu'à tous les députés et aux membres de leur famille, un joyeux Noël.

* * *

● (1110)

NEPEAN

M. Chandra Arya (Nepean, Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais remercier les résidents de Nepean de m'avoir élu encore une fois pour les représenter au Parlement. Je leur promets de ne pas ménager mes efforts.

Je vais me concentrer plus particulièrement sur les besoins en infrastructures de transport en commun et en infrastructures communautaires et culturelles de Nepean ainsi que la création d'emplois de grande qualité pour les habitants de ma circonscription.

Je vais également continuer de travailler sur le logement abordable, le revenu à la retraite et le maintien de la position du Canada dans l'économie mondiale du savoir.

Je vais continuer de reconnaître et de célébrer la culture et le patrimoine de toutes les ethnicités, comme je l'ai fait récemment dans le cadre de la journée du patrimoine hindou sur la Colline du Parlement. Je vais également veiller à encourager tous les nouveaux Canadiens à s'intéresser à notre remarquable processus démocratique.

* * *

CARLETON

L'hon. Pierre Poilievre (Carleton, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais profiter de cette occasion, ma première déclaration, pour remercier les résidents de Carleton de m'avoir élu une seconde fois. La dernière campagne nous a permis de rencontrer de nombreux résidents. Nous avons frappé à 160 000 portes. Même le premier ministre est venu faire son tour dans ma circonscription à trois reprises. Nous commençons à penser à lui réserver un beau condo pour qu'il ait un endroit où loger quand il viendrait.

J'invite tous les députés de tous les partis à venir voir la circonscription historique de Carleton, qui a déjà été représentée par le grand John A. Macdonald. C'est un très bel exemple de ces villes forestières prospères de l'Est de l'Ontario à l'époque victorienne. Aujourd'hui, c'est un des endroits les plus modernes au monde. Les gens qui y habitent travaillent dur. Pour eux, la communauté est importante et on le voit. C'est un honneur de les représenter. Je les remercie et je souhaite à tous un très joyeux Noël.

* * *

LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS AU ROYAUME-UNI

M. Jamie Schmale (Haliburton—Kawartha Lakes—Brock, PCC): Monsieur le Président, hier, les citoyens du Royaume-Uni se sont rendus aux urnes. Le Parti conservateur et unioniste — le parti politique le plus ancien du monde et celui qui a connu le plus de succès — a remporté une victoire éclatante. Notre parti frère a obtenu un quatrième mandat, ce qui place le premier ministre Boris Johnson à la tête d'un gouvernement majoritaire.

Malgré sa feuille de route déjà impressionnante, le parti de Disraeli, Churchill et Thatcher est parvenu à établir un nouveau record hier soir. Les conservateurs forment le premier gouvernement de l'histoire britannique à être réélu à trois reprises tout en obtenant, chaque fois, une part toujours plus grande du vote. Ce résultat nous rappelle aussi que lorsque les élites tentent de substituer leur propre

conviction à la volonté du peuple, c'est la population qui a le dernier mot.

Lorsque les conservateurs sont unis et qu'ils concentrent leur attention sur les gens, ils remportent la victoire. Nous offrons nos félicitations au premier ministre Johnson.

* * *

[Français]

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE NORD-AMÉRICAIN

M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD): Monsieur le Président, ce que nous avons entendu de la part du gouvernement depuis que les négociations de l'ALENA ont commencé, c'est que ce qu'on avait à chaque étape était le meilleur des mondes possibles, pour paraphraser Voltaire. Les Canadiens n'ont pas été inclus dans les négociations. Aujourd'hui, nous avons un accord qui laisse pour compte les producteurs soumis à la gestion de l'offre et l'industrie de l'aluminium, entre autres. Il faut de la transparence.

Aux États-Unis, les démocrates ont fait du progrès. Ce qu'on a aujourd'hui est meilleur que ce qu'on a vu l'an dernier. Cela s'est produit après que le gouvernement nous a dit qu'il avait négocié le meilleur accord possible. Les néo-démocrates sont en train d'examiner l'accord soigneusement.

Dans le futur, il faudra garantir l'inclusion des Canadiens de façon transparente dès le départ. Nous devons nous assurer que nous pouvons vraiment négocier le meilleur accord possible plutôt que se presser à signer un accord, peu importe ses dispositions.

* * *

DENIS VILLENEUVE

M. Yves-François Blanchet (Beloeil—Chambly, BQ): Monsieur le Président, hier, la Hollywood Critics Association a sacré Denis Villeneuve cinéaste de la décennie. C'est le plus récent sommet d'une carrière exclusivement faite d'ascensions.

Grâce à son premier long métrage, *Un 32 août sur Terre*, Denis Villeneuve a été choisi comme représentant du Canada pour l'Oscar du meilleur film étranger.

Il a mis le plus sombre de notre histoire en image avec *Polytechnique* et le plus tragique de notre dramaturgie avec *Incendies*. Il s'est démarqué dès son premier long métrage hollywoodien, *Prisonniers*. Il a amené la planète Hollywood chez nous pour tourner le troublant *Arrival*, à Montréal et à Saint-Fabien. Il a démontré son courage en s'attaquant à la suite du classique *Blade Runner 2049*. Personnellement, je démontre mon courage en affirmant qu'il est meilleur que le premier.

Denis Villeneuve nous capture dans ses univers pour ne plus nous en délivrer. C'est à titre de « fan fini » que je souligne qu'il a tracé le sillon de sa signature dans le cinéma québécois et mondial.

• (1115)

[Traduction]

NOËL

M. Scott Reid (Lanark—Frontenac—Kingston, PCC): Monsieur le Président, le fantôme de Rodger Cuzner continue de nous hanter des deux côtés de la Chambre.

C'était juste avant Noël et le long congé de six semaines
Que doivent prendre tous les députés après six jours de tâches inhumaines.

Le premier ministre n'arrivait pas à sombrer dans les bras de Morphée,
Inlassablement, le film de l'élection le tenait éveillé.

Il recueillait moins de votes, mais, avec plus de sièges, il était gagnant.
Pourquoi changer un mode de scrutin le favorisant?

Plus d'électeurs étaient tombés sous le charme des conservateurs,
Mais moins de sièges ils avaient décrochés, quel malheur!

Le Bloc avait obtenu 32 sièges, dont celui de notre doyen
Qui, il me semble, hante ces lieux depuis des temps lointains.

Les néo-démocrates s'ennuient de Jack et de son flair politique.
Même de Thomas Mulcair, ils s'ennuient de la rhétorique.

D'accueillir des verts, nous sommes heureux.
Ils comptent trois députés des deux côtes, mais ont fait chou blanc entre les deux.

Une indépendante a été élue dans le coin de Vancouver,
Et sur SNC-Lavalin elle n'a pas l'intention de se taire.

En situation de gouvernement minoritaire, le plus beau cadeau à faire,
N'est-il pas de collaborer et d'être solidaire?

* * *

LA POLOGNE

M. Irek Kusmierczyk (Windsor—Tecumseh, Lib.): Monsieur le Président, c'est un honneur de prendre la parole pour la première fois à la Chambre des communes, et je tiens à remercier les habitants de Windsor—Tecumseh de m'avoir accordé leur confiance pour les représenter à Ottawa.

C'est aujourd'hui le 38^e anniversaire de la déclaration de la loi martiale en Pologne par la dictature communiste. Des milliers de membres du mouvement Solidarité, premier syndicat indépendant du bloc soviétique, se sont fait arrêter et emprisonner. Au milieu de la nuit, la police secrète s'est présentée chez nous pour arrêter mon père.

Après la répression, le Canada a ouvert ses portes à plus de 6 000 immigrants et réfugiés politiques polonais, comme ma famille, qui ont mis leurs compétences et leur énergie à contribution pour bâtir des collectivités partout au Canada tout en appuyant la lutte pour la liberté dans leur pays.

Aujourd'hui, nous rendons hommage à la bravoure des travailleurs et des membres du mouvement Solidarité et reconnaissons le rôle du Canada, qui a accordé l'asile à ceux qui ont fui la persécution communiste. Nous remercions le Canada. Nous ne le remercierons jamais assez.

Questions orales

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

Mme Leona Alleslev (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, PCC): Monsieur le Président, pendant les Fêtes, les gens devraient pouvoir se reposer devant leurs foyers. Cependant, grâce au premier ministre, il en sera autrement pour beaucoup de Canadiens. En effet, le nombre de personnes incapables de régler leurs comptes de cartes de crédit a grimpé de 13 %; la moitié des Canadiens sont à 200 \$ près d'être incapables de joindre les deux bouts et le nombre de travailleurs canadiens qui doivent recourir à des banques alimentaires a augmenté de 27 %. Tout ce que les Canadiens veulent pour Noël, c'est un gouvernement qui prendra la situation au sérieux.

Quand le premier ministre changera-t-il de cap à l'égard de l'économie?

L'hon. Mona Fortier (ministre de la Prospérité de la classe moyenne et ministre associée des Finances, Lib.): Monsieur le Président, nous savons que de nombreux Canadiens ont vu le niveau d'endettement de leurs ménages augmenter au cours des dernières années, ce qui est en grande partie attribuable à la vigueur du marché immobilier. C'est pourquoi nous avons pris des mesures prudentes pour atténuer les sources de risque et favoriser l'abordabilité à long terme. Nous permettons aussi aux Canadiens de la classe moyenne de garder plus d'argent dans leurs poches en réduisant les impôts et en augmentant l'Allocation canadienne pour enfants.

Le gouvernement continuera de s'employer à rendre la vie plus abordable aux Canadiens, surtout ceux de la classe moyenne et les gens qui travaillent fort pour en faire partie.

• (1120)

Mme Leona Alleslev (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, PCC): Monsieur le Président, les fantômes des Noëls d'antan n'aideront les Canadiens ni aujourd'hui, ni demain. Quel genre de vacances auront les 71 000 Canadiens qui ont perdu leur emploi le mois dernier, les travailleurs de l'usine GM qui ferme ses portes, les milliers de travailleurs de l'industrie aérospatiale ou du CN qui ont perdu leur emploi ou les plus de 200 000 travailleurs du secteur du pétrole et du gaz qui sont au chômage?

Le ministre des Finances dit qu'il ne s'inquiète pas pour l'économie. Si cela ne suffit pas à l'inquiéter, qu'est-ce qu'il lui faut?

L'hon. Mona Fortier (ministre de la Prospérité de la classe moyenne et ministre associée des Finances, Lib.): Monsieur le Président, nous reconnaissons qu'en dépit d'une économie forte et en croissance, de nombreux Canadiens ont encore de la difficulté à joindre les deux bouts. Nous sommes fermement déterminés à créer plus d'emplois bien rémunérés et de qualité pour les Canadiens d'un bout à l'autre du pays. Nous savons qu'il y a encore beaucoup à faire et nous continuerons de rendre la vie moins chère et de créer plus de possibilités pour la classe moyenne canadienne.

J'ai hâte de collaborer avec la députée pour pouvoir trouver ensemble des moyens de faire croître l'économie du pays.

Questions orales

Mme Leona Alleslev (Aurora—Oak Ridges—Richmond Hill, PCC): Monsieur le Président, l'économie canadienne connaît un ralentissement, et c'est la faute du gouvernement. Le premier ministre a fait fuir les investisseurs étrangers, ce qui a provoqué une chute de 56 % des investissements directs étrangers. Le taux de chômage du Canada est beaucoup plus élevé que celui des États-Unis, du Royaume-Uni, de l'Allemagne et du Japon. La croissance économique est nulle, alors que celle des États-Unis est en hausse de 4 %. Le Canada a perdu 71 000 emplois, alors que les États-Unis en ont créé 266 000.

Le Canada est sur le point de connaître une récession purement canadienne. Quand le premier ministre prendra-t-il la situation au sérieux et changera-t-il de cap?

[Français]

L'hon. Mona Fortier (ministre de la Prospérité de la classe moyenne et ministre associée des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon honorable collègue de sa question.

Face à l'incertitude croissante à l'échelle mondiale, l'économie du Canada continue de demeurer forte. Nous nous sommes concentrés à bâtir une économie qui fonctionne pour tout le monde. Par conséquent, les Canadiens ont créé plus de 1 million d'emplois, et le chômage est à son plus bas taux depuis 40 ans. De plus, 900 000 Canadiens ont été sortis de la pauvreté, dont 300 000 enfants. Nous savons qu'il reste encore du travail à faire et nous continuerons à travailler pour rendre la vie plus abordable et créer des emplois mieux rémunérés pour les Canadiens de la classe moyenne.

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, je tiens à féliciter la députée pour son arrivée au Conseil des ministres, mais elle ne peut pas dire que l'économie canadienne va bien. Le mois dernier, 71 000 chefs de famille canadienne ont perdu leur emploi, dont 45 000 Québécois. Il y a aussi l'investissement étranger qui est en chute libre. Il est à 56 % de moins qu'à pareille date l'an passé. C'est pourquoi nous avons demandé, il y a deux semaines, une mise à jour économique. Il ne reste que quelques heures avant que la Chambre ajourne ses travaux.

Le gouvernement peut-il faire ce qu'il doit faire, c'est-à-dire rendre publique la mise à jour économique aujourd'hui?

L'hon. Mona Fortier (ministre de la Prospérité de la classe moyenne et ministre associée des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je remercie mon honorable collègue de sa question. Nous reconnaissons que, malgré l'économie croissante au Canada, pour beaucoup trop de familles, ce n'est pas le cas et il est difficile de joindre les deux bouts. Nous nous sommes concentrés à bâtir une économie qui fonctionne pour tout le monde. Par conséquent, les Canadiens ont créé plus de 1 million d'emplois et le chômage est à son plus bas. Nous savons qu'il reste beaucoup à faire et nous continuerons à travailler pour rendre la vie plus abordable et créer des emplois mieux rémunérés pour les Canadiens et les Canadiennes. D'ici Noël, nous mettrons à jour notre plan financier.

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Monsieur le Président, la réalité, c'est que le taux de chômage augmente au Canada. Il y a 71 000 chefs de famille qui ont perdu leur emploi. Le taux de chômage a augmenté à 5,6 %. On n'est plus en tête de peloton — dans le bon sens — parmi le G7. Au contraire, on fait partie des moins bons, et cela est inquiétant.

C'est dommage de voir qu'encore une fois, le gouvernement manque à ses responsabilités parlementaires. La mise à jour écono-

mique devait être faite ici, devant le Parlement, pour que les ministres répondent aux questions.

Pourquoi le gouvernement cache-t-il la mise à jour économique, et pourquoi ne le fait-il pas avec honneur et enthousiasme en le déposant ici, à la Chambre des communes, devant les parlementaires?

L'hon. Mona Fortier (ministre de la Prospérité de la classe moyenne et ministre associée des Finances, Lib.): Monsieur le Président, je remercie encore une fois mon honorable collègue de sa question.

D'ici les Fêtes, nous mettrons au jour notre plan économique. Nous reconnaissons que, malgré l'économie croissante au Canada, beaucoup trop de familles ont de la difficulté à joindre les deux bouts. Nous allons continuer à travailler ensemble pour nous assurer de mettre des mesures en place pour aider les Canadiens et les Canadiennes à vivre dans un pays où il fait bon vivre.

* * *

• (1125)

LE COMMERCE INTERNATIONAL

M. Mario Simard (Jonquière, BQ): Monsieur le Président, contrairement au Canada, les Américains savent négocier. Le gouvernement américain, qui est aussi minoritaire, en a profité pour augmenter son pouvoir de négociation, inclure les priorités des démocrates et faire accepter des concessions sur le prix des médicaments et le droit du travail.

Ici, c'est tout le contraire. Le gouvernement est parti tout seul et tout faible et a fini par abandonner les travailleurs de l'aluminium. Là, il nous dit qu'il ne fera rien de plus et que c'est tout.

Pourquoi le gouvernement refuse-t-il de s'appuyer sur l'extraordinaire mobilisation qu'on voit chez nous pour obtenir des protections pour les travailleurs de l'aluminium?

L'hon. Mélanie Joly (ministre du Développement économique et des Langues officielles, Lib.): Monsieur le Président, je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont été impliqués dans les négociations de l'ALENA, particulièrement la ministre des Affaires intergouvernementales et les travailleurs de l'aluminium, qui ont travaillé très fort avec notre gouvernement.

D'ailleurs, le président de l'Association de l'aluminium du Canada, Jean Simard, a dit que l'ACEUM permettrait de renforcer les relations du Canada avec son principal partenaire commercial, les États-Unis. On vient tout juste de dire qu'il n'a pas hésité à parler du travail exceptionnel réalisé par le gouvernement Trudeau. Il incite tout le monde au pays à faire pression sur le Bloc québécois en particulier pour qu'il appuie la ratification de l'ALENA.

Le Président: J'aimerais rappeler aux députés qu'en parlant de leurs collègues, ils doivent employer leur titre et non leur nom. Nous le tolérons parfois, avec la passion qui anime les débats, mais c'est une bonne occasion de le rappeler.

L'honorable député de Lac-Saint-Jean a la parole.

M. Alexis Brunelle-Duceppe (Lac-Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, l'Association de l'aluminium du Canada, ce ne sont pas les travailleurs, c'est majoritairement Rio Tinto.

Les multinationales étrangères comme Rio Tinto, cela ne leur fait pas un pli de faire de l'aluminium en Inde ou en Chine plutôt qu'au Québec. Tant qu'elles peuvent faire de l'argent et fournir le marché américain via le Mexique, elles sont bien contentes. Cela ne donne rien au Québec. Cela ne donne rien à ma région. Cela ne donne pas d'emplois à nos travailleurs.

Pourquoi le gouvernement refuse-t-il de se battre pour donner la même protection aux travailleurs de l'aluminium qu'à ceux de l'acier?

[Traduction]

M. Omar Alghabra (secrétaire parlementaire du premier ministre (renouvellement de la fonction publique) et de la vice-première ministre et ministre des Affaires intergouvernementales, Lib.): Monsieur le Président, au contraire, le gouvernement a toujours appuyé les travailleurs des industries de l'acier et de l'aluminium au Québec et ailleurs au Canada.

Il s'est battu avec acharnement pour que les droits de douane américains sur l'acier et l'aluminium soient abolis, et maintenant, le nouvel ALENA offre des garanties supplémentaires à ces deux industries. En effet, 70 % de l'aluminium contenu dans les véhicules doit provenir de l'Amérique du Nord. À l'heure actuelle, le présent ALENA ne garantit rien.

Cet accord est plus avantageux pour le Québec et l'ensemble du Canada.

* * *

LES PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Monsieur le Président, hier soir, les libéraux, les conservateurs et les bloquistes se sont prononcés contre l'amélioration de la qualité de vie des Canadiens. Ils ont voté contre le logement abordable. Ils ont voté contre une véritable lutte contre la crise climatique. Ils ont voté contre un régime national d'assurance-médicaments universel pour l'ensemble de la population. Or, les Canadiens ont désespérément besoin de telles mesures et ils les réclament.

[Français]

Comment est-ce que les gens peuvent croire les libéraux quand les actions de ces derniers vont à l'encontre de leurs paroles?

[Traduction]

M. Darren Fisher (secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, nous convenons tous qu'aucun Canadien ne devrait en être réduit à choisir entre se payer des médicaments sur ordonnance ou de la nourriture. L'actuel gouvernement a déjà fait bien plus que ceux qui l'ont précédé au cours de la dernière génération pour faire baisser le prix des médicaments. Le temps est maintenant venu de passer à l'étape finale, qui consiste à négocier avec les provinces et les territoires pour mettre en œuvre un régime d'assurance-médicaments fondé sur les recommandations du rapport Hoskins. Nous poursuivons ainsi sur notre lancée, notamment en ajoutant de nouvelles règles sur les médicaments brevetés qui feront épargner près de 13 milliards de dollars aux Canadiens.

Nous ne ménagerons pas les efforts tant que les Canadiens ne seront pas en mesure d'obtenir les médicaments dont ils ont besoin à un coût abordable.

Questions orales

[Français]

L'ÉTHIQUE

M. Jagmeet Singh (Burnaby-Sud, NPD): Monsieur le Président, ce sont encore de belles paroles, mais, comme les gens l'ont vu hier, il n'y a pas d'action.

L'entente secrète avec Volkswagen montre comment les libéraux sont prêts à camoufler leur inaction climatique.

[Traduction]

Au terme de six rencontres avec divers ministères, y compris le Cabinet du premier ministre, Volkswagen a conclu une entente spéciale. Normalement, jamais un accusé ne peut négocier avec le gouvernement avant d'avoir conclu une entente de plaidoyer.

Pourquoi le gouvernement libéral et le Cabinet du premier ministre réservent-ils un tel traitement de faveur à cette entreprise, qui s'est rendue coupable d'une gigantesque fraude?

• (1130)

L'hon. Navdeep Bains (ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, le chef du NPD pose des questions au sujet du programme du gouvernement. Je lui réponds que le gouvernement met l'accent sur la classe moyenne. Depuis 2015, plus de 1 million d'emplois ont été créés grâce aux partenariats que le gouvernement a établis avec le secteur privé pour favoriser les investissements étrangers directs.

Le gouvernement répond également aux préoccupations des Canadiens de la classe moyenne en investissant dans des mesures comme l'Allocation canadienne pour enfants. Cette mesure a contribué à faire sortir 300 000 enfants de la pauvreté. Dans l'ensemble, nos mesures ont aidé 900 000 personnes à se sortir de la pauvreté. Voilà le bilan du gouvernement.

* * *

[Français]

LE COMMERCE INTERNATIONAL

M. Richard Martel (Chicoutimi—Le Fjord, PCC): Monsieur le Président, la vice-première ministre n'a pas été capable de rassurer les travailleurs de l'aluminium alors qu'elle rencontrait M. Maltais, hier.

Tant que le Mexique pourra utiliser de l'aluminium qui n'aura pas été produit par électrolyse et coulé en Amérique du Nord, tant que le Mexique n'aura pas un contrôle aussi robuste sur ses importations que nous, le Canada, les travailleurs de l'aluminium seront inquiets.

Est-ce que le gouvernement peut donner plus de clarifications sur les répercussions de la nouvelle entente sur nos travailleurs en région et proposer des solutions concrètes?

L'hon. Mélanie Joly (ministre du Développement économique et des Langues officielles, Lib.): Monsieur le Président, bien entendu, nous comprenons que les travailleurs de l'aluminium sont importants pour l'économie de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et particulièrement du Québec, et c'est pour cela que nous avons toujours été là, à leurs côtés.

Questions orales

Nous étions là lorsque les Américains ont imposé des tarifs. Nous étions là pour faire en sorte de les défendre et faire en sorte qu'on lève les tarifs. Nous étions là également pour compenser les pertes associées aux tarifs et nous sommes là maintenant pour nous assurer qu'ils ont accès au marché américain.

Les gens de l'aluminium, au Québec, peuvent compter sur notre gouvernement, et nous allons continuer à avoir de bonnes conversations avec eux.

* * *

[Traduction]

L'ÉCONOMIE

L'hon. Pierre Poilievre (Carleton, PCC): Monsieur le Président, j'ai demandé au ministre des Finances de présenter une mise à jour économique cet automne afin de réagir aux 71 000 emplois perdus en novembre. Il m'a répondu non. Je lui ai demandé d'adopter un plan d'action pour alléger le fardeau de la moitié des Canadiens qui sont à 200 \$ de l'insolvabilité. Il a dit non, encore une fois. Je lui ai demandé de prendre des mesures pour enrayer le déclin de l'économie canadienne. Sa réponse? Non. Nous espérons entendre plus de « oui », mais nous n'avons eu droit qu'à des « non ».

Qu'attend le ministre des Finances pour dire aux Canadiens ce qu'il compte faire pour remettre l'économie sur les rails?

L'hon. Mona Fortier (ministre de la Prospérité de la classe moyenne et ministre associée des Finances, Lib.): Monsieur le Président, le 21 octobre dernier, les Canadiens ont choisi de continuer d'aller de l'avant en élisant un gouvernement qui leur proposait un plan économique axé sur l'investissement. Ils ont rejeté la vision myope des conservateurs, soit les compressions et l'austérité. Critiquer la situation économique du Canada n'est pas un plan; cela n'aide pas les gens, cela ne renforce pas la résilience des collectivités d'un bout à l'autre du pays.

Même si le secteur financier canadien est caractérisé par sa stabilité et sa résilience, nous allons continuer à nous occuper de l'économie, et demeurer vigilants face à tout risque potentiel.

L'hon. Pierre Poilievre (Carleton, PCC): Monsieur le Président, les libéraux parlent d'investissements. Or, les gens qui n'ont actuellement pas d'emploi se demandent comment ils pourront investir dans leur avenir. C'est la même question que se posent les gens qui sont à 200 \$ de l'insolvabilité financière. Par ailleurs, le taux d'insolvabilité au pays a augmenté de 13 %. Toutes ces personnes ignorent comment elles trouveront les moyens d'investir, et encore plus comment elles arriveront à payer leurs factures.

Comment le gouvernement peut-il, en toute conscience, partir en congé de Noël quand tant de Canadiens ont tant de mal à joindre les deux bouts?

L'hon. Mona Fortier (ministre de la Prospérité de la classe moyenne et ministre associée des Finances, Lib.): Monsieur le Président, depuis le début de son mandat, le gouvernement libéral cherche à renforcer et à faire croître la classe moyenne. Les gens veulent trouver un endroit abordable où vivre. Ils désirent que leurs enfants fassent de bonnes études. Ils souhaitent être en mesure d'épargner pour pouvoir vivre leur retraite à l'abri du besoin et dans la dignité. Ces gens sont notre priorité. C'est pourquoi l'allègement de leur fardeau fiscal est la première mesure que nous avons prise au début de ce nouveau mandat.

J'ai hâte de travailler avec le député d'en face afin de faire baisser le coût de la vie pour les Canadiens de la classe moyenne.

L'hon. Pierre Poilievre (Carleton, PCC): Monsieur le Président, des données extrêmement alarmantes ont été dévoilées cette semaine. Elles révèlent que le nombre de Canadiens incapables de rembourser leurs dettes non hypothécaires a atteint son plus haut niveau en sept ans. Autrement dit, les gens ne peuvent pas régler leur compte de carte de crédit. Ils croulent sous les dettes. Ils n'ont pas les moyens de payer leurs factures, alors ils règlent leurs transactions par carte de crédit, sauf qu'ils n'arrivent pas ensuite à payer leur compte de carte de crédit. On leur impose alors des intérêts, mais ils ne peuvent pas les payer. C'est un cercle vicieux.

On s'attendrait à ce que le gouvernement donne immédiatement au secteur privé toute la latitude dont il a besoin pour créer des emplois et à ce qu'il allège le fardeau des travailleurs. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait, juste à temps pour Noël?

• (1135)

[Français]

L'hon. Mona Fortier (ministre de la Prospérité de la classe moyenne et ministre associée des Finances, Lib.): Monsieur le Président, malgré l'incertitude croissante à l'échelle mondiale, l'économie du Canada demeure forte.

Nous nous sommes concentrés à bâtir une économie qui fonctionne pour tout le monde et, par conséquent, les Canadiens de la classe moyenne ont plus d'argent dans leurs poches. Nous continuons à financer des services visant à appuyer les Canadiens et les Canadiennes.

L'économie canadienne affiche l'un des meilleurs records de croissance et d'investissements du G7. Nous savons qu'il reste encore beaucoup à faire et nous continuerons à travailler pour rendre la vie plus abordable et créer de bons emplois mieux rémunérés pour les Canadiens de la classe moyenne.

* * *

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RÉGIONAL

M. Chris d'Entremont (Nova-Ouest, PCC): Monsieur le Président, l'un des plus grands défis, lorsque nous sommes de fiers Canadiens de l'Atlantique, c'est celui de constater qu'on nous oublie continuellement. C'est encore le cas, puisque les libéraux d'en face ont même oublié que Montréal ne fait pas partie de ma région quand ils ont nommé un ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique qui provient de cette ville. Depuis qu'ils sont au pouvoir, ils n'ont jamais nommé une personne de ma région à ce poste.

Quand le gouvernement va-t-il respecter l'Atlantique et lui donner la représentativité qu'elle mérite?

L'hon. Mélanie Joly (ministre du Développement économique et des Langues officielles, Lib.): Monsieur le Président, j'ai eu l'occasion d'être à Moncton et à Halifax, il y a à peine une semaine, pour rencontrer rapidement les gens qui travaillent au sein de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique. Également, je serai soutenue par une secrétaire parlementaire qui provient de la région, justement pour être en mesure de faire de bons investissements.

J'aimerais rappeler à mon collègue que, bien qu'il y ait eu un ministre responsable de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique sous son gouvernement, la réalité, c'est que les conservateurs ont coupé 50 millions de dollars à l'Agence de promotion économique du Canada atlantique. Alors, cela ne fait pas beaucoup de différence dans le fait de pouvoir soutenir une région lorsque, finalement, la personne ne provient pas de la région. Nous serons là pour les gens de l'Atlantique.

* * *

[Traduction]

L'EMPLOI

M. Chris d'Entremont (Nova-Ouest, PCC): Monsieur le Président, on a appris que les politiques économiques inefficaces du gouvernement libéral avaient fait disparaître 71 000 emplois au pays récemment. Cette situation touche aussi ma circonscription, puisque 200 personnes perdront leur emploi à cause du déménagement du centre Web.com de Yarmouth. C'est une nouvelle épouvantable, surtout à l'approche des Fêtes.

Que fera le gouvernement pour rassurer les travailleurs en cause?

L'hon. Mélanie Joly (ministre du Développement économique et des Langues officielles, Lib.): Monsieur le Président, nous venons à faire les investissements appropriés, un travail pour lequel j'aurai l'appui de l'excellent député de Madawaska—Restigouche, qui vient de la région.

Nous sommes de tout cœur avec les familles des personnes touchées. Nous tenons à créer des débouchés pour ces gens et à être présents quand des régions connaissent un ralentissement économique. Je collaborerai volontiers avec le député dans le but de trouver des solutions pour les personnes touchées par cette décision.

* * *

[Français]

LES LANGUES OFFICIELLES

Mme Louise Chabot (Thérèse-De Blainville, BQ): Monsieur le Président, en prévision de la rencontre entre le premier ministre et le premier ministre du Québec, je pense qu'il est utile de rappeler que M. Legault a demandé que les entreprises relevant du fédéral, telles les banques, les compagnies de transport interprovincial ou les aéroports, soient soumises à la Charte de la langue française lorsqu'elles opèrent au Québec. C'est une revendication que le Bloc québécois soutient depuis longtemps. La langue française, les Québécoises et les Québécois y tiennent.

Est-ce que le gouvernement va entendre le Québec et assujettir les entreprises fédérales aux droits et obligations de la loi 101?

L'hon. Mélanie Joly (ministre du Développement économique et des Langues officielles, Lib.): Monsieur le Président, bien entendu, nous reconnaissons l'importance du français au pays, et particulièrement au Québec, mais nous reconnaissons également que nous devons jouer un rôle pour protéger nos minorités linguistiques, que ce soit au Québec ou à l'extérieur du Québec. Dans ces circonstances, c'est avec plaisir que je travaillerai avec la Chambre sur la modernisation de la Loi sur les langues officielles, afin de pouvoir protéger nos deux langues officielles, et, encore et toujours, d'avoir accès à une politique de bilinguisme importante qui est ancrée au cœur même de nos valeurs et de notre vision du pays.

Questions orales

• (1140)

L'AGENCE DU REVENU DU CANADA

M. Stéphane Bergeron (Montarville, BQ): Monsieur le Président, l'Assemblée nationale est unanime: le Québec veut une déclaration de revenus unique.

La chose est réalisable, et ce, sans perte d'emplois. Le premier ministre Legault en a d'ailleurs formellement fait la demande lors des dernières élections. La rencontre de cet après-midi avec le premier ministre du Québec constitue une bonne occasion pour ce gouvernement — une fois n'est pas coutume — de respecter la volonté de l'Assemblée nationale.

Le premier ministre va-t-il s'engager à mettre en place une déclaration de revenus unique administrée par le Québec comme le veulent les Québécoises et les Québécois?

L'hon. Diane Lebouthillier (ministre du Revenu national, Lib.): Monsieur le Président, l'Agence du revenu du Canada emploie près de 6 000 personnes partout au Québec, et elle constitue un moteur économique important dans les régions du Québec.

Que l'on parle de Rimouski, de l'Abitibi, de Shawinigan ou de Jonquière, nous avons toujours été très clairs: jamais nous ne mettrons ces emplois en péril. Cela dit, nous continuons de travailler avec Revenu Québec pour simplifier la déclaration de revenus des Québécois. Notre gouvernement améliore sans cesse les services de l'Agence du revenu du Canada afin de véritablement améliorer la vie des Québécois.

* * *

[Traduction]

LES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, il y a trois ans, les libéraux ont accepté de confier le bien-être des pensionnaires de certaines résidences pour aînés en Colombie-Britannique à une entreprise chinoise qui n'a aucune expérience en soin des aînés. Pour les libéraux, cela se voulait peut-être un cadeau en prévision d'un accord libre-échange qui ne s'est jamais concrétisé. Depuis, le gouvernement chinois a pris le contrôle de l'entreprise en question. Aujourd'hui, une troisième résidence pour aînés appartenant à Anbang a été mise sous tutelle en raison des conditions de vie déplorables qui y règnent.

Qu'est-ce que les aînés en cause devront encore endurer avant que les libéraux interviennent?

L'hon. Navdeep Bains (ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, il s'agit évidemment d'une question très grave. La sécurité et le bien-être des aînés sont de la plus haute importance. Comme le sait la députée, le gouvernement provincial de la Colombie-Britannique est responsable des soins de la santé. Il applique des normes de soin rigoureuses à tous les exploitants.

En ce qui a trait à la Loi sur Investissement Canada, dont je suis responsable, nous surveillons la situation pour veiller à ce que les obligations soient respectées et nous interviendrons rapidement si elles ne le sont pas.

Questions orales

L'hon. Michelle Rempel Garner (Calgary Nose Hill, PCC): Monsieur le Président, à mon avis, les problèmes de négligence, de violence et d'hygiène ainsi que tout ce qui a mené à la mise sous tutelle rendent nécessaire un examen en vertu de la loi dont le ministre est responsable. Voyons donc! Il est insensé de refiler ses responsabilités au gouvernement provincial lorsqu'il est question de maltraitance de personnes âgées. Quand le ministre assumera-t-il enfin les responsabilités qui lui incombent selon la loi en examinant la transaction et en veillant sur le sort des aînés concernés?

L'hon. Navdeep Bains (ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, encore une fois, nous comprenons que la situation est très difficile, très pénible pour les aînés concernés. Nous tenons à ce que leur bien-être soit la priorité absolue. Toutefois, en ce qui concerne les soins de santé, le gouvernement provincial applique des normes rigoureuses. Il surveille l'exploitant et il verra à ce qu'il respecte ses obligations.

Pour ce qui est des emplois et de l'empreinte de Cedar Tree, je dirai que la Loi sur Investissement Canada prévoit des obligations et que nous veillerons à ce que l'entreprise les respecte.

* * *

LES ANCIENS COMBATTANTS

Mme Cathay Wagantall (Yorkton—Melville, PCC): Monsieur le Président, le ministère des Anciens Combattants est en train de supprimer des services dans le domaine de la santé mentale destinés aux familles d'anciens combattants pendant qu'il établit de nouveaux critères. Les familles vont devoir présenter leurs demandes de nouveau et cela les terrifie parce qu'elles savent qu'au ministère, il y a, à l'heure actuelle, plus de 40 000 dossiers en attente de traitement.

Dans son discours du Trône, le gouvernement libéral a promis de meilleurs soins en santé mentale pour les anciens combattants et leur famille. Alors, pourquoi les conjoints et les enfants des anciens combattants sont-ils punis alors que le ministre des Anciens Combattants permet qu'un criminel incarcéré pour le meurtre d'une policière reçoive des fonds de son ministère?

L'hon. Lawrence MacAulay (ministre des Anciens Combattants et ministre associé de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, je peux confirmer à mon collègue que la politique du ministère relative aux services en santé mentale offerts aux membres de la famille n'a pas changé. Si des membres de la famille d'un ancien combattant ont besoin d'aide dans le cadre du traitement de ce militaire, ils l'auront. Toutefois, si un membre de la famille est incarcéré, il ne recevra que les services offerts par le Service correctionnel du Canada.

* * *

L'ÉTHIQUE

M. Michael Barrett (Leeds-Grenville-Thousand Islands et Rideau Lakes, PCC): Monsieur le Président, cette semaine, les avocats du gouvernement étaient en cour pour tenter d'empêcher la délivrance d'une ordonnance exigeant de la commissaire au lobbying qu'elle réévalue s'il est nécessaire de faire enquête sur une possible violation de la Loi sur le lobbying relativement au voyage illégal du premier ministre sur l'île d'un milliardaire.

S'il y a bien une chose qui définit le gouvernement, c'est sa propension à enfreindre les règles en matière d'éthique et à tout faire pour camoufler ces manquements. Pourquoi le gouvernement es-

saie-t-il sans relâche d'empêcher qu'une enquête soit menée au sujet de ce scandale? Qu'est-ce que le premier ministre a à cacher?

• (1145)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, si on analyse ce qui s'est passé au cours des dernières années, on constate immédiatement que, lorsqu'il est question du commissaire à l'éthique, de l'indépendance du directeur général des élections ou de tout autre mandataire indépendant, de ce côté-ci de la Chambre, contrairement aux conservateurs, nous les écoutons, nous respectons leurs décisions et nous suivons leurs conseils.

Des voix: Oh, oh!

Le Président: Je rappelle aux députés que lorsque quelqu'un pose une question, nous voulons tous l'entendre, et nous voulons également entendre la réponse à sa question. C'est l'un des droits que nous avons. Les cris que nous entendons de part et d'autre nous empêchent d'exercer ce droit.

Le député de St. John's-Est a la parole.

* * *

LA SANTÉ

M. Jack Harris (St. John's-Est, NPD): Monsieur le Président, il est facile de basculer dans le cynisme quand on entend le discours du budget. Le gouvernement nous dit qu'il est important d'instaurer un régime d'assurance-médicaments, mais se contente de faire quelques pas en vue d'y arriver un jour. Les gens méritent un système complet maintenant, plutôt que de se faire dire qu'une étude pourrait être réalisée sur les soins dentaires universels. Une telle étude prendrait assurément des années à mener, alors que nous proposons déjà un système réaliste qui profiterait immédiatement à la moitié des familles de Terre-Neuve-et-Labrador. J'ai parlé à beaucoup de gens qui en auraient vraiment besoin.

Le gouvernement modifiera-t-il son plan fiscal pour que l'argent serve à offrir des soins dentaires aux millions de personnes qui en ont besoin maintenant, ou décidera-t-il plutôt d'accorder un allègement fiscal aux personnes qui n'en ont pas besoin?

M. Darren Fisher (secrétaire parlementaire de la ministre de la Santé, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai déjà dit, nous allons faire preuve d'écoute et nous allons collaborer, entre autres, avec les autres partis de la Chambre pour déterminer ce qui est dans l'intérêt des Canadiens. Nous allons étudier toutes les options pour déterminer ce qu'il serait judicieux d'inclure dans le régime d'assurance-médicaments.

Contrairement au NPD, nous avons fait nos devoirs. Lorsqu'il est question d'un dossier aussi important que celui de l'assurance-médicaments, il est essentiel de bien faire les choses. Les Canadiens l'exigent.

LES ANCIENS COMBATTANTS

Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NDP): Monsieur le Président, le printemps dernier, les néo-démocrates et les libéraux ont présenté ensemble une motion qui avait pour but de mettre fin à l'itinérance chez les anciens combattants d'ici 2025. À présent, le moment est venu d'agir. Nous le devons aux anciens combattants. Dans la seule ville de Vancouver, plus de 100 anciens combattants sont sans abri, un problème que l'on voit malheureusement partout dans notre magnifique pays.

Le ministre s'engage-t-il à collaborer avec nous afin de présenter à la Chambre un plan précis et assorti de fonds pour mettre fin sans tarder à l'itinérance chez les anciens combattants?

L'hon. Lawrence MacAulay (ministre des Anciens Combattants, Lib.): Monsieur le Président, je sais que c'est un dossier que ma collègue a à cœur et il en va de même pour le gouvernement. Même un seul ancien combattant sans abri, c'est déjà trop. L'une des choses que me demande le premier ministre dans ma lettre de mandat est de voir à ce que tous les anciens combattants aient un toit. Nous allons nous employer à concrétiser cet objectif.

* * *

LES AFFAIRES AUTOCHTONES

M. Ron McKinnon (Coquitlam—Port Coquitlam, Lib.): Monsieur le Président, comme c'est ma première intervention pendant cette législature, j'aimerais remercier ma famille de son soutien indéfectible, mon équipe de son travail extraordinaire et les gens de Coquitlam—Port Coquitlam de m'avoir permis de revenir dans cette vénérable enceinte.

Les peuples autochtones ont droit à l'autodétermination, mais nombre d'obstacles les empêchent encore de s'en prévaloir.

La ministre des Relations Couronne-Autochtones pourrait-elle nous informer de ce que fait le gouvernement pour remédier à cette situation en Colombie-Britannique?

L'hon. Carolyn Bennett (ministre des Relations Couronne-Autochtones, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député de son engagement dans ce dossier très important. En août, la Politique sur la reconnaissance et la réconciliation des droits pour les négociations des traités en Colombie-Britannique a été ratifiée en présence de représentants du gouvernement de la Colombie-Britannique et du Sommet des Premières Nations.

Les traités, les accords et les autres ententes constructives négociés en Colombie-Britannique contribueront à affirmer les droits des Autochtones sans cession, renonciation ou extinction. Cette politique va révolutionner le processus de négociation avec les Premières Nations de la Colombie-Britannique et accélérer le processus d'autodétermination. Elle donne plus de vigueur à notre engagement à mettre en œuvre la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et expose les grandes lignes de la nouvelle relation.

* * *

LES RESSOURCES NATURELLES

M. Martin Shields (Bow River, PCC): Monsieur le Président, le gaz naturel liquéfié, qui brûle sans résidu, est un produit canadien fantastique que nous devrions déjà exporter partout dans le monde. Nous devrions promouvoir fièrement cette merveilleuse industrie, comme en ont convenu à l'unanimité les dirigeants provinciaux et territoriaux du Canada. Or, les récentes déclarations du mi-

Questions orales

nistre de l'Environnement montrent qu'il ne se soucie guère de la création d'emplois ou de l'exportation d'énergie propre; s'il s'en souciait, il défendrait cette cause.

Pourquoi le gouvernement ne défend-il pas le gaz naturel liquéfié canadien?

• (1150)

M. Paul Lefebvre (secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, comme c'est la première fois que je prends la parole depuis le début de la 43^e législature, je tiens à remercier les habitants de Sudbury de m'avoir accordé leur confiance pour les représenter de nouveau dans cette magnifique Chambre.

Le Canada est bien placé pour devenir un acteur majeur de l'industrie mondiale du gaz naturel liquéfié grâce à des propositions de projets dans l'Ouest et dans l'Est. Nous avons mis en place des mesures vigoureuses pour attirer des investissements tout en réduisant aussi les émissions. Étant donné que nous avons obtenu le plus important investissement du secteur privé de l'histoire du Canada, il est évident que notre plan fonctionne. Nous continuerons à faire en sorte que le Canada devienne le producteur de gaz naturel liquéfié le plus écologique du monde et qu'il atteigne les marchés mondiaux.

M. Michael Kram (Regina—Wascana, PCC): Monsieur le Président, en ce vendredi 13, titre de l'une des séries de films d'horreur ayant connu la plus grande longévité de l'histoire, je ne peux m'empêcher de penser au projet de loi anti-pipelines des libéraux et à ses effets sur le secteur de l'exploitation des ressources dans l'Ouest canadien. Le gouvernement libéral modifiera-t-il le projet de loi C-69 pour que les projets d'aménagement de pipelines cessent de disparaître comme des adolescents dans un mauvais film d'horreur?

M. Paul Lefebvre (secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, tout le monde dans le secteur de l'énergie réclamait la modification de l'ancienne loi, la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale de 2012. Pourquoi? Parce qu'aucun projet ne se concrétisait, qu'il y avait des redondances et que le processus prenait trop de temps.

Grâce au projet de loi C-69, la Loi sur l'évaluation d'impact, chaque projet fera l'objet d'une seule évaluation. L'industrie minière appuie cette loi. Nous collaborons avec les provinces pour tenir compte des préoccupations dans son application. Nous faisons des progrès et nous nous y prenons de la bonne manière.

L'hon. Tim Uppal (Edmonton Mill Woods, PCC): Monsieur le Président, dans ma circonscription, Edmonton Mill Woods, et surtout en Alberta, beaucoup de gens sont en difficulté. Le taux de chômage chez les jeunes hommes frôle les 20 %. Cela ne s'est pas vu depuis près de 40 ans. Cette crise qui sévit découle de politiques libérales telles que le projet de loi C-69, le projet de loi anti-pipelines. Pourtant, les libéraux refusent de le modifier. Quand modifieront-ils le projet de loi C-69 pour aider les Albertains et l'ensemble des Canadiens?

Questions orales

L'hon. Navdeep Bains (ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, Lib.): Monsieur le Président, le député d'en face sait pertinemment que, au chapitre des investissements en Alberta, l'expansion du pipeline Trans Mountain, dont les travaux sont amorcés, a créé 2 200 bons emplois bien rémunérés. De plus, nous avons investi 100 millions de dollars dans les projets d'Inter Pipeline et de la Canada Kuwait Petrochemical Corporation, ce qui aidera à créer 400 emplois ainsi qu'à établir 4 000 nouveaux emplois dans le domaine de la construction. Voilà le genre d'investissements que nous continuerons d'effectuer pendant que l'opposition déprécie l'économie.

M. Greg McLean (Calgary-Centre, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a promis de porter une oreille très attentive aux gens de l'Ouest canadien. N'entend-il pas les clameurs provoquées par la perte de 180 000 emplois, par les 100 milliards de dollars d'investissements qui quittent notre pays ou par le bradage de nos ressources, les producteurs étant forcés d'accepter de vendre à une valeur bien inférieure aux cours mondiaux? Tout cela est causé par l'inaction du gouvernement actuel. Le gouvernement va-t-il enfin retirer les bouchons de ses oreilles, reconnaître que l'approche qu'il a adoptée dans le projet de loi C-69 pour construire l'infrastructure énergétique du Canada comporte des lacunes fatales et modifier ce projet de loi épouvantable?

M. Paul Lefebvre (secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, sous notre gouverne, nous avons obtenu le plus important investissement du secteur privé de l'histoire du Canada grâce à LNG Canada. Cet investissement va créer 10 000 emplois. Nous avons aussi mené à bien le travail difficile qui s'imposait dans le dossier Trans Mountain. Je le répète, les tuyaux sont déjà en place, ce qui crée plus de 4 000 emplois en Alberta seulement. Nous avons débloqué plus de 8 milliards de dollars en investissements pétrochimiques dans la grande région d'Edmonton, créant ainsi des centaines d'emplois. Nous avons approuvé le projet de remplacement de la canalisation 3, qui est en service du côté canadien. Nous continuerons de travailler dur pour le secteur de l'énergie et de créer d'excellents emplois.

* * *

[Français]

L'ENVIRONNEMENT

Mme Kristina Michaud (Avignon—La Mitis—Matane—Matapédia, BQ): Monsieur le Président, le premier ministre du Québec, François Legault, va rencontrer le premier ministre dans quelques heures.

Je rappelle qu'en campagne électorale, M. Legault a exigé que les lois environnementales du Québec s'appliquent en tout temps, y compris dans les projets de compétence fédérale.

Or, dès la première semaine de la présente législature, le gouvernement libéral a voté contre le sous-amendement du Bloc, qui portait cette demande légitime et responsable du Québec.

Comment le premier ministre va-t-il justifier cet affront au Québec devant M. Legault, et pourquoi refuse-t-il de donner préséance aux lois environnementales les plus rigoureuses?

M. Peter Schiefke (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais remercier mon honorable collègue de sa question.

Nous travaillons bien sûr de façon constructive avec toutes les provinces et tous les territoires du Canada. Les enjeux environnementaux ont un volet fédéral, mais aussi un volet provincial, et il est important que nous travaillions ensemble pour ces questions.

Nous continuons de travailler avec tous les députés de la Chambre et avec la province du Québec pour protéger l'environnement et combattre les changements climatiques.

* * *

• (1155)

LES RELATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

M. Gabriel Ste-Marie (Joliette, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais faire un rappel au premier ministre avant sa rencontre avec François Legault, tantôt.

En campagne électorale, M. Legault a exigé que le fédéral respecte les compétences du Québec. Il veut un droit de retrait inconditionnel avec pleine compensation financière si, par malheur, le fédéral agit dans les champs de compétence du Québec.

Or, le discours du Trône est bourré d'ingérences. Quand on les enlève, le texte qui reste entre au complet dans une carte de Noël.

Comment le premier ministre va-t-il justifier à M. Legault qu'il veut décider de tout, même lorsqu'il n'a pas l'expertise nécessaire?

L'hon. Mélanie Joly (ministre du Développement économique et des Langues officielles, Lib.): Monsieur le Président, bien entendu, le premier ministre et le premier ministre Legault auront l'occasion d'avoir de bonnes conversations au cours de la journée. Un des points au programme est certainement l'importance pour le Québec de soutenir la ratification de l'ALENA et de faire en sorte qu'on puisse protéger nos emplois partout au Québec et partout au pays.

Nous aurons l'occasion de travailler à plusieurs priorités communes.

* * *

[Traduction]

LA TARIFICATION DU CARBONE

M. Chris Lewis (Essex, PCC): Monsieur le Président, Laura, un serriste de ma circonscription a communiqué avec moi cette semaine. Voici ce qu'elle m'a dit: « Je viens de payer la facture d'énergie de mon entreprise aujourd'hui. J'ai remarqué que la taxe fédérale sur le carbone est supérieure à la TVH. Par surcroît, comme la TVH est calculée après la taxe sur le carbone, nous sommes taxés deux fois. La TVH ne devrait pas être calculée sur la taxe sur le carbone. »

Au cours des quatre dernières années, les libéraux se sont ingéniés à rendre la vie plus difficile et moins abordable pour les Canadiens.

Ma question est simple. Pourquoi les libéraux ont-ils décidé d'imposer aux Canadiens, comme Laura, une taxe sur une autre taxe?

Questions orales

M. Peter Schiefke (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, le gouvernement sait que les agriculteurs canadiens font partie de la solution pour lutter contre le changement climatique. C'est pourquoi la politique de tarification de la pollution reflète la réalité de l'industrie agricole canadienne. Le filet de sécurité fédéral prévoit que l'essence et le diesel utilisés dans les exploitations agricoles seront exemptés de la tarification sur le carbone.

Le gouvernement continuera de travailler avec les experts et les intervenants du secteur pour trouver les meilleures façons de réduire la pollution et de soutenir les agriculteurs.

* * *

L'AGRICULTURE ET L'AGROALIMENTAIRE

M. Dan Mazier (Dauphin—Swan River—Neepawa, PCC): Monsieur le Président, les agriculteurs de l'Ouest canadien sont obligés de payer une taxe sur le carbone pour faire sécher leurs cultures après une saison de récoltes humide et difficile. Bon nombre de ces agriculteurs sèchent du canola, mais ne savent toujours pas quand ils pourront vendre leur production à la Chine, qui est notre principal client pour cette céréale.

La ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire pourrait-elle dire aux agriculteurs canadiens quel est son plan — si elle en a un — pour rétablir l'accès au marché chinois et dire à la Chambre si le gouvernement va immédiatement supprimer la taxe sur le carbone associée au séchage des céréales?

L'hon. Marie-Claude Bibeau (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Encore une fois, monsieur le Président, nous travaillons avec les producteurs de canola et leurs représentants pour nous assurer que nous prenons des décisions judicieuses. Dans ce dossier, nous collaborons également avec les provinces.

Nous travaillons sans relâche pour diversifier les marchés. L'Agence canadienne d'inspection des aliments a des discussions techniques avec des responsables chinois. L'ambassadeur Barton travaille lui aussi très fort sur le terrain.

Je garantis au député que nous prenons cette question très au sérieux.

* * *

LA TARIFICATION DU CARBONE

M. Brad Redekopp (Saskatoon-Ouest, PCC): Monsieur le Président, le bilan des libéraux en matière d'économie se caractérise par des augmentations d'impôts, des dépenses qui entraînent un énorme déficit et une hausse des pertes d'emplois. Des données récemment publiées par Statistique Canada montrent que, depuis l'imposition de la taxe fédérale sur le carbone, les pertes d'emplois ont augmenté dans ma province, la Saskatchewan.

Pourquoi les libéraux prétendent-ils vouloir écouter la Saskatchewan, alors qu'ils font tout pour nous nuire en nous imposant de force une taxe sur le carbone destinée à détruire notre économie?

M. Peter Schiefke (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Lib.): Monsieur le Président, soyons clairs. Les Canadiens ont voté pour la lutte contre les changements climatiques. Nous avons un plan crédible et abordable, qui comprend plus de 50 mesures pour réduire la pollution, favoriser la croissance propre, et rendre le coût de la vie plus abordable pour les Canadiens. Nous avons fixé un prix sur la pollution par le carbone parce qu'il s'agit d'un moyen rentable de réduire

les émissions et de créer de bons emplois, tout en améliorant le sort des familles.

La lutte contre les changements climatiques ne devrait pas être un enjeu partisan. Nous avons hâte de collaborer avec tous les députés pour atteindre plus rapidement nos objectifs de réduction des émissions de carbone.

* * *

LES RESSOURCES NATURELLES

M. James Maloney (Etobicoke—Lakeshore, Lib.): Monsieur le Président, le secteur de l'énergie crée depuis longtemps de la prospérité et des débouchés pour les Canadiens. Cependant, le secteur traverse une période des plus difficile, ce qui a provoqué du stress et des difficultés pour les travailleurs, les familles et les collectivités. Le gouvernement a fait de l'accès aux marchés, surtout de l'accès aux nouveaux marchés, une priorité afin qu'il puisse appuyer les travailleurs canadiens du secteur de l'énergie.

Le ministre des Ressources naturelles pourrait-il informer la Chambre des projets en cours au Canada qui augmenteront l'accès aux marchés?

M. Paul Lefebvre (secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, la semaine dernière, le ministre était à Acheson, en Alberta, pour souligner un jalon important: le début des travaux de construction du segment 1 du projet d'expansion du réseau Trans Mountain. De plus, la partie canadienne du projet de remplacement de la canalisation 3, que le gouvernement a approuvée, a été mise en ligne au début de décembre. Ce sont de très bonnes nouvelles pour les travailleurs du secteur de l'énergie et tous les Canadiens.

Ces projets montrent ce qui arrive lorsque nous mettons tous les efforts nécessaires pour aller de l'avant de la bonne façon à chaque étape.

* * *

● (1200)

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Terry Dowdall (Simcoe—Grey, PCC): Monsieur le Président, c'est tragique: à la Base des Forces canadiennes Borden, dans ma circonscription, il y a eu récemment deux suicides. Le ministre de la Défense nationale a déjà dit qu'un unique suicide en était déjà un de trop. Je suis d'accord.

Il y a plus de 3 000 familles qui passent par Borden. Elles ont du mal à accéder à des soins primaires et aux services psychiatriques. Le directeur général de l'hôpital de ma région a suggéré de fournir des services psychiatriques à la Base avec l'appui du gouvernement fédéral.

Le ministre est-il disposé à prêter l'oreille aux solutions locales novatrices pour aider les militaires qui ont besoin de services psychiatriques?

L'hon. Harjit S. Sajjan (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, un seul suicide dans les Forces armées canadiennes, c'est déjà un de trop. Nous injectons des fonds dans les services de santé mentale et, avec le ministre des Anciens Combattants, nous avons une stratégie conjointe de prévention du suicide.

Questions orales

Oui, je suis ouvert aux suggestions non seulement du député d'en face, mais de tout député qui aurait des idées pour offrir le soutien approprié aux anciens combattants.

* * *

LE COMMERCE INTERNATIONAL

M. Kyle Seeback (Dufferin—Caledon, PCC): Monsieur le Président, j'ai récemment rencontré les membres de la fédération de l'agriculture de Dufferin, qui sont de vaillants agriculteurs et qui, à cause des différends commerciaux non résolus, sont aux prises avec un manque d'accès aux marchés pour le soja et le canola.

Le gouvernement des États-Unis a investi 28 milliards de dollars dans un programme de facilitation de l'accès au marché. Ici, le gouvernement a beau dire qu'il défend et qu'il appuie les producteurs de soja et de canola, mais que fait-il concrètement pour leur venir en aide?

L'hon. Marie-Claude Bibeau (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, nous appuyons nos partenaires et les agriculteurs parce qu'ils sont importants pour nous. C'est pour nous une priorité. Je passe beaucoup de temps à parler avec des intervenants du milieu et des agriculteurs. Nous avons élaboré une stratégie avec eux pour regagner l'accès au marché chinois et diversifier nos marchés.

La semaine prochaine, je vais rencontrer les ministres de l'Agriculture des provinces et des territoires. Nous sommes également déterminés à améliorer l'ensemble de nos programmes de gestion des risques de l'entreprise, car nous savons que les risques ne sont plus les mêmes, depuis quelques années, que ce soit en matière de climat ou de commerce.

* * *

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

M. Derek Sloan (Hastings—Lennox and Addington, PCC): Monsieur le Président, partout au pays, les gens trouvent de plus en plus préoccupant de voir les libéraux se concentrer sur les propriétaires d'armes à feu respectueux des lois au lieu de chercher à démanteler les gangs de rue armés. Les libéraux proposent un programme de rachat d'armes qui risque de coûter des milliards de dollars, beaucoup plus que ce qu'ils consacrent à la lutte contre les gangs criminalisés.

Les membres de clubs de chasse et pêche comme ceux de Napanee et de Bancroft craignent que les libéraux s'en prennent à eux au lieu de cibler les véritables criminels.

Le gouvernement pourrait-il expliquer en quoi la méthode proposée serait efficace, puisqu'on sait que les criminels ne respectent même pas les lois déjà en vigueur?

L'hon. Bill Blair (ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député de sa question et j'espère que ma réponse l'aidera à mieux comprendre quelques investissements importants qui visent à combattre les armes et la violence commise par les gangs.

Nous avons alloué aux provinces 347 millions de dollars, qui leur ont été versés, pour qu'elles investissent dans les services de police et les tribunaux, afin que les auteurs d'actes criminels violents commis avec des armes aient à répondre de leurs actes.

Nous avons investi des sommes considérables dans les services policiers, mais nous savons qu'il faut aussi, pour assurer la sécurité

de nos collectivités, faire le nécessaire pour que les lois sur le contrôle des armes à feu réussissent effectivement à désarmer les criminels. Nous sommes prêts à faire le nécessaire pour assurer la sécurité des collectivités.

* * *

[Français]

L'INFRASTRUCTURE

M. Sven Spengemann (Mississauga—Lakeshore, Lib.): Monsieur le Président, notre gouvernement s'est engagé à investir dans les Canadiens et leurs collectivités. Pendant quatre ans, c'est exactement ce que nous avons fait. Les Canadiens et les Canadiennes de partout au pays, y compris les gens de Mississauga—Lakeshore, ont profité de ces investissements, comme dans le transport en commun et l'eau potable.

Maintenant que nous sommes de retour à la Chambre, est-ce que la ministre de l'Infrastructure et des Collectivités peut nous faire connaître le plan d'infrastructure que le gouvernement mettra en avant?

L'hon. Catherine McKenna (ministre de l'Infrastructure et des Collectivités, Lib.): Monsieur le Président, je remercie le député de Mississauga—Lakeshore de sa question et de son travail acharné.

Je suis fier de maintenant diriger le plan d'infrastructure du gouvernement. Il s'agit d'un plan qui a permis d'approuver plus de 48 000 projets qui améliorent la qualité de vie des Canadiens, y compris des projets de transport en commun, de logements abordables et d'accès à l'eau potable. Nous ne faisons que commencer.

Au cours des prochaines années, nous miserons sur ces succès et investirons dans des projets durables essentiels à l'avenir de notre pays, tout en rendant notre pays plus résilient dans la lutte contre les changements climatiques.

* * *

● (1205)

[Traduction]

LE PATRIMOINE CANADIEN

M. Matthew Green (Hamilton-Centre, NPD): Monsieur le Président, en réponse à une question au sujet du congédiement déguisé de la conseillère experte en lutte contre le racisme Manjot Bains pour son travail — tenez-vous bien — sur la lutte contre le racisme, le ministre a répondu que les employés devaient se conformer à un code de conduite. Mme Bains a affirmé que, pour conserver son emploi, il lui aurait fallu suivre une formation sur la loyauté.

Elle aurait été congédiée de façon déguisée pour avoir exprimé sa déception après avoir appris que le premier ministre avait arboré maintes fois le « blackface » et le « brownface ».

Comment le gouvernement peut-il mettre fin à la suprématie blanche alors que ses propres experts en lutte contre le racisme ne peuvent même pas en parler publiquement?

M. Adam van Koeverden (secrétaire parlementaire de la ministre de la Diversité et de l'Inclusion et de la Jeunesse et du ministre du Patrimoine canadien (Sport), Lib.): Monsieur le Président, je reconnais le privilège dont je jouis en tant qu'homme blanc, hétérosexuel et cisgenre. Je n'ai jamais été victime de racisme, de sectarisme ou d'homophobie et je ne le serai jamais. Peu importe le contexte ou les circonstances, se noircir le visage est toujours inacceptable, étant donné les origines racistes de cette pratique.

Tous les députés, je dis bien tous, ont l'obligation commune de continuer à travailler avec ardeur pour faire du Canada une société libre de racisme.

Le Président: C'est la fin de la période des questions.

Tandis que j'ai votre attention, je vous souhaite à tous un très joyeux Noël et un merveilleux Nouvel An.

[Français]

J'aimerais vous remercier du cadeau que vous m'avez offert, celui d'avoir l'honneur de vous représenter comme Président de la Chambre.

[Traduction]

Je suis votre humble serviteur.

* * *

[Français]

PRIVILÈGE

LES SERVICES DE BIEN-ÊTRE AUX ENFANTS DES PREMIÈRES NATIONS

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Monsieur le Président, j'aimerais soulever une question de privilège, et je vais le faire dans les plus brefs délais.

Il s'agit de quelque chose qui a été soulevé hier, lors de la période des questions orales. Je vais y revenir dans un moment. Ce sont les premières affaires courantes depuis la période des questions orales d'hier.

• (1210)

[Traduction]

Je suis reconnaissant de pouvoir soulever cette question de privilège aujourd'hui.

Comme le savent les députés, la Chambre a le pouvoir de sanctionner l'outrage, qui comprend explicitement la désobéissance à un ordre de la Chambre.

Je cite les pages 80 et 81 de *La procédure et les usages de la Chambre des communes*, où l'on peut lire:

Tout acte tenant du mépris ou constituant une attaque contre les droits, pouvoirs et immunités de la Chambre et de ses députés, soit par une personne ou un organisme de l'extérieur, soit par un de ses députés, est considéré comme une « atteinte aux privilèges » et est punissable par la Chambre. Il existe toutefois d'autres affronts contre la dignité et l'autorité du Parlement qui peuvent ne pas constituer une atteinte aux privilèges comme telle. Ainsi, la Chambre revendique le droit de punir au même titre que l'outrage tout acte qui, sans porter atteinte à un privilège précis, nuit ou fait obstacle à la Chambre, à un député ou à un haut fonctionnaire de la Chambre dans l'exercice de ses fonctions, ou transgresse l'autorité ou la dignité de la Chambre, par exemple la désobéissance à ses ordres légitimes [...]

Comme vous le savez, monsieur le Président, des Présidents d'autres Parlements dans le monde, y compris au Royaume-Uni, ont eu à rendre des décisions à ce sujet. Au Royaume-Uni, le Comité mixte sur le privilège parlementaire a également tenté d'établir une

Privilège

liste de types d'outrages dans son rapport de 1999. Je vais en citer un: « Sans excuse valable, désobéir à un ordre légal de la Chambre ou d'un comité ».

Le mercredi 11 décembre, le député de Timmins—Baie James a présenté une motion donnant des directives claires qui a été adoptée. Voici le texte de cette motion:

Que la Chambre demande au gouvernement de respecter la décision historique du Tribunal canadien des droits de la personne ordonnant de mettre fin à la discrimination envers les enfants des Premières Nations, notamment:

a) en se conformant entièrement à l'ensemble des ordonnances faites par le Tribunal canadien des droits de la personne et en veillant à ce que les enfants et les membres de leur famille n'aient pas à rendre témoignage de leurs traumatismes devant les tribunaux;

b) en mettant en oeuvre, pour les années à venir, un plan de financement prescrit par la loi qui mettra fin aux insuffisances systémiques des services de bien-être aux enfants des Premières Nations.

Cette motion a été adoptée à l'unanimité.

Selon le *Petit Robert*, lorsqu'on « demande » à quelqu'un de faire quelque chose, on lui ordonne, on le somme de le faire. C'est assez clair. Toujours selon le *Petit Robert*, « respecter » un ordre, un règlement, etc., c'est en tenir compte.

[Français]

Le Parlement a exigé que le gouvernement soit en conformité avec les décisions du Tribunal. Le Tribunal a dit ceci:

[...] que la discrimination raciale systémique dont le Canada a fait preuve [...], a eu pour effet de léser les enfants des Premières Nations vivant dans une réserve et au Yukon qui, pour cause de pauvreté, d'absence de logement ou de logement jugé convenable ou encore de négligence ou d'alcoolisme et de toxicomanie, ont été inutilement placés à l'extérieur de leur foyer, de leur famille et de leur collectivité et, surtout en ce qui concerne l'alcoolisme et la toxicomanie, n'ont pas bénéficié de mesures moins perturbatrices ou d'autres services de prévention qui leur auraient permis de demeurer en sécurité au sein de leur foyer, de leur famille et de leur collectivité. Ces enfants ont subi un préjudice moral d'une extrême gravité justifiant le paiement du montant maximal d'indemnité de 20 000 \$ [...]. Le Tribunal condamne donc le Canada à payer 20 000 \$ à chaque enfant d'une Première Nation qui a été retiré de son foyer, de sa famille et de sa communauté entre le 1^{er} janvier 2006 [...]

[Traduction]

Ces directives sont très claires.

Pendant la période des questions d'hier, la réponse du gouvernement a fait preuve d'un manque de respect flagrant à l'égard des directives de la Chambre, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'enceinte du Parlement.

Premièrement, CBC News a publié en ligne une citation du ministre des Services aux Autochtones selon laquelle le gouvernement n'a pas l'intention d'abandonner la contestation judiciaire. Ensuite, pendant la période des questions d'hier, le ministre des Services aux Autochtones a dit: « Notre engagement à mettre en oeuvre d'autres ordonnances du TCDP ou à réformer les services à l'enfance et à la famille ne change en rien. » Rien ne change. En effet, en réponse à une question du député de Timmins—Baie James, le ministre a dit que le gouvernement n'allait tout simplement rien changer à sa façon de faire.

Affaires courantes

Je dirais que c'est une approche sans précédent et qu'il y a un flou procédural à cet égard. Il n'y a pas de jurisprudence ou de décision de la présidence qui porte précisément sur une telle situation, et nous sommes pourtant remontés des dizaines d'années en arrière lors des recherches que nous avons effectuées jusqu'à tard hier soir. La question qui se rapprochait le plus du cas qui nous occupe a été examinée par le Président Milliken, le 8 mars 2005. Il était question des projets de loi C-31 et C-32, qui visaient à créer un ministère du Commerce international distinct du ministère des Affaires étrangères. Dans ce cas précis, le gouvernement a mis à exécution cette proposition même si la Chambre avait rejeté les projets de loi qui devaient permettre cette réorganisation ministérielle.

Dans cette décision, le Président Milliken a déterminé qu'il n'y avait pas eu atteinte au privilège, en grande partie parce que la prise des décrets se fondait sur les pouvoirs conférés par le Parlement au gouvernement. La présidence s'est également appuyée sur la teneur du budget principal des dépenses. Autrement dit, il n'y avait aucune ambiguïté dans les instructions reçues de la Chambre. Par ailleurs, étant donné que les commentaires en cause avaient été faits à l'extérieur de la Chambre, la présidence a remis en question leur pertinence et l'exactitude des propos cités. Dans le cas qui nous occupe, nous nous appuyons sur le harsard et sur les propos qui ont bel et bien été tenus à la Chambre.

Malgré ce qui précède, le Président Milliken a exprimé de vives inquiétudes. Il a dit ceci: « Cela ne veut pas dire que les commentaires du ministre, s'ils ont été rapportés fidèlement, ne préoccupent pas la présidence. Je peux comprendre l'irritation de la Chambre et la confusion des députés, ainsi que des personnes qui suivent les affaires parlementaires à l'extérieur de la Chambre. » Le Président Milliken a ensuite posé cette question: « Comment les décisions que prend la Chambre [...] peuvent-elles être sans conséquence sur le plan pratique? » Cet extrait, tiré d'une décision rendue le 23 mars 2005, se trouve à la page 56 de l'ouvrage *Recueil de décisions du Président Milliken*.

Il y a une ambiguïté à laquelle vous devez soigneusement réfléchir et à propos de laquelle vous devez prendre une décision, monsieur le Président. Bien sûr, la Chambre des communes est suprême et elle a donné des directives au gouvernement. Le gouvernement a déclaré à la Chambre que rien n'avait changé, et je soutiens que c'est une atteinte aux privilèges de la Chambre. Toutefois, comme vous le savez, c'est à la Chambre qu'il revient en fin de compte de décider s'il y a eu atteinte à ses privilèges et si le gouvernement s'est rendu coupable d'outrage.

Vous le savez très bien, le rôle du Président est de décider si cette question mérite d'être discutée davantage à la Chambre. Je vous demanderai de conclure que la question de privilège vous paraît fondée de prime abord et de laisser aux députés la possibilité de déterminer si cette question mérite d'être examinée par le comité de la procédure et des affaires de la Chambre. C'est d'une importance capitale, surtout dans un gouvernement minoritaire.

Vous vous pencherez sur ma demande, et peut-être que d'autres députés voudront intervenir. Cependant, le fait est que le gouvernement a la possibilité, pendant la pause, de résoudre ce que je considère comme une contradiction évidente entre la directive donnée par la Chambre et la réponse du gouvernement. En tout cas, j'espère qu'il le fera. S'il en est ainsi, je serai plus qu'heureux de retirer cette question de privilège.

Il n'en reste pas moins que, dans une démocratie, ce sont les électeurs qui décident, les Canadiens le comprennent. Ils décident qui

vient siéger à la Chambre, puis nous prenons les décisions. Quand une directive claire est donnée, le gouvernement devrait comprendre qu'elle devrait être suivie. Il ne fait aucun doute que, mercredi, la Chambre a donné une directive au gouvernement et que, jeudi, moins de 24 heures plus tard, le ministre a dit à la Chambre que rien n'avait changé.

Je soutiens que la Chambre devrait être saisie de cette affaire et si, après une étude attentive, vous êtes d'accord, je suis prêt à présenter la motion idoine, monsieur le Président.

● (1215)

Le Président: Je remercie le député d'avoir soulevé cette question de privilège, et je la prendrai en délibéré.

AFFAIRES COURANTES

● (1220)

[Traduction]

PÉTITIONS

LE TRAFIC D'ORGANES HUMAINS

M. Garnett Genuis (Sherwood Park—Fort Saskatchewan, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de présenter une pétition à l'appui de deux projets de loi de la 42^e législature, soit les projets de loi C-350 et S-240. Ces mesures législatives visaient à lutter contre le fléau qu'est le prélèvement forcé et le trafic d'organes humains en érigeant en infraction criminelle le fait pour un Canadien de se rendre à l'étranger dans le but d'obtenir un organe qui a été prélevé sans le consentement du donneur.

Les pétitionnaires espèrent certainement qu'une mesure législative sera présentée sur cette question cruciale lors de la 43^e législature.

L'ÉDUCATION POSTSECONDAIRE

M. Paul Manly (Nanaimo—Ladysmith, PV): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter une pétition qui demande au gouvernement d'éliminer la pratique qui consiste à exiger des intérêts sur tous les prêts en souffrance et futurs du Programme canadien de prêts aux étudiants.

LE TRAFIC D'ORGANES HUMAINS

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, j'ai le privilège aujourd'hui de présenter une pétition à l'appui des projets de loi C-350 et S-240, qui visaient à lutter contre le prélèvement forcé d'organes partout dans le monde. Cette pétition a été signée par des Canadiens d'un bout à l'autre du pays.

Le trafic d'organes humains est une horrible violation des droits de la personne, qui se produit aussi ici même au Canada. J'espère que nous pourrions adopter des projets de loi semblables à ces deux mesures législatives très rapidement durant la présente législature.

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Mme Lenore Zann (Cumberland—Colchester, Lib.): Monsieur le Président, je souhaite présenter une pétition sur un enjeu extrêmement important pour ma circonscription, Cumberland—Colchester. Les pétitionnaires prient le ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile de respecter l'engagement de procéder à une étude indépendante en vue d'examiner à fond les risques potentiels du déménagement de la Station de transmissions opérationnelles de la GRC en Nouvelle-Écosse, de Truro à Dartmouth. Ils prient en outre le ministre de suspendre immédiatement le déménagement de la Station de Truro à Dartmouth et tous les préparatifs connexes en attendant les résultats d'un examen indépendant et approfondi et d'une évaluation des risques.

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au Feuilleton.

Le Président: D'accord?

Des voix: D'accord.

DISCOURS DU TRÔNE

[Traduction]

REPRISE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE EN RÉPONSE

La Chambre reprend l'étude de la motion portant qu'une adresse soit présentée à Son Excellence la gouverneure générale en réponse au discours qu'elle a prononcé à l'ouverture de la session.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, comme je le disais tout à l'heure, nous avons eu droit à un match de la Coupe Grey enlevant cette année. Comme je viens de Winnipeg, il n'y a rien de plus stimulant qu'une saine rivalité entre la Saskatchewan et Winnipeg. Nous avons remporté le Banjo Bowl, mais je crois que les Roughriders ont eu gain de cause lors de la Classique de la fête du Travail. Une chose est sûre, cela dit: il y a de grands amateurs de football à Winnipeg et en Saskatchewan.

La question que je soumetts au député est donc empreinte d'esprit d'équipe. Si nous voulons disputer un bon match et répondre aux attentes des gens que nous représentons, ne croit-il pas que nous devrions travailler main dans la main et multiplier les façons d'en donner plus à l'ensemble des Canadiens?

● (1225)

M. Warren Steinley (Regina—Lewvan, PCC): Monsieur le Président, je suis plus qu'heureux de parler de collaboration et d'esprit d'équipe. Je félicite d'ailleurs l'équipe de Winnipeg pour sa première Coupe Grey depuis, je crois, que je suis né.

Je ne demande pas mieux que de collaborer avec le gouvernement quand nous avons des intérêts communs. Le député manitobain et moi souhaitons par exemple construire des pipelines pour le secteur pétrolier et gazier. J'ose espérer qu'ensemble, nous pourrions jeter aux orties le projet de loi C-69 ou à tout le moins le modifier afin que les travailleurs du secteur pétrolier et gazier puissent recommencer à travailler le plus tôt possible et que nous puissions

L'Adresse

construire des pipelines, idéalement avec l'acier produit par EVRAZ.

M. Paul Manly (Nanaimo—Ladysmith, PV): Monsieur le Président, au cours du débat plus tôt aujourd'hui, il a été question de l'Allocation canadienne pour enfants. J'ai entendu le député d'en face parler de l'importance de réduire la dette pour la prochaine génération et de réduire les impôts. Il a également dressé une analogie entre le mariage, le fait d'avoir des enfants, et se faire saisir sa maison. En cette période de crise climatique, il est beaucoup plus probable que la dernière image sera celle d'une famille qui a perdu sa maison dans un feu de forêt, une inondation, un ouragan ou une tornade.

Alors que nous arrivons au terme de la COP25, qui se tient à Madrid, le gouvernement n'a toujours pas proposé de modifier les cibles en matière de changements climatiques qu'il s'était fixées pour 2030. Il s'est fixé l'objectif que le Canada devienne carboneutre d'ici 2050. Ce n'est pas demain la veille. Je serai un très vieil homme d'ici là. Ma fille aînée et ma petite-fille apprécient l'Allocation canadienne pour enfants, mais ma plus jeune est anxieuse. Elle s'inquiète comme d'autres personnes qui ont travaillé pour ma campagne électorale et qui font maintenant la grève des enfants; ils ne veulent plus avoir d'enfants parce qu'ils craignent pour l'avenir. En tant que parlementaires, en tant que dirigeants, nous devons affronter cette crise climatique comme il se doit.

M. Warren Steinley: Monsieur le Président, je crois que le pays doit relever de nombreux défis, notamment sur le plan environnemental. En tant que père de trois jeunes enfants, je suis résolu à leur laisser un environnement plus vert et plus propre. Nous devons tous assumer cette responsabilité. Je ne souhaite pas laisser de déficit financier ou environnemental à la prochaine prochaine. Nous devons travailler dur pour créer les conditions gagnantes à cet égard.

Notre plateforme électorale contenait un excellent plan pour assainir l'environnement, notamment des mesures visant à nettoyer les lacs, les rivières et les océans et à enrayer la pollution des océans sur les deux côtes du pays. Je suis fermement résolu à laisser un environnement plus vert, plus sûr et plus propre à la prochaine génération.

M. Peter Julian (New Westminster—Burnaby, NPD): Monsieur le Président, je suis étonné de constater que, dans le discours du Trône, le gouvernement libéral a simplement dit qu'il allait poursuivre son bon travail dans le domaine du logement. Or, la vallée du bas Fraser et ma circonscription, New Westminster—Burnaby, traversent une crise du logement abordable. Les gens en arrachent. Ils doivent choisir entre payer leurs médicaments et payer leur loyer pour garder un toit au-dessus de leur tête. Des familles doivent littéralement se battre pour conserver leur logement. Certaines n'y arrivent pas, et c'est pourquoi le nombre de sans-abri ne cesse d'augmenter.

Dans ce contexte, des aînés n'arrivent pas à payer leur loyer qui augmente en flèche simplement parce que leurs prestations de retraite ne sont pas suffisamment élevées. Ils finissent donc par se retrouver dans la rue. John Young, de New Westminster, a dû trouver refuge dans le dernier bien en sa possession, sa voiture garée dans un parc de stationnement, parce qu'il ne pouvait plus payer son loyer.

Pourquoi le gouvernement ne prend-il pas au sérieux la crise du logement abordable au pays?

L'Adresse

M. Warren Steinley: Monsieur le Président, je ne peux pas me prononcer à la place du gouvernement libéral, mais je crois que nous devrions tous travailler ensemble pour rendre la vie plus abordable à l'ensemble des Canadiens. Nous sommes capables de nous mettre d'accord là-dessus.

Pendant que je faisais du porte-à-porte dans Regina—Lewvan, les gens m'ont dit à maintes reprises qu'ils payaient trop d'impôt. Tous les parlementaires doivent collaborer sur le dossier de l'abordabilité et présenter des suggestions au gouvernement libéral minoritaire afin que les Canadiens puissent améliorer leur sort. Nous sommes capables d'unir nos efforts énergiques avec diligence, dans cette enceinte, pour améliorer le sort des Canadiens.

Étant donné qu'il s'agit probablement de ma dernière question, je veux profiter de l'occasion pour souhaiter, au nom de mon épouse Larissa et de nos enfants, Jameson, Nickson et Claire, un très joyeux Noël aux habitants de Regina—Lewvan et du reste du Canada. Je souhaite à tout le monde une très bonne année 2020.

• (1230)

[Français]

M. Darrell Samson (secrétaire parlementaire du ministre des Anciens Combattants et ministre associé de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, j'ai le plaisir d'être de nouveau ici, à la Chambre, pour la 43^e législature, et d'avoir l'occasion de me prononcer sur le discours du Trône.

L'occasion de donner des discours à la Chambre m'a manqué entre les mois de juillet et de décembre, mais il faut dire que j'ai eu bien des occasions de le faire durant la campagne électorale.

[Traduction]

Je suis extrêmement content de revenir à la Chambre pour la 43^e législature. Je suis heureux d'avoir l'occasion de parler du discours du Trône. Il s'agit d'un discours très important qu'il faut communiquer aux Canadiens puisqu'il constitue une feuille de route, c'est-à-dire la vision du gouvernement. La Chambre m'a un peu manqué depuis juin, en raison des élections. J'aime informer les députés de ce qui se passe dans ma circonscription, Sackville—Preston—Chezzetcook, et continuer à défendre les intérêts de mes concitoyens.

Je dois remercier les gens de Sackville—Preston—Chezzetcook de m'avoir encore une fois fait confiance et de m'avoir permis de continuer à travailler avec eux et pour eux. C'est exactement ce que je compte faire. Je remercie aussi les nombreux bénévoles de ma circonscription et de l'extérieur de ma circonscription. Un grand nombre de bénévoles ont participé tout au long de la campagne électorale, c'est-à-dire de la première journée jusqu'au 21 octobre. À bien y penser, c'est vraiment l'essence même de la démocratie. Ces personnes veulent participer au processus électoral et elles veulent que leurs voix soient entendues. Je suis très reconnaissant de l'appui qu'elles m'ont donné et je les en remercie.

Je tiens aussi à remercier ma famille. Comme les députés le savent, la fonction de parlementaire ne nous permet pas d'être à la maison aussi souvent que nous le souhaiterions. Le vrai travail se fait auprès de nos concitoyens, mais il faut aussi être présent à la Chambre pour légiférer et travailler ensemble afin d'améliorer la vie des Canadiens en général et celle des gens dans nos circonscriptions respectives.

Du début à la fin, j'ai eu l'impression que deux campagnes électorales distinctes se déroulaient en même temps. J'aimerais dire

quelques mots à ce sujet et sur la perception que mes concitoyens et moi-même avons de la situation à l'échelle nationale et à l'échelle locale. Pour être tout à fait honnête, au niveau national, il s'agissait d'une campagne inédite pour les Canadiens: les insultes et la désinformation fusaient de partout, et on est même allé jusqu'à tenter de faire peur aux gens. Bien des choses vues et entendues à la télévision ont mis les Canadiens mal à l'aise, peu habitués qu'ils sont à certains procédés. Nous travaillons ensemble. Nous avons confiance les uns dans les autres pour faire avancer les choses pour les Canadiens.

En fin de compte, je me suis retroussé les manches et je me suis concentré sur le travail à faire, en étroite collaboration avec mes électeurs, auxquels j'ai tendu l'oreille. J'ai pu ainsi faire valoir quelques-unes des grandes réalisations du gouvernement au cours des quatre dernières années. En discutant avec les aînés de l'aide que nous leur avons apportée, je leur ai rappelé que nous avons débloqué des fonds pour sortir un grand nombre d'entre eux de la pauvreté et que nous avons vite ramené l'âge de la retraite à 65 ans, peu de temps après que les conservateurs l'eurent haussé à 67 ans.

• (1235)

Bien entendu, la discussion sur les changements climatiques est importante. Il s'agit d'un dossier crucial et probablement le plus grand défi de notre époque. De nombreux habitants de ma circonscription ont beaucoup de propositions à cet égard. Ils accueillent favorablement les excellentes mesures que nous avons prises, comme l'augmentation de la proportion de plans d'eau et de terres protégés, que nous faisons passer de 1 % à 14 %. Ils comprennent que ce pourcentage augmentera à 25 % d'ici 2025 et à 30 % d'ici 2030.

J'ai eu l'occasion également de m'entretenir avec de nombreux anciens combattants. La population de la Nouvelle-Écosse affiche la plus grande proportion d'anciens combattants et de personnel militaire du Canada, et celle de la circonscription de Sackville—Preston—Chezzetcook affiche la plus grande proportion de la province. Il m'est donc extrêmement important de poursuivre le dialogue avec les anciens combattants et les militaires.

Les députés le savent peut-être déjà, mais j'ai eu l'honneur d'avoir été nommé secrétaire parlementaire du ministre des Anciens Combattants et ministre associé de la Défense nationale par le premier ministre. C'est un honneur, car j'ai été appelé à travailler étroitement avec des militaires et des anciens combattants. J'ai aussi siégé au Comité permanent des anciens combattants au cours des deux dernières années.

Nous avons eu des conversations très intéressantes à l'échelle locale mais, si je ne m'abuse, pas à l'échelle nationale. Quoi qu'il en soit, les Canadiens ont pris la bonne décision en nous réalisant pour former le gouvernement. Cependant, nous devons nous acquitter de ce nouveau mandat dans un contexte de gouvernement minoritaire. Néanmoins, j'estime que l'actuel gouvernement est le mieux placé pour diriger le Canada et en assurer l'avenir.

Nous sommes conscients qu'il faut faire davantage dans le dossier de l'assurance-médicaments. Il s'agit d'une mesure extrêmement importante. Il faut également faire davantage dans le secteur social, notamment en matière de logement.

Nous savons aussi qu'il est nécessaire d'être actifs en ce qui concerne les accords commerciaux. C'est d'ailleurs ce que nous avons fait dans le passé. Nous avons conclu 14 ententes commerciales au cours d'un seul mandat. Sans entrer dans les détails, je mentionne trois accords particulièrement importants, notamment l'Accord de libre-échange nord-américain, qui nous a extrêmement bien servis, et bien sûr, le Partenariat Asie-Pacifique et l'accord de libre-échange avec l'Union européenne. Je précise que chacun de ces deux derniers accords nous ont ouvert un marché de 500 millions de personnes avec lesquelles commercer. Au total, cela représente un milliard de personnes.

Le défi consiste à savoir comment nous allons collaborer. J'ai été ravi d'entendre certains chefs de partis de l'opposition, pas tous, affirmer clairement à la Chambre la semaine dernière qu'ils prennent toute la mesure du défi. Les Canadiens souhaitent que nous collaborions. En fait, c'est ce qu'ils veulent. Ils savent que notre parti est ouvert à la collaboration parce qu'il est extrêmement important d'adopter cette approche. Il faut cesser de chercher des coupables et de blâmer les autres. Une bonne idée est toujours valable, peu importe de quel parti à la Chambre elle vient. Il est essentiel de s'en rappeler.

Je parlerai maintenant des gouvernements minoritaires. Certains de ces gouvernements ont été remarquables dans la mesure où ils ont réussi à apporter des changements substantiels dans l'intérêt des Canadiens. Je songe en premier lieu au gouvernement minoritaire dirigé par Lester B. Pearson. On a qualifié cette période de belle époque parce qu'elle a été marquée par des réalisations très importantes. Voici quelques-unes des grandes réussites de ces années.

• (1240)

Une réussite extrêmement importante est la Loi sur les langues officielles. C'est drôle parce que, 50 ans plus tard, nous la modernisons. Cette loi reconnaissait tant les pères fondateurs que les peuples fondateurs. Aujourd'hui, nous sommes beaucoup plus riches non seulement parce que nous nous comprenons mutuellement, mais aussi parce que le fait d'avoir deux langues officielles au Canada nous permet de commercer avec de nombreux pays.

Une autre réussite est le Régime de pensions du Canada. L'année dernière, le gouvernement a réussi, en collaboration avec les provinces et les territoires, à opérer une modernisation nécessaire du Régime de pensions du Canada dont les Canadiens peuvent être fiers. Les Canadiens en tireront de plus en plus d'avantages à mesure que nous progresserons.

L'assurance-maladie est une autre réussite découlant d'un gouvernement minoritaire. Elle est extrêmement importante. Je dois raconter. L'un des principaux acteurs du gouvernement libéral minoritaire à l'époque était Allan J. MacEachen, de l'île du Cap-Breton. Il est devenu vice-premier ministre du Canada et a siégé aux côtés de Pierre Elliott Trudeau.

Nous avons instauré le nouveau programme de prêts d'études. On a posé une question à ce sujet aujourd'hui. Au cours des deux ou trois dernières années, le gouvernement y a apporté des changements importants qui faciliteront la vie des jeunes qui tentent d'améliorer leur sort.

C'est aussi pendant cette période que nous avons mis fin à la peine de mort.

Parlons maintenant du gouvernement minoritaire de Paul Martin. Deux améliorations majeures ont eu lieu pendant son mandat. Il y a

L'Adresse

d'abord le mariage entre personnes de même sexe, ce qui est extrêmement important. Le gouvernement a mené la charge dans ce dossier. Il y a aussi eu la taxe sur l'essence, un nouveau programme destiné à aider les municipalités à investir dans de nouvelles infrastructures. Ce programme est si important que l'an dernier nous avons doublé les fonds provenant de la taxe sur l'essence.

Voilà quelques-uns des grands changements que des gouvernements minoritaires ont accomplis.

Est-ce que je suis heureux de la situation? Je préférerais un gouvernement majoritaire, mais je sais qu'en situation minoritaire, les ministériels et l'ensemble des députés parviennent à accomplir bien des choses. C'est ce que les Canadiens veulent que nous fassions, et je sais que nous pouvons le faire et que nous le ferons.

Je m'en voudrais de ne pas parler d'unité nationale. C'est un sujet très important. L'unité nationale est une notion qui ne date pas d'hier, de la semaine dernière ou même de l'an dernier. Nous formons une grande nation parce que nous avons des défis à relever. Lorsque ces défis surviennent, ils deviennent des possibilités dont nous tirons parti pour améliorer notre situation.

J'aimerais partager une anecdote avec mes collègues. Mon père, George A. Samson, était plombier et électricien à l'île du Cap-Breton, plus précisément à l'île Madame. Il avait été à l'école jusqu'en sixième année. Il était conseiller municipal, car il adorait parler et représenter les gens. En 1980, le gouvernement Davis de l'Ontario l'a invité à faire partie d'une assemblée composée de nombreux Canadiens afin de discuter de la Constitution et d'unité nationale. Il était vraiment emballé à l'idée de faire partie de ce projet. Il a participé aux discussions. Je sais qu'elles ont mené à de grandes choses pendant cette décennie.

Il faut mettre fin à cette division et nous concentrer sur nos forces plutôt que sur nos différences. Ce que nous demandons aujourd'hui, c'est quelque chose que les Canadiens ont toujours su bien faire dans le passé.

• (1245)

Quand j'entends parler d'éminents politiciens qui mettent l'accent sur nos différences, attisant de ce fait des insécurités ici et là, cela me blesse sincèrement, car je sais que nous pouvons faire mieux.

Qu'on me permette de citer le premier premier ministre du Canada, John A. Macdonald:

Si je pouvais exercer une quelconque influence ou un certain pouvoir sur l'esprit et l'intelligence des habitants du Canada, je leur laisserais cette recommandation en héritage: « Quoi que vous fassiez, adhérez à l'Union. Nous avons un grand pays et nous en ferons l'un des plus grands de l'univers si nous le préservons. Nous sombrerons dans la médiocrité et dans l'adversité si nous acceptons que l'union soit brisée. »

Je ne saurais mieux dire moi-même.

Il s'agit de travailler ensemble: voilà l'essentiel. Notre pays est formidable, mais à quel point? Eh bien, nous vivons dans l'un des meilleurs pays au monde. Pendant quatre années consécutives, notre pays a été classé au premier rang mondial pour ce qui est de la qualité de vie. Ce n'est pas si mal. Nous occupons également le troisième rang mondial pour l'éducation, le quatrième rang pour la liberté, le sixième rang parmi les meilleurs pays avec lesquels faire des affaires, et le neuvième rang pour l'indice de bonheur. Quel grand pays. Continuons de travailler ensemble à améliorer la vie de tous les Canadiens.

L'Adresse

Pour ce faire, nous avons besoin de l'appui des députés de tous les partis. Nous devons aider le milieu des affaires et collaborer avec lui afin de garantir qu'il dispose des outils pour établir des liens et tirer profit des accords commerciaux internationaux que nous signons. Nous devons collaborer pour lutter contre les changements climatiques parce qu'il s'agit du plus grand défi de notre époque. Nous devons travailler ensemble afin de respecter la promesse que nous avons faite à tous les Canadiens relativement à l'assurance-médicaments. C'est extrêmement important. Nous devons continuer à travailler ensemble pour le logement en construisant des logements pour les aînés. C'est le prochain défi.

Nous nous concentrons sur ces enjeux, c'est essentiel. Nous devons mettre l'accent sur les familles, les jeunes, les anciens combattants et les aînés. Ce sont là des aspects essentiels, et nous devons collaborer pour obtenir des résultats. Je crois que nous le ferons. Nous devons y arriver.

Je vais parler du Wexit. Les gens de l'Ouest sont impatients. Nous travaillerons avec eux parce que, quand les temps sont durs dans une région du pays, nous unissons nos forces et trouvons des façons de créer des liens et d'aider les gens. Voilà ce que nous ferons.

J'ai déjà constaté une avancée en Alberta en ce qui concerne la lutte contre les changements climatiques. Le premier ministre provincial s'est dit maintenant ouvert à l'idée. C'est ce que j'appelle un véritable effort de collaboration en vue de continuer à améliorer ce grand pays.

Qu'en est-il du pipeline? Il y a déjà 2 200 personnes qui travaillent sur ce chantier et, à l'été, elles seront 4 200. Nous allons maintenant de l'avant avec le pipeline, comme nous l'avions promis.

J'entends aussi parler du projet de loi C-69 par rapport au Wexit. Je crois que le premier ministre a dit l'autre jour que nous sommes ouverts aux discussions si certains ajustements doivent être apportés. Il a même demandé aux premiers ministres provinciaux de travailler ensemble dans le but de présenter des suggestions communes. C'était mon troisième point.

Le quatrième enjeu dont j'entends beaucoup parler est celui des paiements de péréquation ou du programme de stabilité financière. C'est justement à cela que ces mesures servent. Nous essayons de soutenir les gens de l'Ouest et nous continuerons à le faire. Une façon d'y parvenir est de faire des ajustements. En apportant des modifications parce que les temps sont durs pour certaines provinces, nous leur venons en aide. En période de prospérité, nous nous attendons à ce qu'elles soutiennent le reste du Canada.

C'est un plaisir d'être de retour à la Chambre des communes pour prendre la parole au nom des habitants de ma circonscription, Sackville—Preston—Chezzetcook.

• (1250)

M. Marty Morantz (Charleswood—St. James—Assiniboia—Headingley, PCC): Monsieur le Président, je sais que le député d'en face aime bien brosser un tableau de la situation qui est très rose, mais bien entendu, tout n'est pas parfait.

Cette semaine, l'ombudsman des contribuables a annoncé qu'elle allait se pencher sur l'ARC et sur l'Allocation canadienne pour enfants. Elle a dit que les gens subissaient des effets néfastes et elle a soulevé à répétition cette question auprès du gouvernement.

Les familles vulnérables qui font des demandes se heurtent constamment à des difficultés liées aux documents exigés par l'ARC. Par exemple, les femmes qui fuient la violence familiale ont besoin d'obtenir des signatures de la part de leur partenaire violent. Des nouveaux arrivants ne reçoivent pas les prestations en raison de problèmes liés aux documents à fournir, et des familles se font ordonner de rembourser des prestations.

Pourquoi en sommes-nous venus au point où l'ombudsman des contribuables, après avoir répété au gouvernement qu'il devait remédier à la situation, a été forcée d'annoncer qu'elle allait mener un examen afin de savoir pourquoi les familles les plus vulnérables du Canada peinent autant à recevoir l'Allocation canadienne pour enfants?

M. Darrell Samson: Monsieur le Président, je suis content que le député ait abordé la question de l'Allocation canadienne pour enfants. Pendant ma campagne électorale, au cours des deux derniers mois, les habitants de ma circonscription ont dit beaucoup de bien de cette allocation. Plusieurs familles reçoivent l'aide dont elles ont besoin pour continuer de subvenir aux besoins de leurs enfants. C'est important pour elles.

Je remercie le député de sa question au sujet de l'ARC et des difficultés qu'éprouvent les Canadiens vulnérables. C'est de cette manière que nous devons collaborer. Si l'ombudsman veut mener un examen ou une enquête, c'est probablement parce qu'elle a reçu beaucoup de plaintes. Notre travail consiste à examiner le problème pour trouver une solution. Au bout du compte, s'il y a quelque chose à régler, c'est à nous de le faire, et nous le ferons avec l'aide du député.

Mme Rachel Blaney (North Island—Powell River, NPD): Monsieur le Président, je suis heureuse d'avoir l'occasion de débattre avec quelqu'un qui sera appelé à travailler en étroite collaboration avec moi. À titre de porte-parole du NPD sur le dossier des anciens combattants, je souhaite la bienvenue au député dans son rôle de secrétaire parlementaire et j'ai hâte de travailler avec lui pour faire avancer les choses pour les anciens combattants canadiens.

Aujourd'hui, j'aimerais parler des aînés. Plus tôt cette année, j'ai présenté un projet de loi d'initiative parlementaire à la Chambre des communes parce que j'ai constaté que, chaque année, en juillet, des aînés de partout au pays perdent le Supplément de revenu garanti. Ce sont d'ailleurs entre 30 000 et 40 000 aînés qui sont touchés. Ils perdent leur supplément parce qu'un problème ou un autre — des problèmes de santé ou la perte d'un proche par exemple — les empêche de produire leur déclaration de revenus à temps.

J'ai présenté un projet de loi d'initiative parlementaire afin de donner à tous les aînés du pays qui touchent le Supplément de revenu garanti, qui comptent parmi les personnes les plus pauvres au pays, une période de grâce d'un an pour leur éviter de perdre ce supplément s'ils produisent leur déclaration de revenus un peu en retard.

Puis-je compter sur l'appui du député lorsque je présenterai de nouveau ce projet de loi à la Chambre?

M. Darrell Samson: Monsieur le Président, j'ai hâte de commencer à travailler avec la députée sur le dossier des vétérans dans le cadre du Comité des anciens combattants. Il est extrêmement important que nous continuions à faire ce qu'il faut pour soutenir nos militaires.

La question de la députée au sujet des aînés est très importante. Le gouvernement a dit qu'il réduirait les impôts l'an prochain, comme promis. C'est extrêmement important et cela aidera les aînés. Par exemple, à l'heure actuelle les premiers 12 400 \$ qu'un Canadien gagne ne sont pas imposés. Le gouvernement veut faire passer ce montant à 15 000 \$. Des centaines de milliers de personnes âgées bénéficieront de cette réduction d'impôt et n'auront pas à payer d'impôt. Les étudiants qui travaillent à temps partiel n'auront pas non plus à payer d'impôt sur les premiers 15 000 \$ qu'ils gagnent. Pour beaucoup d'entre eux, cela signifie qu'ils ne paieront absolument aucun impôt.

Nous nous employons à aider les aînés, mais cette réduction d'impôt aidera aussi les étudiants et des milliers d'autres Canadiens.

• (1255)

[Français]

Mme Christine Normandin (Saint-Jean, BQ): Monsieur le Président, mon collègue a beaucoup parlé de la lutte contre la pauvreté et en particulier contre la pauvreté infantile. En tant qu'avocate de formation en droit de la famille, c'est une question qui m'intéresse.

On a beaucoup parlé des allocations familiales pour enfants, qui peuvent effectivement avoir un effet important sur la vie des familles. Toutefois, il y a des familles vulnérables qui en auraient grandement besoin, mais qui n'y ont pas droit. Je parle notamment des familles ayant des enfants qui sont placés sous la protection de la jeunesse ou dans un centre d'hébergement. Dans ces cas, les allocations familiales sont retirées aux familles, et ce, même si l'enfant ne passe qu'une seule journée par mois dans un centre jeunesse.

Ces familles, qui travaillent souvent à améliorer leurs capacités parentales, partent avec une épine dans le pied en ayant encore moins de ressources que les autres familles. J'aimerais connaître la position de mon collègue.

Est-ce qu'il est ouvert à discuter d'une révision de la situation?

M. Darrell Samson: Monsieur le Président, je remercie ma collègue de sa question, qui est sans aucun doute extrêmement importante.

Dans mon discours, j'ai parlé de l'allocation qu'on donne aux familles. Elle est extrêmement importante. À titre d'exemple, juste dans ma circonscription, Sackville—Preston—Chezzetcook, on remet 5,2 millions de dollars par mois aux familles. Cela représente 60 millions de dollars par année. On n'a qu'à multiplier ce montant par 338, soit le nombre de députés, pour connaître la valeur totale de cet investissement du Canada pour appuyer les familles. Cela ne répond pas spécifiquement à la question de ma collègue, mais je voulais aborder brièvement le sujet.

En ce qui concerne les familles dont vous parlez, soit celles qui n'ont pas accès aux allocations parce que leurs enfants ne sont pas là toute la semaine, j'en ai déjà entendu parler. Je vais donc m'informer davantage, mais il me semblerait logique, dans le pire des cas, que les familles reçoivent un certain pourcentage de l'allocation en fonction du nombre de jours où l'enfant est à la maison.

Le vice-président: Je rappelle aux honorables députés d'adresser leurs commentaires à la présidence.

L'honorable député de Coast of Bays—Central—Notre Dame a la parole.

L'Adresse

[Traduction]

M. Scott Simms (Coast of Bays—Central—Notre Dame, Lib.): Monsieur le Président, puisque c'est mon premier discours, je veux profiter de l'occasion pour remercier les habitants de Coast of Bays—Central—Notre Dame, au centre de Terre-Neuve, du merveilleux honneur qu'ils m'ont fait en me permettant de les représenter ici.

Je veux poser une question à mon collègue, mais je tiens d'abord à le féliciter. Il avait promis de baisser le ton, et c'est ce qu'il a fait. Il a fait preuve d'une certaine retenue. Je l'ai déjà entendu en pleine envolée oratoire, et je n'exagère pas en disant qu'il peut faire trembler les poutres de cette enceinte. Je le remercie donc d'avoir légèrement baissé le ton puisque je suis assis juste devant lui.

Durant la dernière campagne électorale, j'ai beaucoup entendu parler des médicaments sur ordonnance et de leur prix. La hausse des prix, surtout au cours des cinq à dix dernières années, a été plutôt spectaculaire. C'est le moins que je puisse dire.

Ces derniers temps, nous en sommes arrivés à un point où nous devons engager sérieusement le dialogue avec les provinces, d'une manière respectueuse, afin de pouvoir apporter de l'aide à la population canadienne, et surtout aux aînés, qui sont particulièrement vulnérables.

Je demanderai à mon collègue de nous dire, en continuant de faire preuve de la même retenue toute relative, à quel point le sort des aînés dans sa circonscription lui tient à cœur.

M. Darrell Samson: Monsieur le Président, je dois m'excuser de regarder parfois de l'autre côté de la Chambre. Je suis un ancien enseignant, et c'est ce que je devais faire pour m'assurer que j'avais l'attention de tous les élèves. Je devais voir leurs yeux pour savoir qu'ils m'écoutaient quand je parlais. Je m'en excuse, mais cela fait partie de qui je suis, et j'en suis fier.

Je remercie mon collègue de son observation. J'ai promis de baisser le ton et j'y travaille, mais ce n'est pas une tâche facile. On ne peut pas briser si facilement les vieilles habitudes.

Le député a parlé du prix des médicaments sur ordonnance, un sujet extrêmement important. Je tiens à lui parler, ainsi qu'à la Chambre, des mesures prises par le gouvernement au cours de son dernier mandat. Nous avons créé l'Agence canadienne des médicaments, qui nous permet d'acheter des médicaments en grandes quantités. Cela nous permet d'économiser 3 milliards de dollars par année, ce qui est non négligeable.

Le député a mentionné à quel point c'est important pour les aînés. Durant les quelques semaines qui ont suivi les élections, j'ai pu passer plus de temps dans ma circonscription, où j'ai eu de très bonnes conversations avec des aînés. Je continuerai de le faire, à l'avenir.

• (1300)

Le vice-président: Nous reprenons le débat, mais avant, je tiens à dire que je sais que des députés se lèvent chaque fois que j'annonce que nous passons aux questions et observations. Je les encourage à continuer de le faire. C'est ainsi qu'ils attireront l'attention de la présidence, et je puis assurer aux députés que s'ils continuent de le faire, leur tour viendra assurément. Soyez persistants, et nous nous assurerons que chaque député qui veut participer à la période de questions et observations aura l'occasion de le faire. Ce ne sera peut-être pas pendant la même partie du débat, mais nous finirons par lui donner l'occasion de participer.

L'Adresse

M. Brad Redekopp (Saskatoon-Ouest, PCC): Monsieur le Président, sachez que je partagerai mon temps de parole avec le député de Calgary-Centre.

J'ai aujourd'hui l'honneur de m'adresser pour la toute première fois à la Chambre. J'aimerais donc commencer par remercier les électeurs de Saskatoon-Ouest de m'avoir fait assez confiance pour les représenter à la Chambre des communes tout au long de la 43^e législature. C'est avec beaucoup d'humilité et de reconnaissance que j'accepte l'honneur et le privilège qu'ils me font. Je leur promets de les représenter de mon mieux et de bien faire valoir leur point de vue ici, à Ottawa.

Je remercie également mon équipe électorale, qui était composée de Sunny, de Braden, d'Alex, de Kaitlyn, de Donna-Lyn, de Josh et de Jared. J'envoie un salut bien spécial aux membres du club conservateur du campus de l'Université de la Saskatchewan, qui m'ont beaucoup aidé dans le porte-à-porte. Je tiens aussi à remercier chaleureusement mon amie et collègue de Sentier Carlton—Eagle Creek et son mari, Milton Block, pour tous leurs encouragements, ainsi que les nombreux bénévoles et donateurs, car c'est grâce à eux que je suis ici.

Je n'apprendrai rien à personne en disant que les députés ont absolument besoin du soutien de leur famille pour bien faire leur travail, alors j'aimerais remercier mes parents, Alvin et Irene Redekopp; ma soeur, Gaylene Molnar, et toute sa famille; ainsi que mes deux merveilleux fils, Kyle et Eric Redekopp. C'est évidemment sans oublier ma ravissante épouse, Cheryl Redekopp. Je n'aurais jamais réussi s'ils n'avaient pas été là.

C'est pour ces gens et pour les 75 000 autres personnes qui vivent dans Saskatoon-Ouest que je prends aujourd'hui la parole au sujet du discours du Trône.

Malheureusement, il m'est impossible de l'appuyer.

Le discours du Trône lance un appel « à l'unité dans la poursuite d'aspirations et d'objectifs communs ». Le premier ministre parle d'écoute et de collaboration entre les parlementaires, mais le discours du Trône ne contient pratiquement rien au sujet des aspirations des gens de Saskatoon. Pire encore, le premier ministre adopte de multiples politiques qui font mal aux habitants de Saskatoon et à l'économie canadienne.

Je vais décrire en quoi consiste l'économie de la Saskatchewan. Prenons l'exemple d'un tabouret à trois pieds. Le premier pied est l'agriculture: blé, canola, orge, avoine et autres cultures du genre. Le deuxième est l'exploitation minière: potasse, uranium, or et diamants. Le troisième pied est le secteur du pétrole et du gaz. L'année dernière, en 2018, ces trois secteurs réunis comptaient pour 36 % du PIB de la Saskatchewan. Le siège du tabouret représente le secteur manufacturier et le secteur de la construction. Le secteur manufacturier produit de la machinerie, de l'équipement industriel et des produits alimentaires, alors que celui de la construction produit les infrastructures pour soutenir toutes ces activités et toute la population. En 2018, ces deux secteurs représentaient 14 % du PIB de la province. Ensemble, les trois pieds et le siège du tabouret sont à l'origine de 50 % du PIB de la Saskatchewan.

L'autre moitié de notre PIB est générée par les services qui appuient les résidents: les magasins, les restaurants, les établissements d'enseignement, les établissements de soins de santé et tout le reste. Ces éléments s'assoient tous sur le tabouret, mais les pattes du ta-

bouret, les piliers de notre PIB, ce sont l'exploitation minière, l'industrie pétrolière et gazière et l'agriculture.

Nous savons tous que ces trois secteurs souffrent en Saskatchewan.

Dans le cas de l'industrie pétrolière et gazière, le projet de loi anti-pipelines, le projet de loi C-69, restreint la capacité d'acheminer le pétrole vers les marchés. Le prix de vente a baissé, l'investissement a diminué et, par conséquent, il y a moins d'emplois.

L'exploitation minière est également touchée par le projet de loi C-69, qui politise le processus d'évaluation d'impact, prolonge les délais et rend le processus d'approbation encore plus incertain. Les entreprises ne perçoivent plus la Saskatchewan comme autrefois, c'est-à-dire comme un milieu sûr et stable où investir. Par conséquent, les investissements vont ailleurs et les emplois disparaissent.

En ce qui concerne l'agriculture, l'incapacité chronique du gouvernement libéral à rétablir ses relations avec la Chine cause du tort aux producteurs de canola.

Qu'est-ce que tout cela signifie pour la population de Saskatoon? Lorsque les pattes du tabouret sont instables, tout le monde en souffre. Le taux de chômage augmente et les gens ont du mal à payer leurs factures. En campagne électorale, j'ai parlé à bien des ménages et des familles qui peinent à arriver d'un mois à l'autre. Je me suis entretenu avec beaucoup de ces personnes dont nous parlons qui, chaque mois, sont à moins de 200 \$ de la faillite.

Voici quelques exemples qui montrent que cette situation touche de vraies personnes.

Je repense à un jeune homme qui travaillait sur une plateforme de forage. Il faisait sept heures de route à partir de Saskatoon pour aller travailler à Drayton Valley, en Alberta. Il travaillait pendant un bloc de deux semaines à la fois, 12 heures par jour. Il faisait un bon salaire qu'il dépensait à Saskatoon: il achetait des véhicules et de l'équipement stéréo, allait au restaurant, et ainsi de suite. Je le sais, parce que ce jeune homme est mon fils. En 2015, les libéraux sont arrivés au pouvoir. Ils ont présenté leurs projets de loi anti-pipelines et anti-pétroliers, qui ont fait chuter le prix du pétrole canadien et les investissements. Résultat: mon fils a perdu son emploi, et il a cessé de dépenser à Saskatoon.

Je peux aussi vous parler d'un fabricant qui fournissait des pièces à l'industrie minière et à l'industrie pétrolière et gazière. Il avait 140 employés à Saskatoon. On parle ici d'emplois bien rémunérés, qui procuraient un revenu à 140 familles de Saskatoon. Je le sais parce que mon beau-frère travaille pour cette entreprise. Comme le projet de loi C-69 a entraîné une baisse des investissements dans les projets de ressources, l'entreprise a vu ses activités chuter et a mis des gens à pied.

• (1305)

Les Saskatooniens savent heureusement résoudre les problèmes avec créativité et résilience. Ils ont donc fait des recherches et trouvé des contrats qui ont permis à l'entreprise de continuer ses activités, mais elle est maintenant plus petite qu'elle ne l'aurait été si l'industrie pétrolière et gazière avait continué de lui offrir un marché solide.

L'Adresse

Pensons maintenant à un entrepreneur qui construisait de nouvelles maisons pour des familles, qui employait directement quatre personnes et indirectement 40 entrepreneurs pour faire le travail nécessaire, et qui a créé des retombées économiques de plusieurs millions de dollars à Saskatoon. Je le sais parce que c'était mon entreprise. À cause du test de résistance hypothécaire des libéraux, les nouveaux acheteurs sont exclus du marché. De plus, les changements apportés aux codes du bâtiment ont beaucoup augmenté le coût de construction des maisons. Résultat: la construction a nettement ralenti à Saskatoon. Les mises en chantier sont à leur niveau le plus bas en 14 ans. Dans le secteur de la construction, beaucoup de braves gens sont dans une situation difficile ou ont perdu leur emploi.

Qu'est-ce que je m'attendais à trouver dans le discours du Trône pour favoriser la collaboration? Je m'attendais certainement à y trouver des mesures destinées à soutenir l'emploi dans l'Ouest. Après tout, deux jours après que les libéraux se sont retrouvés à former un gouvernement minoritaire en octobre dernier, le premier ministre a déclaré qu'il devait manifestement en faire plus pour gagner la confiance des habitants de la Saskatchewan. Je m'attendais donc à ce que le gouvernement cherche à soutenir les travailleurs des secteurs pétrolier, gazier et minier, ainsi que les agriculteurs.

Qu'est-ce que j'ai entendu à la lecture du discours du Trône?

J'ai entendu une vague référence aux ressources naturelles et aux agriculteurs. Toutefois, il n'a pas été question du pipeline Trans Mountain, de la création d'un corridor énergétique national ou de la possibilité d'abroger les projets de loi C-69 et C-48, ni même d'y apporter des changements. Le gouvernement n'a pas dit non plus qu'il était préoccupé par la dette, qui ne cesse de croître et qui atteint un niveau dangereux. Je pense que Rex Murphy a très bien résumé la situation lorsqu'il a dit que le discours du Trône est un cimetière sémantique où la monotonie se conjugue à la suffisance pour réduire à néant la vitalité et le dynamisme de nos deux merveilleuses langues officielles.

Il a été question du logement dans le discours du Trône, et j'espère que le gouvernement passera de la parole aux actes. Dans ma circonscription, de nombreuses personnes n'ont pas les moyens de se payer un logement adéquat et stable. En tant qu'ancien constructeur d'habitations, je demande au gouvernement d'assouplir les critères de simulation de crise applicables aux prêts hypothécaires, car ceux-ci ont une incidence négative considérable sur le secteur de la construction à Saskatoon.

Ce que l'on a à peine mentionné dans le discours du Trône, c'est le mot « emploi ». Les libéraux sont prompts à offrir de l'argent aux Canadiens pour ceci ou pour cela et à accorder des subventions afin de compenser leur inaction sur le plan économique, mais je vais dire quelque chose aux députés au sujet des habitants de Saskatoon: ce sont des gens fiers qui travaillent fort et qui ne demandent pas la charité. Ils veulent des emplois bien rémunérés.

Saskatoon compte aussi beaucoup d'entrepreneurs, des gens prêts à prendre de grands risques pour en employer d'autres et bâtir l'économie. Les entrepreneurs ne veulent pas la charité: ils veulent un environnement stable, des règlements raisonnables et la liberté de travailler fort, de prospérer et de récolter les fruits de leur réussite.

Deux autres mots brillent par leur absence dans le discours du Trône: « équilibre budgétaire ». Je suis très inquiet que le gouvernement libéral ait décidé de dépenser des sommes apparemment illimitées sur toutes sortes de programmes, sans égard à l'économie

sous-jacente qui devra payer la note. Nous alourdissons le fardeau fiscal des prochaines générations avec une dette qui devra être remboursée à un moment donné. J'exhorte le gouvernement à prévoir au moins un retour à l'équilibre budgétaire.

Enfin, les Saskatchewanais se soucient profondément de l'environnement. Les trois pieds du tabouret dont j'ai parlé tout à l'heure sont ancrés dans nos terres. Personne ne sait mieux gérer nos terres que les habitants de la Saskatchewan. Nous comprenons tous qu'une terre, une eau et un air sains sont essentiels à notre prospérité à long terme, mais nous ne pouvons pas adopter une approche fanatique et présumer que la seule façon d'assurer la santé de la planète consiste à mettre un terme au développement humain et à freiner l'innovation et la croissance économique. Nous ne pouvons pas sacrifier les industries agricole, minière, pétrolière et gazière de la Saskatchewan et de l'Alberta en échange d'une séance de photos avec Greta. Nous ne pouvons pas étouffer la croissance économique et continuer d'augmenter les impôts de la population.

Le discours du Trône a clairement indiqué que le gouvernement prévoit continuer d'augmenter la taxe sur le carbone. Les taxes augmenteront et il n'y aura aucune véritable incidence sur les émissions de carbone, ce qui causera du tort aux Canadiens ordinaires et aux propriétaires d'entreprise.

En conclusion, les conservateurs du Canada se concentrent sur les aspirations des Canadiens ordinaires, comme les gens de Saskatoon-Ouest. Nous sommes le parti de la classe moyenne et nous continuerons de présenter des idées concrètes et tangibles qui permettront aux Canadiens d'améliorer leur sort et qui feront en sorte que le gouvernement les laisse tranquilles.

En terminant, je tiens à féliciter et à remercier le chef de mon parti pour son travail et ses efforts incessants au cours des 15 dernières années. Je veux aussi souhaiter un très joyeux Noël et une bonne année à tous les députés.

• (1310)

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'espère qu'au cours du congé, le député changera d'avis au sujet du discours du Trône. Il s'agit d'un document général mettant en lumière ce qui se passera à un très haut niveau. Il aborde des sujets tels que la classe moyenne du Canada, l'environnement et les relations avec les Autochtones, et nous devrions réfléchir à ce qui s'est produit au cours des dernières années. Nous allons continuer d'aller de l'avant. Les résultats ont été extrêmement positifs. Nous avons sorti des gens de la pauvreté et nous avons une économie florissante. Plus d'un million d'emplois ont été créés. C'est normal qu'il y ait des hauts et des bas.

Le député d'en face ne reconnaît-il pas que, lorsque nous repensons aux quatre dernières années, la classe moyenne du Canada se porte assez bien et continuera de bien se porter grâce au programme du gouvernement actuel?

L'Adresse

M. Brad Redekopp: Monsieur le Président, j'ai eu un peu de misère avec le message du discours du Trône au sujet d'un continuum espace-temps. C'était, comme le député l'a mentionné, à un très haut niveau. Je pense que c'était bien au-delà de la portée de la plupart des gens qui l'ont écouté. On y disait très peu de choses. Si on repense à ce qui s'est passé au cours des dernières années, 71 000 personnes de plus ont perdu leur emploi au cours du dernier mois seulement. Ce n'est pas une bonne nouvelle pour les Canadiens. Cela n'aide pas la classe moyenne.

En fait, la classe moyenne en arrache. Lorsque je faisais du porte-à-porte durant la dernière campagne électorale, les électeurs disaient souvent à quel point il leur était difficile de payer les factures et de trouver un emploi bien rémunéré. Je pense qu'il y a encore beaucoup à faire.

M. Daniel Blaikie (Elmwood—Transcona, NPD): Monsieur le Président, l'intervenant libéral précédent a dit à quel point il est important de se serrer les coudes lorsque les temps sont difficiles et que les travailleurs sont dans les câbles, et qu'il faut s'unir pour améliorer les choses. Il y a quelques semaines, la conclusion positive de la grève au CN a démontré ce qu'il est possible d'accomplir lorsque le gouvernement ne se mêle pas de la négociation collective entre un employeur et ses employés.

Ce n'est malheureusement pas l'approche que le gouvernement avait adoptée il y a plus d'un an dans le cas de la grève tournante des employés de Postes Canada. Il a nui aux négociations en prenant parti tôt dans le processus. Il a propagé le message, souvent faux, de la direction de Postes Canada et il a imposé une loi de retour au travail aux employés, qui attendent toujours une entente car le processus traîne en longueur à cause de la loi des libéraux. Les libéraux ont forcé le retour au travail et sont responsables de la loi qui régit le processus actuel. Pire, ce sont eux qui ont embauché les membres de la direction de Postes Canada, et le ministre est en mesure d'intervenir.

Le ministre va-t-il intervenir afin que ces travailleurs, qui oeuvrent dans un milieu où le taux de blessures est anormalement élevé, puissent retourner au travail dans de meilleures conditions?

M. Brad Redekopp: Monsieur le Président, c'est un honneur de voir que le député d'en face pense que je suis un ministre. Je ne peux pas parler au nom du gouvernement, mais j'estime moi aussi que les règles du jeu doivent être stables et équitables pour les entreprises canadiennes. Nous devons les laisser gérer leurs affaires afin qu'elles puissent mener leurs activités.

Pour que les entreprises puissent prospérer, il y a trois éléments qui doivent être les bons: le cadre réglementaire, les ressources financières et le régime fiscal. Les Canadiens sont des gens très intelligents. Nous sommes capables d'accomplir de grandes choses et de faire travailler beaucoup de monde. Par conséquent, si nous étions au pouvoir, voici ce que nous ferions: permettre aux entreprises de prospérer, créer des emplois et renforcer l'activité économique du pays.

• (1315)

M. Arnold Viersen (Peace River—Westlock, PCC): Monsieur le Président, j'aimerais féliciter mon collègue de l'excellent discours qu'il vient de prononcer et lui souhaiter la bienvenue à la Chambre des communes.

Mon collègue de Scarborough—Guildwood a parlé de l'Allocation canadienne pour enfants un peu plus tôt aujourd'hui. Auparavant, c'était la prestation universelle pour enfants, une idée des

conservateurs. À mon avis, c'était une excellente idée de verser l'argent destiné à la garde des enfants directement aux parents plutôt que de faire intervenir la grosse machine bureaucratique de l'État.

Mon collègue a-t-il des suggestions sur ce qui peut être fait pour réduire la bureaucratie gouvernementale et donner aux Canadiens les outils nécessaires pour se débrouiller dans leur milieu?

M. Brad Redekopp: Monsieur le Président, comme je l'ai indiqué dans mon discours, j'ai auparavant été constructeur dans le secteur de l'habitation, où la bureaucratie est très lourde. Énormément de règlements et de règles entrent en jeu, ce qui nuit à l'efficacité des constructeurs et à l'abordabilité pour les consommateurs.

De nombreuses mesures pourraient être prises pour favoriser la collaboration entre les industries. On pourrait notamment uniformiser les règles du jeu et réduire le fardeau réglementaire, qui nuit aux entreprises et ralentit leurs activités.

M. Greg McLean (Calgary-Centre, PCC): Monsieur le Président, comme c'est la première fois que j'interviens à la Chambre des communes, je me dois tout d'abord d'exprimer mes sincères remerciements aux électeurs de Calgary-Centre qui m'ont donné le privilège et la responsabilité de faire entendre leur voix dans cette enceinte.

Calgary-Centre est une région diversifiée qui reflète bien l'excellence dont le Canada fait sa marque de commerce. Elle est un miroir du Canada actuel, mais aussi de son passé glorieux et de son avenir prometteur.

Nous célébrons le passé chaque été, à l'occasion du Stampede, le plus fantastique spectacle en plein air au monde, dont les origines remontent à l'époque où les éleveurs et les cowboys devaient faire preuve de grandes habiletés pour conduire le bétail jusqu'au marché.

L'atmosphère trépidante qui règne dans la métropole qu'est devenue Calgary, notamment dans ses plus vieux quartiers, et la présence des nombreux nouveaux arrivants qui s'y sont établis illustrent bien la réalité actuelle. Malheureusement, au cours des quatre dernières années, les mauvaises politiques gouvernementales ont entraîné un exode des cerveaux et des occasions d'affaires au centre-ville, normalement très animé. Néanmoins, chez nous, tous sont convaincus qu'il est possible de surmonter les difficultés qu'on nous impose de subir.

L'avenir semble plus prometteur depuis que le nouveau gouvernement provincial a mis en œuvre des politiques axées sur la croissance et sur une approche équilibrée qui mettront un terme à des années de stagnation économique pour nous permettre d'aller de l'avant.

J'ai choisi de représenter cette circonscription en raison de tout ce qui lui est associé: vitalité et possibilités, diversité et histoire. Je suis honoré que, lors des dernières élections, les habitants de Calgary-Centre aient si bien entendu mon message qu'ils ont sans hésiter voté massivement pour un député conservateur plutôt que pour le député libéral sortant. Le message que nous envoyons est on ne peut plus clair: les politiques du gouvernement vont dans la mauvaise direction.

Je me permets de revenir en arrière et d'expliquer comment nous en sommes arrivés là. Il y a presque deux ans, en vacances avec ma femme, je lui ai annoncé qu'il était absolument nécessaire d'avoir un meilleur gouvernement au Canada. Je suis fermement convaincu qu'étant donné la politique financière inefficace, les fausses alternatives en matière d'énergie et la fiscalité excessive, nous appauvrissons la prochaine génération de Canadiens. Je lui ai demandé de m'aider à faire changer les choses pour les Canadiens. Elle a accepté. J'avoue que sans son amour et son soutien constants, je ne serais pas ici. J'offre mes remerciements à Ruth, que j'aime de tout mon cœur.

Ce n'est pas une mince affaire que de briguer une charge publique, mais beaucoup d'amis et de partisans nous ont rejoints dans la course. Notre message sur la nécessité de changer la façon dont le Canada est gouverné a trouvé un écho dans toute la ville. Je suis tellement reconnaissant à tous les gens qui ont contribué à nos efforts que je ferai de mon mieux pour mériter leur confiance.

Le message envoyé par les Calgariens était tellement clair que le premier ministre y a fait allusion à plusieurs reprises depuis les élections. La vice-première ministre s'est engagée à écouter sincèrement ce que les Canadiens ont à dire afin d'atténuer le sentiment de désunion créé par le programme du gouvernement.

C'est donc dans ce contexte que j'ai écouté attentivement le discours du Trône. Je n'y ai hélas rien entendu qui ressemble à un retour en arrière ou à de la conciliation. Je l'ai relu en entier, et certains passages m'ont bien donné un peu d'espoir, par exemple quand le gouvernement parle d'alléger le fardeau fiscal de la classe moyenne, d'adopter un plan budgétaire responsable, de miser sur la croissance économique pour améliorer la qualité de vie de nos concitoyens, d'offrir des soins de santé de meilleure qualité aux Canadiens, d'utiliser l'intelligence artificielle de manière éthique, d'acheminer les ressources du pays jusqu'aux marchés et de soutenir inconditionnellement les travailleurs et les travailleuses du secteur canadien des ressources naturelles. Ces idées sont tout à fait d'actualité.

Le passage où il est question des pierres d'assise du régime parlementaire canadien m'a aussi réconforté. Après des années de dérive où les pouvoirs fédéraux obéissaient aux caprices du premier groupe d'intérêt venu, peut-être en effet que le temps est venu de changer d'approche.

Les gestes sont toutefois plus éloquents que les paroles, alors je crains malgré tout, vu le bilan du gouvernement, que ses beaux discours ne donnent pas vraiment de résultats objectifs et tangibles pour les Canadiens. S'agit-il encore une fois de paroles en l'air, ou aurons-nous droit à des résultats concrets? Les Canadiens se retrouveront-ils encore une fois comme Charlie Brown à essayer de frapper le ballon que Lucy lui retire toujours à la dernière minute?

Cela dit, il est évident qu'il y a des choses qui ne sont pas mentionnées dans le discours. Il y a donc absence d'orientation à leur égard. Pour les jeunes Canadiens qui sont déjà sur le marché du travail ou qui sont sur le point d'y entrer, il n'y a pas de promesse que le fardeau fiscal qu'ils devront assumer ne va pas s'alourdir du jour au lendemain pour compenser le gaspillage financier du gouvernement. Il n'y a pas d'engagement à mettre fin au transfert de richesses des travailleurs canadiens vers des institutions financières étrangères pendant que les Canadiens assument les risques associés aux garanties. Il n'y a pas d'engagement à corriger un régime de réglementation que le gouvernement a complètement dérégulé, au point où les Canadiens se retrouvent avec un régime qui rend les

L'Adresse

projets nationaux trop risqués pour qu'on les mette en œuvre, ce qui contribue d'autant à appauvrir une génération de Canadiens et à lui mettre des bâtons dans les roues, surtout chez les Autochtones. Rien n'est fait pour essayer de remédier aux divisions créées, depuis quatre ans et durant les dernières élections, par un premier ministre qui fait ouvertement campagne contre une région du pays. C'est une attitude qui trahit des préjugés profondément enracinés et qui est indigne d'un chef de gouvernement.

• (1320)

Je remarque que le discours du Trône mentionne les « changements climatiques » huit fois. C'est beaucoup. C'est l'élément central de la vertu du gouvernement. Le climat est en train de changer. Nous devons lutter contre ces changements et en atténuer les effets. Nous devons reconnaître que le Canada n'est pas une île et accepter que tous nos efforts seront vains si les grands pollueurs du monde ne font rien.

Examinons clairement le coût de notre approche vertueuse par rapport à notre contribution négligeable aux émissions de gaz à effet de serre. Notre leadership mondial dans ce dossier doit unir le pays pour véritablement aider à résoudre le problème, et non nous diviser par une approche qui n'accomplit pratiquement rien. Nous avons un rôle à jouer pour lutter contre ce problème mondial. Guidons les Canadiens vers nos solutions, mais d'abord, libérons-nous des partis pris et des hyperboles qui ne font que jeter de l'huile sur le feu et alimenter la division.

Nos paroles et notre approche ont de l'importance. Nous avons un problème à résoudre et les décideurs d'aujourd'hui doivent trouver les solutions qui donneront les résultats souhaités. Toutefois, il faut comprendre que le langage que nous employons dans ce dossier a poussé une génération à l'hystérie, car elle croit que l'avenir est sombre.

[Français]

Au contraire, je crois que les meilleurs jours du Canada nous attendent.

[Traduction]

Je travaille avec des professionnels et des technologues du domaine de l'énergie. Ce sont tous des parents. Chacun s'efforce dans son domaine d'améliorer la vie de ses enfants et de faire de ce pays un meilleur endroit où vivre. Tous sont consternés par les demi-vérités et les choix illusoire qui leur sert le gouvernement.

Si l'on examine le cycle complet des résultats proposés, on constate que cela va empirer la situation pour la planète, pour le Canada, pour notre environnement et pour nos familles. Nous savons qu'il n'existe aucune façon de produire de l'énergie qui n'ait aucune incidence sur l'environnement. Le charbon, le pétrole, le gaz naturel, l'hydroélectricité, l'énergie solaire, l'énergie éolienne et l'énergie nucléaire ont tous une empreinte environnementale et une empreinte carbone.

La production pétrolière du Canada fait partie des 8 % de la production pétrolière mondiale les plus écologiques. J'ajouterai que cette production selon les normes canadiennes coûte cher. Est-ce là la ressource que nous ne voulons pas que le monde produise?

L'Adresse

[Français]

Tous les gouvernements doivent faire attention aux solutions qui engendreraient des problèmes plus importants. Oui, le Canada doit s'attaquer efficacement aux changements climatiques, et nous devons trouver des solutions.

[Traduction]

Les fausses solutions ne mèneront qu'à des problèmes et à un bouleversement économique avec un accroissement de la pauvreté dans le monde et une diminution de l'espérance de vie, ainsi qu'une augmentation des émissions venant des sources d'énergie primitives, un déplacement accru des populations et une menace à la paix mondiale.

Permettez que je parle plus précisément du secteur énergétique de renommée mondiale du Canada. Parlons des 175 000 travailleurs qui n'ont plus d'emploi. Parlons des technologies de pointe d'envergure mondiale et des fournisseurs de services qui ont été contraints de travailler dans des pays concurrentiels, comme aux États-Unis — un pays qui a plus que doublé sa production pétrolière pour atteindre 12 millions de barils par jour au cours des 10 dernières années, tout en ramenant les émissions de gaz à effet de serre aux taux des années 1950.

Parlons du revers de fortune de nos sociétés pétrolières et gazières, dont le seul défaut est qu'elles se trouvent au Canada. Parlons du désavantage économique imposé aux Canadiens par un régime réglementaire non constructif, manipulé par des lobbyistes étrangers. Parlons du transfert de richesse du Canada, qui s'élève à des dizaines de millions de dollars par jour, vers les États-Unis, l'unique pays receveur de nos exportations de pétrole. Du point de vue du contribuable canadien, parlons des impôts qui ne sont pas perçus à cause de cet exode de richesse et d'emplois. Parlons des impôts qui serviraient aux écoles et aux hôpitaux, aux médecins et aux enseignants — oui, parlons des conséquences sociales pour les Canadiens.

Rassemblons nos idées et trouvons un moyen rationnel de nous attaquer aux causes et aux effets des changements climatiques. Examinons les solutions que proposent les champions canadiens que sont les sociétés du secteur de l'énergie. En guise d'analogie, je dirais que lorsqu'un match est serré, il faut envoyer les meilleurs joueurs sur la glace.

Pour contrer les effets des changements climatiques, les meilleurs joueurs du Canada sont ceux du secteur de l'énergie. Depuis 2000, les émissions de gaz à effet de serre liées à l'exploitation des sables bitumineux ont chuté de 20 à 30 % et, durant cette même période, les producteurs de pétrole et de gaz traditionnels ont réduit considérablement leur empreinte écologique. Il ne faut pas oublier que les solutions environnementales vont au-delà de la lutte contre les changements climatiques.

Le secteur canadien de l'énergie est le meilleur au monde pour réduire son empreinte écologique. Les changements climatiques touchent le monde entier, et nous avons un rôle à jouer dans le monde. Ce n'est pas avec une attitude chauvine que nous allons régler ce problème.

● (1325)

Nous avons élaboré des solutions ici en réponse à l'insistance des Canadiens, qui voulaient un secteur pétrolier et gazier non polluant. Nous sommes très redevables aux Canadiens d'aujourd'hui et davantage à ceux de demain. La trajectoire que le gouvernement

prend actuellement va limiter les options des Canadiens de demain en leur laissant une dette qui va leur nuire lorsqu'ils devront composer avec leurs propres problèmes.

Nous devons faire mieux. J'exhorte le gouvernement à se concentrer sur les vraies solutions, celles qui ne dressent pas les régions les unes contre les autres et qui ne divisent pas les Canadiens selon leur statut ou leur région. J'exhorte le gouvernement à faire valoir les nombreuses solutions dont dispose le Canada et à faire preuve de leadership pour unir le pays. Il y a tellement de choses en jeu.

M. Adam Vaughan (secrétaire parlementaire du ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social (Logement), Lib.): Monsieur le Président, je souhaite la bienvenue au nouveau député et je le félicite de sa victoire, avec ce que celle-ci comporte d'honneurs et d'obligations.

J'ai écouté son intervention avec beaucoup d'intérêt, notamment parce que le député vient de Calgary, qui se trouve dans une province ayant décidé de mettre à pied 6 000 fonctionnaires. Il s'agissait d'emplois qui permettaient à certaines familles de joindre les deux bouts, surtout si l'autre conjoint avait perdu son emploi dans le secteur de l'énergie.

J'aimerais poser une question au député au sujet des compressions dans les services aux itinérants. Calgary vit une situation difficile. La ville compte aussi beaucoup d'itinérants. Toutefois, en tant que ville, elle a fait des progrès remarquables dans ce dossier comparativement aux autres villes du pays. Le député d'en face appuie-t-il les compressions de 3,2 millions de dollars dans les services aux itinérants et est-il d'accord pour que les personnes les plus vulnérables de la province écopent de cette mesure budgétaire prise par le gouvernement provincial?

Le député est-il en faveur de cela? Croit-il que cela permettra de renforcer Calgary, mais surtout d'aider les personnes les plus vulnérables de la ville?

M. Greg McLean: Monsieur le Président, de 175 000 à 180 000 personnes ont été mises à pied à Calgary. Elles ont perdu leur emploi dans le secteur de l'énergie. Certaines d'entre elles se retrouvent dans des refuges pour itinérants.

Les politiques du gouvernement fédéral sont la cause de ces pertes d'emplois. Les gens de Calgary ne demanderont pas au gouvernement de trouver une solution à leur situation, alors que c'est justement ce dernier qui en est la cause. Les politiques du gouvernement ont des conséquences sur l'itinérance à Calgary. Nous continuons de nous occuper des itinérants du mieux que nous le pouvons. Nous avons aussi un budget provincial que nous devons gérer. Nous faisons de notre mieux, compte tenu de la situation qui nous a été imposée par un gouvernement dont les politiques ciblent injustement cette industrie.

M. Randall Garrison (Esquimalt—Saanich—Sooke, NPD): Monsieur le Président, j'aimerais moi aussi souhaiter la bienvenue à la Chambre au député de Calgary-Centre.

Je tiens à l'interroger au sujet de certains aspects du discours du Trône dont il n'a pas vraiment parlé. Le premier aspect concerne la nécessité de mettre en place un régime d'assurance-médicaments universel à payeur unique. Le second, c'est ce que le discours du Trône décrit comme une volonté d'étudier la question des soins dentaires.

L'Adresse

Pendant la campagne électorale, j'ai rencontré beaucoup de gens, notamment des aînés, qui s'inquiétaient beaucoup du fait qu'ils n'avaient pas les moyens de payer leurs médicaments sur ordonnance. Un jour, alors que je faisais du porte-à-porte, une femme est sortie de chez elle pour me parler de l'importance des soins dentaires pour sa famille. Elle m'a dit que son conjoint avait récemment dû dépenser 700 \$ en soins dentaires, et qu'en raison de cela, ils n'auraient pas les moyens d'amener leurs enfants chez le dentiste cette année.

Le député de Calgary-Centre est un conservateur. Il vient d'une province où le gouvernement provincial ne semble pas vraiment chaud à l'idée d'un régime universel et public de soins de santé. Ce gouvernement a fait savoir qu'il ne souhaitait pas mettre sur pied un régime d'assurance-médicaments, et n'a rien dit au sujet d'un régime de soins dentaires.

Je me demande si le député croit en la nécessité d'un régime d'assurance-médicaments universel à payeur unique, et s'il pense que les habitants de sa circonscription pourraient bénéficier d'un régime de soins dentaires.

● (1330)

M. Greg McLean: Monsieur le Président, l'efficacité des soins de santé à Calgary et dans le reste de l'Alberta n'est pas optimale, mais les Albertains consacrent plus d'argent par habitant au système de santé qu'ils ne devraient, car ces dépenses comptent parmi les plus élevées au Canada. Il faut améliorer les résultats obtenus au regard des dépenses consenties par le gouvernement provincial dans ce secteur, et le gouvernement albertain en est conscient.

Beaucoup de professionnels de la santé ont également reconnu que des changements étaient requis pour améliorer les résultats. Ce qui compte finalement, c'est l'efficacité des soins. En ce qui concerne l'assurance-médicaments, la plupart des gens de Calgary, de l'Alberta et du Canada sont déjà couverts par différents types de régimes d'assurance-médicaments. Il faut trouver les gens qui n'ont pas de couverture et trouver des solutions pour eux afin qu'ils soient couverts. Je ne crois pas que cela doive se faire au moyen d'un régime national d'assurance-médicaments, mais il faut trouver les gens qui ne sont pas couverts et leur offrir une solution qui répond à leurs besoins en matière de santé.

Mme Anita Vandebeld (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, j'ai une question pour mon collègue au sujet des questions fiscales qu'il a mentionnées, parce que, dans les faits, lors de notre dernier mandat, nous avons réduit le fardeau fiscal de neuf millions de Canadiens et nous allons maintenant réduire le fardeau fiscal de vingt millions de Canadiens. Les seules personnes qui verront leur fardeau fiscal s'alourdir sont celles qui font plus de 200 000 \$ par année. Qu'en pense mon collègue?

M. Greg McLean: Monsieur le Président, le gouvernement pourrait nous le dire, la perception des impôts comporte bien des méandres. Le gouvernement a levé des impôts de diverses manières auprès de beaucoup de Canadiens au cours des quatre dernières années et, par divers moyens, il a remis de l'argent à des gens qui, selon lui, en avaient plus besoin que ceux auprès de qui l'argent avait été perçu. La nature du système fiscal fait en sorte que certains donnent et d'autres reçoivent.

Beaucoup de Canadiens — autres que ceux mentionnés par la députée, dont le revenu dépasse 200 000 \$ — ont payé plus d'impôt. Ce sont principalement des petites entreprises, des familles et des gens qui ont du mal à joindre les deux bouts. Dans ma province, de

nombreuses personnes ont perdu leur emploi sous le gouvernement libéral des dernières années. Résultat: moins de contribuables paient des impôts dans ma province. Il faut trouver une solution rapidement.

[Français]

Mme Andréanne Larouche (Shefford, BQ): Monsieur le Président, je tiens à préciser que je vais partager mon temps de parole avec mon collègue de Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques.

Comme on m'accorde plus de temps de parole que lors de mes premières interventions à la Chambre, je tiens à remercier sincèrement les électeurs de ma magnifique circonscription, Shefford, de la confiance qu'ils m'ont accordée le 21 octobre dernier. C'est avec beaucoup d'humilité que j'accepte mon nouveau rôle de députée.

Je vais travailler avec acharnement et dans un esprit de collaboration afin de représenter les gens de ma circonscription, qui ont un fort esprit entrepreneurial. Dans ma circonscription se trouvent des lacs, des rivières, des montagnes à protéger et une industrie agroalimentaire unique.

Je tiens également à présenter des remerciements, car une campagne électorale, ça ne se fait pas seul. En tant que bonne Québécoise amatrice de hockey, je ferai quelques comparaisons, surtout que je n'ai pas la réputation d'être une « mangeuse de puck ».

Je tiens à remercier les membres de mon équipe à l'offensive, soit ma directrice de campagne, Carole Ducharme, ma responsable des communications, Marthe Lapierre, mon agent officiel, François Paré, mon conseiller, Maxime Leclerc, et ma responsable de l'agenda, Estelle Côté. Je remercie également tous les autres bénévoles et accompagnateurs.

Je remercie aussi les membres de mon équipe à la défense. Je remercie donc ma famille, qui m'a toujours soutenue: mon père, André, ma mère, Rachel, ma sœur, Catherine, mes frères, Samuel et Vincent, la conjointe de mon père, Carole, et le conjoint de ma mère, François. Ils ont parfois eu besoin d'aider mon équipe à l'offensive. D'ailleurs, ils ont même posé les fameuses pancartes.

Il y a aussi des gens qui m'ont aidé à garder la tête froide en me ramenant à la réalité. En effet, lorsque ma nièce Leia me sautait dans les bras, que mon neveu Tyler me souriait ou que mon filleul Thomas me saluait, cela me rappelait que c'est pour eux que je fais de la politique. Je veux leur assurer un meilleur avenir. Si je fais de la politique, ce n'est pas pour la carrière, mais par conviction.

Je remercie également mon gardien de but, soit mon conjoint, Richard Leclerc, qui était prêt à tout arrêter. Il m'a toujours appuyée. Derrière chaque grande dame, il y a un grand homme. Il a fait de nombreux arrêts clés pour me permettre de gagner la partie. Il a fait la différence.

Maintenant que je suis élue, j'ai la chance de faire partie de l'incroyable équipe du Bloc québécois, composée de 32 députés et de l'ensemble de son personnel, et d'avoir été nommée la porte-parole du Bloc québécois en matière de condition féminine, d'égalité des genres et des aînés. Il s'agit de trois dossiers qui me tiennent particulièrement à cœur, puisque j'ai eu la chance d'y travailler dans les dernières années, en tant que travailleuse du milieu communautaire. J'ai donc suivi avec attention ce qui touchait à ces dossiers dans le discours du Trône, afin de déceler ce qui ne s'y trouvait pas.

L'Adresse

En ce qui a trait à la condition féminine, j'appuie la volonté du gouvernement de travailler à un resserrement des règles dans le dossier des armes à feu. Cet engagement doit dépasser les mots. La Chambre a la capacité de poser des gestes réels. Nous pouvons resserrer le contrôle des armes à feu, particulièrement les armes d'assaut et les armes de poing. Nous pouvons resserrer le contrôle des armes aux frontières, dans le but d'éviter le marché noir. Nous pouvons nous assurer que les acquéreurs d'armes à feu ne sont pas des menaces pour la vie de qui que ce soit.

Nous devons agir contre la violence quotidienne à l'égard des femmes, ces claques sur la gueule et cette violence sale que subissent les femmes parce qu'elles sont des femmes. Nous devons agir pour faire tomber les préjugés et la misogynie.

Je compte donc suivre attentivement la volonté du gouvernement de travailler sur la stratégie contre la violence fondée sur le sexe et collaborer avec des partenaires afin d'élaborer un plan d'action national. Cela devra également toucher l'aide en matière de santé mentale. J'imagine que nous aurons l'occasion d'en reparler lors des rencontres en comité.

En ce qui concerne les aînés, il faudra travailler à ce qu'il n'y ait pas deux classes d'aînés et à ce que les pensions soient bonifiées dès 65 ans. La spirale de la pauvreté n'attend pas qu'une personne ait 75 ans, elle commence trop souvent dès le début de la retraite. Lorsque j'ai posé une question à ce sujet, la ministre des Aînés a même répondu qu'il s'agissait d'une très bonne idée.

Les aînés, les familles et les personnes vivant seules demandent également plus de logements sociaux. Il faudra donc transférer les sommes au Québec, sans condition. Avoir un toit décent sur la tête ne devrait pas avoir de prix. Les manifestants de cette semaine l'ont exprimé.

• (1335)

Il faudra aussi se pencher sur les transferts en santé qui doivent être haussés à 5,2 %. Nous le savons, la santé est l'enjeu numéro 1, et c'est sans aucun doute la chose la plus importante que nous possédons. Nous allons nous en souhaiter beaucoup durant la période des Fêtes.

Les aînés souhaitent également être vus comme une force grise et non comme un poids. Il faudra donc leur permettre, s'ils le désirent, de demeurer sur le marché du travail et ainsi contribuer à résoudre la pénurie de main-d'œuvre. Il faudrait donc travailler à ce qu'il y ait des incitatifs fiscaux pour que les gens de 65 ans et plus ne soient pas pénalisés s'ils désirent rester actifs et contribuer ainsi à notre économie.

Je viens d'une circonscription où il y a de nombreux entrepreneurs agricoles. Je souhaite donc les appuyer. C'est la raison pour laquelle je crois qu'il ne doit plus y avoir de brèche dans le système de la gestion de l'offre qui doit être protégé par voie législative. Comme j'ai passé mon enfance sur des terres agricoles, je suis d'autant plus sensible à ce secteur qui vient de vivre une année si difficile.

Pour terminer, je ne peux que souhaiter une meilleure représentativité du Parlement. Avec seulement 29 % de femmes, ce n'est pas encore la zone paritaire. Il faudra se pencher sur cet enjeu.

En ce qui a trait à la défense des intérêts du Québec, je ne suis pas inquiète. Avec mes collègues du Bloc québécois, nous resterons debout pour les Québécoises et les Québécois. C'est la raison pour

laquelle je déplore que le sous-amendement de notre parti n'ait pas été adopté par des partis de l'opposition.

Je tiens à rappeler les éléments que nous y retrouvons: le respect des compétences provinciales, notamment en n'autorisant aucun projet qui ne respecte pas les lois des provinces et du Québec relatives à la protection de l'environnement et à l'aménagement du territoire; le sous-financement du système de santé qui requiert une augmentation des transferts; une crise sans précédent des médias et des créateurs qui doivent être soutenus grâce à l'imposition de redevances aux géants du Web; et des brèches dans le système de la gestion de l'offre qui doit être protégé par voie législative. Nous reviendrons à la charge en 2020. Nous ne baisserons pas les bras pour les Québécois.

Nous quitterons la Chambre dans quelques instants pour le congé des Fêtes, et je vous souhaite à toutes et à tous un temps de repos avec nos proches. Comme nous le voyons, les défis de ce gouvernement minoritaire sont grands, et nous devons nous remettre au travail bien assez rapidement. Je me souviens de celles et ceux qui m'ont élue, c'est-à-dire mes chers électeurs.

• (1340)

M. Adam Vaughan (secrétaire parlementaire du ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social (Logement), Lib.): Monsieur le Président, je souhaite la bienvenue à ma collègue du Bloc québécois.

[Traduction]

La députée d'en face soulève la question du contrôle des armes à feu, en particulier des armes de poing et d'assaut. Nous savons que l'impact de ces armes varie selon les populations et que les villes sont aux prises avec différentes formes de violence armée.

Pour ce qui est des armes au poing et de leur impact sur les collectivités, j'aimerais savoir ce qu'il en est dans la circonscription de la députée. Quels seraient les avantages liés à un ensemble structuré de règles en matière d'armes au poing et au fait de les rendre plus difficiles à obtenir?

Peut-elle nous dire si son parti et son chef se sont entretenus avec la province afin de voir à quel point elle est prête à appuyer d'éventuelles mesures de notre part? Pour réussir dans ce dossier, il faudra une action concertée des provinces et des municipalités.

[Français]

Mme Andréanne Larouche: Monsieur le Président, notre parti a déjà mentionné lors de points de presse qu'il trouve intéressantes les propositions de PolySeSouvient concernant les armes de poing, c'est-à-dire d'arrêter d'en importer et d'en fabriquer ici. Cela aurait un effet direct sur le nombre d'armes de poing qui circulent sur le territoire.

Je sais qu'il y a des discussions au gouvernement et que certaines villes aimeraient avoir plus de pouvoir à ce sujet. Nous verrons ce qu'il leur donnera comme outils. Ensuite, nous verrons avec lui si nous pouvons trouver un terrain d'entente.

[Traduction]

M. Damien Kurek (Battle River—Crowfoot, PCC): Monsieur le Président, je me ferai évidemment un plaisir de travailler avec ma collègue et tous les partis dans le contexte actuel de gouvernement minoritaire.

Ma question porte sur un sondage qui a été publié l'autre jour. On peut y lire que 65 % des Québécois sont en faveur de l'utilisation d'énergie canadienne, plus précisément de l'Ouest du Canada, plutôt que de ressources provenant de l'étranger.

Ma collègue a-t-elle des commentaires à ce sujet? Pouvons-nous compter sur son soutien pour que le secteur canadien de l'énergie ait accès aux marchés de tout le pays, y compris de l'Alberta jusqu'au Québec?

[Français]

Mme Andréanne Larouche: Monsieur le Président, comme mentionné dans notre réplique au discours du Trône, nous verrons si l'on donne plus de pouvoirs au Québec et à chaque province pour leur permettre de déterminer ce qui est bon pour l'aménagement de leur territoire et ce dont ils ont besoin pour la protection de l'environnement.

Nous croyons vraiment au respect des compétences provinciales. Aucun projet ne respectant pas les lois des provinces et du Québec ne devrait être mis en œuvre.

[Traduction]

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, à Winnipeg-Centre, le problème de l'itinérance ne cesse de prendre de l'ampleur. Les gens demandent des logements abordables. Nous nous devons de réclamer qu'on construise davantage de logements sociaux et abordables.

Ma collègue d'en face peut-elle nous en dire plus sur les intentions de son parti en matière d'investissements majeurs dans des logements sociaux et abordables?

• (1345)

[Français]

Mme Andréanne Larouche: Monsieur le Président, comme je le mentionnais dans mon discours, nous croyons qu'il faut absolument qu'il y ait un transfert des sommes pour les logements sociaux dans les différentes provinces. Il le faut absolument; les besoins sont là. Par conséquent, donnons aux provinces et au Québec les moyens d'avoir plus de logements sociaux.

[Traduction]

M. Chris Lewis (Essex, PCC): Monsieur le Président, il y a beaucoup d'agriculteurs, de chasseurs et de tireurs sportifs dans ma circonscription. Ce sont des propriétaires d'armes à feu respectueux des lois; ils détiennent des permis et font déjà l'objet d'un contrôle serré. Selon le discours du Trône, le gouvernement a choisi de lutter contre les crimes commis avec des armes à feu, mais au lieu de cibler les criminels, il pénalise les propriétaires légitimes d'armes à feu. Pire encore, les libéraux ont réduit les peines pour les crimes commis par les gangs à une simple amende.

Les conservateurs, qui ont écouté ce que les experts avaient à dire, ont proposé d'augmenter les ressources à l'Agence des services frontaliers du Canada et de cibler les membres connus de gangs.

La députée d'en face se joindra-t-elle à mes collègues conservateurs et à moi pour mettre fin à la pénalisation des propriétaires d'armes à feu respectueux des lois pour plutôt mettre l'accent là où il devrait être, c'est-à-dire sur les gangs, les trafiquants de drogue et les trafiquants d'armes à feu illégaux?

L'Adresse

[Français]

Mme Andréanne Larouche: Monsieur le Président, je suis moi-même fille d'une famille de grands chasseurs: les Larouche, qui sont partis de Chicoutimi pour chasser dans tous les coins du Québec. J'ai donc un énorme respect pour les chasseurs. J'ai encore des cousines qui chassent.

Cependant, j'aimerais ramener le débat sur les armes de poing et d'assaut, qui ne sont pas la même chose que les fusils de chasse. C'est ce dont j'ai parlé dans mon discours. Je tiens également à souligner le resserrement du contrôle des armes aux frontières. Nous en avons parlé, car nous croyons que cela pourrait éviter le marché noir des armes.

M. Maxime Blanchette-Joncas (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, BQ): Monsieur le Président, alors que je prends la parole pour la première fois à la Chambre, j'aimerais tout d'abord remercier les gens de ma circonscription, Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, qui m'ont accordé leur confiance et le privilège de les représenter lors de la dernière élection. Je tiens également à souligner la contribution de mon équipe, sans laquelle toute cette aventure n'aurait pu se réaliser. Je remercie également les membres de ma famille, ma mère, mon père et mon frère, ainsi que mes proches.

La décision de faire le saut en politique ne se prend pas en quelques secondes, quelques minutes ou quelques heures. Elle se prend en quelques jours, quelques mois, voire quelques années. Pour ma part, cette décision a été le fruit de plusieurs jours, voire de plusieurs mois ou plusieurs années de réflexion. Après avoir tenté de m'accrocher aux bancs d'école à la fin de mes études secondaires, j'ai décidé d'intégrer le marché du travail afin d'apprendre à mieux connaître les réalités du quotidien et ainsi contribuer à ma société.

Après plus de 10 ans sur le marché du travail, j'ai décidé d'effectuer un retour sur les bancs d'école. Ce fut tout un sacrifice de me lancer dans cette aventure, mais je ne le regrette pas. J'ai appris à mieux me connaître, mais également à affronter les défis de la vie, qui ont formé l'homme que je suis aujourd'hui.

Je tiens également à mentionner que je suis très heureux de voir et de constater une forte représentation des jeunes, qui font leur place en politique. Au sein des porte-paroles du Bloc québécois, j'ai hérité de dossiers majeurs, ce dont je suis très fier. Il s'agit des comptes publics, de la Voie maritime du Saint-Laurent et du tourisme.

En ce qui concerne la Voie maritime du Saint-Laurent, j'ai eu, avec certaines de mes collègues, le privilège de visiter, il y a deux semaines, le chantier maritime Davie, dont tous les Québécois sont fiers. Cependant, ce chantier maritime n'a pas reçu sa juste part de contrats dans le cadre de la Stratégie nationale de construction navale. Le gouvernement lui a accordé une faible part des contrats. Plus précisément, on lui a accordé 2 milliards de dollars de contrats, alors qu'on a accordé 75 milliards de dollars de contrats au chantier maritime Irving et presque 25 milliards de dollars de contrats au chantier maritime Seaspan, à Vancouver. Le Bloc québécois compte donc certainement faire rayonner davantage le chantier maritime Davie afin qu'il reçoive sa juste part.

Quant à l'industrie du tourisme, elle est vitale pour les régions du Québec et pour l'ensemble du Québec. Plus de 400 000 travailleurs et travailleuses bénéficient de l'industrie touristique, qui représente près de 10 % de l'économie québécoise.

L'Adresse

J'aimerais maintenant entrer dans le vif du sujet et dans les détails de la dernière campagne électorale. Celle-ci m'aura permis de me connaître davantage, mais aussi de faire la rencontre de gens extraordinaires: des pères de famille, des mères de famille, des aînés et des étudiants. Tous ces gens avaient quelque chose en commun: la fierté de leur coin de pays, qu'ils ont pu me témoigner et me faire découvrir.

Lors de cette dernière campagne électorale, nous avons pu discuter de plusieurs sujets. Un sujet très alarmant et préoccupant dans ma région est la pénurie de main-d'œuvre. Il est très difficile pour plusieurs entreprises de ma région et du Québec de recruter et d'attirer des employés. Plus précisément, dans la région du Bas-Saint-Laurent, une personne sur quatre a 65 ans ou plus. D'ici 15 ans, ce sera une personne sur trois qui aura 65 ans ou plus. J'ai rencontré des gens de plus de 65 ans qui auraient aimé rester sur le marché du travail, mais qui auraient été pénalisés. Le gouvernement doit réagir et intervenir afin de favoriser et de retenir ces gens qui désirent contribuer à notre société.

Nous avons parlé également de tout ce qui touche la rétention des jeunes en région, car on assiste à un décroissement de la population et à la dévitalisation de nos régions. Il est urgent d'intervenir afin de s'assurer que ces gens peuvent vivre et même vieillir dans la quiétude et dans la dignité. Lors de la dernière campagne électorale, j'ai été surpris de constater qu'une MRC de ma circonscription, Témiscouata, n'avait pas accès au réseau cellulaire.

● (1350)

La couverture cellulaire est réduite, voire inexistante, dans 11 municipalités sur 19. Cette couverture cellulaire est pourtant vitale pour le développement de nos régions, pour l'installation des familles et pour l'implantation et la compétitivité des entreprises dans la région. Il faut intervenir et s'assurer des sommes nécessaires au déploiement des infrastructures requises pour assurer cette couverture cellulaire, que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, le CRTC, qualifie maintenant de besoin essentiel.

J'ai également constaté que l'accès à l'Internet haute vitesse est problématique. Toujours dans cette même MRC du Témiscouata, près de 41 % des gens n'ont pas accès à l'Internet haute vitesse. Le programme fédéral Brancher pour innover proposé par le dernier gouvernement proposait de mettre en place d'ici 2021 un accès à 5 mégabits par seconde, alors que le CRTC demande une vitesse minimale de 50 mégabits par seconde. Je souhaite fortement que le gouvernement fédéral suive l'exemple du gouvernement du Québec et accélère l'accès à l'Internet haute vitesse pour l'ensemble des foyers du Québec.

Le Supplément de revenu garanti est un autre des besoins criants dans ma circonscription et dans les régions du Québec. Chez nous, dans le Bas-Saint-Laurent, un aîné sur deux a besoin du Supplément de revenu garanti, et un aîné sur quatre ne dispose que d'un faible revenu, près du seuil de la pauvreté. Le gouvernement doit agir et intervenir en offrant des mesures concrètes pour lutter contre la pauvreté. Ces besoins sont criants.

Dans ma circonscription, l'économie est très diversifiée et comporte des entreprises dans les domaines manufacturier, agricole et forestier, ainsi que dans le secteur des services, parmi d'autres. Je souligne d'ailleurs le quatrième rang de la ville de Rimouski au classement de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante sur les collectivités entrepreneuriales. C'est une ville en

croissance qui attire des entreprises florissantes et qui contribue au développement de notre région du Québec.

L'amélioration des infrastructures portuaires est un autre des besoins de notre région. Dans l'Est du Québec, les ports de Gros-Cacouna, de Rimouski, de Matane et de Gaspé n'ont malheureusement pas reçu du gouvernement fédéral le soutien qui aurait permis le plein développement et l'épanouissement de notre région.

J'aimerais parler aussi de la forêt, un mot qui n'est mentionné qu'une seule fois dans le discours du Trône. Pourtant, la forêt représente près de 10 % de la superficie totale du Canada. Au Québec, c'est près de 50 %. Ces dernières années, il y a eu beaucoup d'investissements et de subventions du gouvernement fédéral en Colombie-Britannique pour combattre la tordeuse des pousses du pin. Dans les Maritimes, on a accordé près de 70 millions de dollars pour lutter contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Le Québec, lui, n'a rien reçu.

Je souhaite ardemment que le gouvernement instaure les mesures nécessaires afin de protéger nos forêts, notre air, notre eau ainsi que nos lacs et nos rivières.

J'ai bien hâte de voir dans les prochaines semaines et les prochains mois les mesures concrètes du gouvernement visant à aider et à soutenir nos régions du Québec pour qu'elles se développent davantage.

● (1355)

[Traduction]

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, j'ai eu la possibilité de questionner certains des collègues du député au sujet de l'assurance-médicaments, les différents types de cotisations et les attentes des Canadiens. Le Québec est un bon exemple de province qui en a beaucoup fait pour rendre les produits pharmaceutiques, les médicaments sur ordonnance, très abordables.

Une partie importante de la population aimerait avoir un régime d'assurance-médicaments pancanadien. Pour mettre en place un tel régime, il faut travailler avec les intervenants, et c'est ce que le gouvernement est prêt à continuer à faire.

J'aimerais connaître l'opinion du député, et peut-être même de son parti, au sujet d'un régime national d'assurance-médicaments. Je crois que dans toutes les régions de notre pays, une majorité de gens appuieraient cette mesure.

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas: Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à remercier mon collègue de l'autre côté de sa question.

En ce qui concerne la santé, il est certain que nul ne peut s'opposer à une meilleure contribution du gouvernement pour favoriser l'accès des citoyens aux soins de santé. Cette semaine, lors de nos différentes interventions, notamment à la période des questions, nous avons mentionné la demande de l'ensemble des premiers ministres du Québec et des provinces, qui veulent que le gouvernement augmente de 5,2 % les transferts en santé aux provinces. Il s'agit donc certainement d'une chose que nous suivons très attentivement.

M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de son discours.

L'Adresse

J'étais content d'entendre mon collègue mentionner que, dans le discours du Trône, il n'y avait effectivement pas beaucoup de solutions pour les régions du Québec et pour l'accès à la téléphonie cellulaire. C'est pourquoi nous avons été très surpris, de ce côté-ci, de voir que le Bloc était si pressé d'appuyer le discours du Trône.

Malgré cet appui, mon collègue ne croit-il pas qu'il conviendrait que le gouvernement libéral en fasse beaucoup plus pour aider les régions du Québec comme la sienne et la mienne?

Ce gouvernement a manifestement beaucoup de difficulté à dégager des fonds pour financer des projets qui vont changer les choses dans les régions du Québec. En tout cas, dans Mégantic-L'Érable, on en a besoin.

• (1400)

M. Maxime Blanchette-Joncas: Monsieur le Président, je remercie mon collègue de Mégantic-L'Érable de sa question.

Il pourra compter sur mon entière collaboration afin de favoriser le développement de nos régions et de nous assurer que le gouvernement comprend les réalités des régions et investit les sommes nécessaires à leur plein développement. Les régions ont des besoins criants et spécifiques, notamment en ce qui concerne la couverture cellulaire, qui n'ont rien à voir avec les besoins des grands centres. Mon collègue peut compter sur le Bloc québécois pour faire entendre la voix forte des régions du Québec.

[Traduction]

Mme Tracy Gray (Kelowna—Lake Country, PCC): Monsieur le Président, le député a parlé d'une pénurie de main-d'œuvre. Le député est-il en faveur d'un système d'immigration équitable, ordonné et empreint de compassion? Appuie-t-il également que l'accent soit mis sur une immigration de type économique?

[Français]

M. Maxime Blanchette-Joncas: Monsieur le Président, je remercie ma collègue de sa question.

Je suis très interpellé par tout ce qui touche la pénurie de main-d'œuvre. On constate que les besoins sont criants dans l'ensemble des régions du Québec, principalement dans ma circonscription, dans la région du Bas-Saint-Laurent.

Au Bloc québécois, nous avons proposé des mesures concrètes lors de la dernière campagne électorale. Nous avons voulu favoriser l'attraction des immigrants en région en leur proposant des crédits d'impôt supplémentaires. Nous avons également voulu attirer les jeunes et les retenir en région en proposant également des crédits d'impôt aux diplômés récents qui acceptent des emplois dans les régions du Québec.

[Traduction]

M. Adam Vaughan (secrétaire parlementaire du ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social (Logement), Lib.): Monsieur le Président, j'aimerais d'emblée exprimer ma reconnaissance, en commençant par remercier mon épouse et partenaire, Nicole. C'était sa première campagne en tant qu'épouse d'un parlementaire. Bien des gens l'ignorent sans doute, mais je me suis marié au milieu de mon dernier mandat. Nicole était absolument ravie de faire du porte-à-porte, de rencontrer des gens, de les entendre parler de leurs besoins et de nous entendre discuter de la façon de bâtir des collectivités et des villes fortes et de faire du Canada un meilleur pays. Le fait d'avoir pu compter sur le soutien d'une partenaire comme elle a rendu la campagne électorale d'autant plus

agréable. Pour un politicien qui a mené d'innombrables campagnes électorales, c'est toujours un véritable plaisir de pouvoir bénéficier d'une nouvelle perspective.

Je tiens également à remercier les résidants, les électeurs et les gens des diverses communautés qui composent ma circonscription, Spadina—Fort York. Cette circonscription riveraine, qui englobe également le port intérieur du lac Ontario, est l'une des plus diversifiées, comme nombre d'autres secteurs de Toronto. On y trouve des quartiers dynamiques dont la créativité débordante contribue à sa prospérité économique. Cependant, on y trouve également des quartiers parmi les plus pauvres du pays. Cette proximité entre les nantis et les plus pauvres a permis de créer d'excellents réseaux de solidarité sociale qui encouragent l'entraide parmi les deux groupes. C'est une situation qui rappelle également les défis que notre ville et notre pays doivent relever afin de bâtir une économie axée sur une répartition plus généreuse, équitable et productive de la richesse. Cela fait certainement partie des causes que les résidants de ma circonscription m'ont demandé de promouvoir à Ottawa.

Puisque je représente une collectivité riveraine, les changements climatiques étaient évidemment un autre enjeu majeur pour mes concitoyens. À la suite des inondations du printemps dernier, 600 habitants des îles de Toronto risquaient de perdre leur maison. Des infrastructures écologiques extraordinaires et très fragiles ont été détruites. Dans le cadre de notre lutte contre les changements climatiques, nous devons non seulement adopter des politiques efficaces et solides qui limiteront les émissions de gaz à effet de serre, mais également protéger les localités qui sont actuellement à risque à cause des changements de plus en plus imprévisibles des niveaux d'eau. Nous devons aussi restaurer les habitats naturels.

Voilà certaines des priorités que les résidants de ma circonscription m'ont demandé de promouvoir dans cette enceinte. Le discours du Trône représente pour moi un point de départ pour m'acquitter de ces responsabilités et donner l'assurance aux gens qui m'ont élu, de même qu'à mes collègues à la Chambre, que je mettrai constamment l'accent sur ces enjeux.

Durant les déclarations de députés, j'ai notamment parlé de la crise du logement et de l'itinérance au Canada. C'est la raison pour laquelle, en 2014, j'ai quitté la politique municipale pour poser ma candidature au niveau fédéral. C'est pourquoi je suis si fier qu'on ait renouvelé mon mandat comme secrétaire parlementaire responsable du dossier du logement. Comme je l'ai souvent dit — et les députés qui siégeaient ici lors de la législature précédente s'en souviendront peut-être —, bien que la question du logement soit souvent définie comme une crise qu'on doit résoudre, je crois que le logement demeure le meilleur outil à notre disposition pour remédier aux problèmes soulevés par les députés de tous les partis, ceux que leurs concitoyens leur ont donné comme mandat de régler.

L'Adresse

Ainsi, la construction de logements sociaux crée de l'emploi, ce qui est intéressant quand on pense, par exemple, au chômage qui existe en Alberta ou ailleurs. Nous savons que les métiers de la construction sont parmi les plus touchés par le ralentissement du secteur énergétique, puisqu'il n'y a plus assez de travail dans la province pour ces travailleurs hautement qualifiés. La construction d'une usine de production gazière et la construction d'une maison exigent bon nombre de compétences semblables. Nous pouvons commencer à réduire la pauvreté en Alberta en donnant du boulot aux travailleurs de la construction qui viennent du secteur gazier. En attendant que les prix du pétrole remontent, que de nouveaux marchés soient établis et que les investissements que nous avons faits viennent renforcer le secteur pétrolier et gazier, nous pouvons, entre autres choses, bâtir l'infrastructure dont les personnes les moins fortunées ont désespérément besoin.

J'ai été terriblement déçu que le gouvernement de l'Alberta sabre le financement consacré à l'itinérance et aux services de première ligne à Calgary et à Edmonton. C'est pourquoi j'ai de solides conversations avec les maires de ces villes; je tiens à m'assurer que les effets bénéfiques de nos programmes de logement se fassent sentir dans les provinces. Il est bon de savoir que, même si un gouvernement provincial tourne le dos à ces programmes, on pourra compter sur le programme national pour venir en aide aux gens et, idéalement, créer de bons emplois, en plus du soutien social que procurent les logements.

Le logement est un outil, un moteur économique et il sera au cœur de notre mandat. Il va sans dire qu'il fait aussi partie intégrante de la Stratégie nationale sur le logement. En fait, quand le logement est perçu pas seulement comme un service social, mais comme une véritable source de développement économique, il peut insuffler un dynamisme qui étonnerait plus d'un député. J'espère donc que nous pourrions compter sur l'appui des députés d'en face si le gouvernement présente une politique sur le logement plus vaste, plus robuste et plus dynamique, et je sais que c'est son intention. Je crois d'ailleurs qu'après avoir lu le discours du Trône, on pourrait dire de manière plus juste que le logement est un outil de réconciliation.

• (1405)

Pendant la dernière législature, je m'occupais aussi du dossier de l'itinérance, et un fournisseur de logements pour Autochtones de Regina, en Saskatchewan, se disait convaincu que, sans politique sur le logement, la réconciliation demeurerait impossible, parce que nous avons tous besoin d'un chez-soi.

Pour bon nombre d'Autochtones du pays, ce n'est pas la question du chez-soi, mais bien du logis pose problème. Les Autochtones sont chez eux quand ils sont sur leurs terres, leur territoire, alors si nous pouvons aussi leur fournir un toit, nous aurons vraiment accompli la réconciliation, parce que nous aurons redonné aux communautés autochtones leurs terres, un logis et la capacité de voir à leurs besoins dans le domaine du logement par l'entremise de programmes qu'elles créeront, qu'elles administreront et qu'elles mettront elles-mêmes en œuvre.

J'ai pris ces paroles à cœur, j'ai défendu ardemment les fournisseurs de logements autochtones et j'ai collaboré très étroitement avec eux partout au pays, particulièrement dans les Territoires du Nord-Ouest. Je suis ravi que, dans les lettres de mandat, qui ont été publiées aujourd'hui, et le discours du Trône, on mentionne le besoin d'élaborer un programme sur le logement autochtone en milieu urbain au Canada conçu, offert, géré et opéré par des fournisseurs

de logements autochtones des quatre coins du pays. Cette mesure s'ajoute aux engagements que nous avons pris dans le cadre des programmes d'infrastructures autochtones pour garantir que les trois programmes de logement offerts par l'entremise des organisations autochtones nationales, de l'Inuit Tapiriit Kanatami et de la Fondation des Métis continuent à se développer pour fournir des logements sûrs et abordables. Ces programmes s'attaquent aussi à certains des problèmes liés aux femmes, aux filles et aux personnes bispirituelles autochtones disparues ou assassinées. De plus, ils favorisent la libération économique et luttent contre certains des problèmes de pauvreté causés par le colonialisme imposé aux Autochtones du Canada depuis beaucoup trop longtemps.

Le logement devient l'un des principaux outils que le gouvernement fédéral peut utiliser pour concrétiser son engagement et sa promesse de mettre pleinement en œuvre les recommandations de la Commission de vérité et réconciliation ainsi que les principales recommandations contenues dans le rapport sur les femmes, les filles et les personnes bispirituelles autochtones disparues ou assassinées. Nous pouvons utiliser le logement comme outil pour résoudre ces problèmes.

L'autre chose que nous pouvons faire dans ce dossier, c'est lutter contre les changements climatiques. Des études ont révélé que les centres urbains sont la plus grande source d'émissions de gaz à effet de serre, soit 62 ou 69 %, selon les études, et que les émissions proviennent en grande partie des bâtiments. Cela signifie que les maisons doivent être plus éconergétiques. En construisant des logements plus éconergétiques, non seulement nous créons plus de logements abordables, mais nous créons aussi des logements qui contribuent véritablement à la réduction des gaz à effet de serre et qui rendent la planète plus sécuritaire pour nous tous.

Je le répète: le logement favorise la croissance économique et la création d'emplois. Qui plus est, il assure une stabilité sociale, en plus d'avoir des retombées environnementales positives si les choses sont faites correctement. Pendant la campagne électorale et dans le discours du Trône, nous nous sommes fermement engagés à adopter des politiques environnementales efficaces et à fournir aux Canadiens des prêts sans intérêt pour qu'ils puissent rénover leur maison et, ainsi, contribuer sans se ruiner à la lutte contre les changements climatiques. En fait, les personnes intéressées peuvent épargner de l'argent tout en nous aidant à lutter contre les changements climatiques. Tout le monde y gagne, et j'ai bien hâte de m'atteler à la tâche au cours de la présente législature. Je m'attends à ce que des députés de l'opposition qui proposent des mesures semblables apportent leur pierre à l'édifice pour que le programme soit le plus solide possible.

Nous avons entendu parler de l'assurance-médicaments. Nous savons que des Canadiens doivent avoir accès à des soins de santé sur une base universelle et plus nationale. Nous savons qu'il faut travailler avec les provinces et les territoires, les gouvernements autochtones et les municipalités pour mettre en place convenablement un régime d'assurance-médicaments, de telle sorte qu'il vienne compléter les programmes existants et qu'il englobe les différents instruments médicaux. Ces enjeux sont également cruciaux, et chacune des études menées sur la santé nous apprend que le logement est un facteur déterminant qui contribue à l'obtention de meilleurs résultats en matière de santé.

Il y a d'ailleurs une étude très intéressante d'une fondation américaine de lutte contre le sida qui révèle que la suppression du virus n'est possible que si le programme thérapeutique comprend un volet logement. Autrement dit, la santé de nos concitoyens ne dépend pas seulement des médicaments. Il nous faut des endroits où traiter les gens. Dans bien des cas, pour que les programmes de traitement fonctionnent, il faut, en plus des produits pharmaceutiques, que ces endroits soient stables. Le logement est un élément crucial de l'équation.

Notre engagement à accroître le financement des services de santé mentale et de lutte contre la toxicomanie ne peut mener à des résultats positifs et aider les gens à s'en sortir que si on construit des logements avec services de soutien où on pourra traiter les gens, s'occuper d'eux et leur permettre de guérir, de s'épanouir et d'aller de l'avant. Ces investissements, qu'on appelle souvent des investissements dans les soins de santé, prendront la forme d'investissements dans le logement avec services de soutien. Une fois que cet élément du budget de la santé sera bien en place et qu'il se conjuguera à nos politiques en matière de logement, nous pourrons également lutter beaucoup plus efficacement contre l'itinérance au pays.

Bref, il faut voir dans le logement non pas une crise, mais une solution à un grand nombre des problèmes actuels.

● (1410)

Un dossier qui sera également examiné dans le cadre du programme pour surmonter un problème des plus déchirants dans nos collectivités est le dossier de la violence liée aux armes à feu.

La violence liée aux armes à feu est un problème dans ma collectivité, dans les collectivités que je représente et dans les quartiers que traversent des membres de ma famille pour se rendre à l'école et pour revenir du travail. J'ai assisté à plus de funérailles d'enfants dans ma circonscription qu'à des funérailles de membres de ma famille au cours de ma vie. Pensons-y. J'ai accompagné plus de familles de ma circonscription qui traversaient le traumatisme extrême d'enterrer leur enfant que de membres de ma propre famille. C'est inacceptable dans un pays comme le nôtre.

Il y a toutes sortes de raisons pour lesquelles une arme d'épaule est un outil important, que ce soit pour la chasse ou pour assurer la protection de sa famille en milieu rural. Or, dans les centres urbains, plus il y a de balles tirées, plus il y a de personnes tuées. Nous devons trouver un moyen d'empêcher cela.

Évidemment qu'il faut des contrôles stricts aux frontières, qu'il faut investir dans la sécurité aux frontières et qu'il faut démanteler les réseaux qui permettent aux propriétaires d'armes à feu, qu'ils soient légitimes ou illégitimes, d'en faire entrer clandestinement au pays. Nous devons rendre plus sévères les accusations criminelles contre ces individus dangereux qui ont trop souvent recours aux armes à feu dans nos villes, et nous devons veiller à ce qu'ils ne blessent plus personne dans nos collectivités. Il faut éliminer les armes de poing des centres urbains. C'est tout simplement fondamental pour la santé et le bien-être de nos communautés.

Il ne s'agit pas uniquement du nombre atroce de personnes qui sont blessées ou tuées. Les familles qui vivent dans les quartiers où certains ont la gâchette trop facile subissent un stress incroyable et continu. Le fait que des enfants doivent coucher au sous-sol la nuit, car il est trop dangereux de rester au rez-de-chaussée, que des jeunes de 5 ou 6 ans sursautent en entendant des coups de feu, cela entraîne d'autres types de problèmes dans nos collectivités et de-

L'Adresse

vient un enjeu de santé mentale, en fait. De trop nombreux jeunes de nos villes, surtout des jeunes racialisés, souffrent d'une forme de trouble de stress post-traumatique. Cela doit cesser.

Les familles qui ont enterré un enfant, qui sont restées au chevet d'un enfant aux urgences d'un hôpital ou qui ont des enfants qui vivent dans la peur nous ont demandé de resserrer le contrôle des armes à feu. Elles nous ont demandé de nous occuper des armes de poing. Nous devons le faire parce qu'elles ne croient plus que le gouvernement les écoute. Elles ont perdu confiance en la capacité d'écoute de la société. Elles ne croient plus que le pays puisse comprendre le traumatisme qu'on leur demande d'endurer.

Elles nous ont demandé d'agir, même si elles savent que ce n'est qu'une partie de la solution. Elles ont besoin de voir que les collectivités du pays tout entier les appuient dans les efforts qu'elles déploient pour élever des enfants en santé et heureux. Or, elles ne peuvent le faire en vivant dans la crainte des armes qui circulent dans les villes. Voilà pourquoi il est si important d'agir.

Nous devons aussi nous pencher sur ce qui pousse un jeune à se munir d'une arme à feu pour régler des problèmes si nous voulons que ce comportement cesse. La police ne peut pas éradiquer les homicides, les lois non plus d'ailleurs. Des homicides sont commis depuis la nuit des temps et il y en avait bien avant l'existence des lois. Aucun pays d'ailleurs n'a mis fin aux meurtres par armes de poing simplement en les rendant illégaux. Les lois ne sont pas dissuasives. Si des gens ont peur ou tiennent à exercer un pouvoir au point d'utiliser une arme à feu, les lois n'y feront rien. Le problème, c'est l'accès aux armes à feu.

Nous devons en arriver au point où les jeunes font de meilleurs choix et ont l'occasion de faire de meilleurs choix. C'est là que le logement entre encore une fois en jeu. Lorsque les jeunes sont bien logés, qu'on prend soin d'eux, qu'on les éduque, qu'on investit dans eux et qu'on les considère comme de véritables citoyens dignes de notre aide, de notre compassion, de nos investissements et de notre soutien, ils font de meilleurs choix.

Dans toutes les collectivités, lorsque de meilleures options sont offertes aux jeunes à risque, ceux-ci font de meilleurs choix. C'est une chose logique et humaine à faire. Malheureusement, lorsque les jeunes n'ont pas accès à ces options, un nombre beaucoup trop élevé d'entre eux se procurent une arme à feu, qu'elle soit passée en contrebande à la frontière, volée dans une maison du voisinage, retiré par effraction d'une armurerie, volée dans un champ de tir ou simplement louée d'un propriétaire légitime.

Un homme dans ma circonscription possédait légalement 11 armes à feu. Le seul usage qu'il en a fait est de les louer à des voyous. Deux personnes ont été tuées par ses armes à feu. Lorsque des policiers sont allés chercher les 11 armes à feu qu'il possédait légalement, ils ne les ont pas trouvées. L'homme était un propriétaire légitime d'armes à feu jusqu'à ce qu'il ne le soit plus. La réalité, c'est qu'il louait les armes à feu pour payer ses études universitaires. C'est une histoire vraie, et deux personnes sont mortes.

● (1415)

Cet homme était assez intelligent pour faire de meilleurs choix, mais ces choix ne s'offraient pas à lui, et ses erreurs ont coûté la vie à des gens. Cela signifie que pendant des années, il y avait 11 armes à feu dans le voisinage et que tout le monde le savait, mais personne n'a rien dit par crainte de représailles.

L'Adresse

Nous devons changer les circonstances sociales et la structure sociale si nous voulons que la situation change. L'un des meilleurs moyens d'y arriver est de rendre le logement plus abordable et de soutenir les familles en leur offrant de bonnes infrastructures sociales et de bons programmes qui favorisent la persévérance scolaire. Nous devons nous assurer que les programmes qui peuvent créer des emplois sont mis en oeuvre là où on a malheureusement laissé des taux de chômage élevés perdurer, malgré les quelques réussites que nous avons pu avoir depuis deux, trois ou quatre ans.

Une fois de plus, le logement fait partie de la solution pour éliminer la violence liée aux armes à feu. Si les députés d'en face sont vraiment déterminés à faire en sorte que les règles et les règlements ne nuisent pas aux propriétaires d'armes à feu respectueux des lois qui doivent chasser pour se nourrir, protéger leurs fermes, et cetera, ils vont appuyer les initiatives du gouvernement. Je parle ici des investissements sociaux, des investissements dans le logement qui permettront aux jeunes de terminer leurs études et d'avoir les outils dont ils ont besoin pour survivre, et ce ne sont pas des armes à feu. Il faut leur offrir des emplois, de l'espoir et des possibilités.

Le dernier point concerne la culture et le patrimoine, ainsi que la nécessité d'investir considérablement dans les secteurs des arts et des médias numériques. Dans ma circonscription, le secteur des médias numériques est l'un de ceux dont la croissance est la plus rapide. La croissance de l'emploi dans ce domaine dépasse même, depuis deux ans, celle de la Silicon Valley. C'est notamment grâce à nos politiques en matière d'immigration, qui nous permettent d'accueillir rapidement au Canada des travailleurs talentueux qui ne peuvent pas aller aux États-Unis. Des entreprises technologiques des États-Unis déménagent à Toronto pour avoir accès à ce réservoir international de talents. Plus important encore, elles comprennent que le Canada offre lui-même un réservoir de talents d'une richesse et d'une diversité extraordinaires. Quand ces entreprises arrivent à Toronto, elles comprennent que ce qu'elles cherchaient depuis toujours se trouvait, pendant tout ce temps, à Toronto.

En soutenant des politiques ouvertes en matière d'immigration, des politiques progressistes fondées sur les besoins économiques, et en agissant comme de solides acteurs humanitaires sur la scène mondiale, nous avons créé un contexte propice à la vitalité économique de nos collectivités. Nous devons veiller à garder ces portes ouvertes, pour que des gens puissent venir au Canada et y apporter leurs talents et leurs contributions. Nous devons aussi voir à ce que ces nouveaux arrivants aient la possibilité de contribuer.

Une des statistiques inquiétantes à Toronto est que les immigrants et les réfugiés se portent maintenant moins bien après cinq ans au Canada qu'à toute autre époque de l'histoire du pays. Quels services de soutien font défaut et les empêchent de bien s'intégrer?

Encore une fois, on en revient au logement. Quand le coût du logement est si élevé qu'ils ne peuvent pas suivre les cours dont ils ont besoin pour faire reconnaître leurs titres de compétences au pays, quand les maisons sont si loin des emplois que le coût du transport devient une barrière à la participation au marché du travail, quand les coûts sont si élevés que les gens passent leur temps à chercher des logements plus abordables plutôt qu'un meilleur emploi, les gens tirent encore plus de l'arrière. Leur santé physique et mentale commence à en souffrir et leur capacité de contribuer comme ils le souhaiteraient au Canada diminue.

Une façon d'appuyer l'industrie des arts et de la culture est de surveiller de près ces questions, car, comme je l'ai dit, cette industrie est le quatrième employeur en importance à Toronto, et le plus

important dans ma circonscription. Réaffecter le financement et le soutien au secteur culturel est une façon de stimuler l'économie canadienne. Les artistes nécessitent un certain espace de création, et très souvent, les artistes travaillent et produisent leurs œuvres dans le même espace qu'ils habitent. Nous devons veiller à ce que les programmes de logement soutiennent cette mode de vie et les industries des arts dont les membres s'organisent ainsi.

Je terminerai en insistant de nouveau sur le point le plus important en ce qui concerne le discours du Trône et les lettres de mandat dont nous discutons aujourd'hui. Notre pays ne connaîtra pas le succès sans une stratégie sur le logement pour les Autochtones vivant en milieu urbain. Nous ne parviendrons pas à nous réconcilier avec le passé sans une stratégie solide en matière de logement pour les Autochtones vivant en milieu urbain. Cette stratégie doit être dirigée, conçue et mise en œuvre par les Autochtones, et le gouvernement, le Parlement et notre pays doivent trouver des moyens d'appuyer les Autochtones à cet égard. Je m'engage sans réserve envers les résidents, mes collègues de ce côté-ci de la Chambre et le Parlement à ne pas me reposer tant que cette politique n'aura pas été mise en place.

Le discours du Trône a ouvert la voie et les lettres de mandat nous ont donné l'autorité pour concrétiser ce projet. Il nous faut maintenant nous serrer les coudes au Parlement et accomplir cela afin d'avoir quatre types de logements pour les communautés autochtones, avec la collaboration des organisations autochtones nationales, et de faire en sorte que le volet relatif au logement des Autochtones en milieu urbain se matérialise au cours de cette législature. Si nous faisons cela, nous ne parlerons pas de combien l'itinérance a diminué; nous célébrerons carrément la fin de l'itinérance. Nous pouvons y arriver si nous concentrons nos efforts sur ce problème. Nous faisons cela pour toutes les raisons que j'ai énumérées, mais nous devons commencer par résoudre la crise du logement en milieu urbain chez les Autochtones au Canada et aborder cette question avec nos partenaires dans ces communautés. Faisons en sorte de trouver des solutions pendant cette législature.

C'est pourquoi j'appuierai le discours du Trône, c'est pourquoi je suis fier d'être le secrétaire parlementaire responsable du logement et c'est pourquoi je suis absolument ravi de me mettre au travail dans le cadre de la présente législature.

• (1420)

Mme Lianne Rood (Lambton—Kent—Middlesex, PCC): Monsieur le Président, comme c'est la première fois que j'interviens à la Chambre, j'aimerais en profiter pour remercier les habitants de Lambton—Kent—Middlesex de m'avoir choisie pour les représenter à la Chambre. Je remercie tous mes bénévoles et ma famille, qui m'ont appuyée tout au long de cette aventure. Je suis fière de représenter tous les habitants de Lambton—Kent—Middlesex à la Chambre.

Le député parle d'armes à feu et d'armes à autorisation restreinte. Je viens d'une région rurale. Je compatissais avec les villes qui sont aux prises avec un problème de criminalité. Une bonne partie des armes à feu qui y sont utilisées sont entrées au Canada en contrebande. Ce ne sont pas les propriétaires d'armes à feu respectueux de la loi qui commettent les crimes. Je demande au gouvernement de cesser de traiter les propriétaires d'armes à feu respectueux des lois, les tireurs sportifs et les chasseurs comme des criminels.

L'Adresse

Quand le gouvernement axera-t-il ses efforts sur les criminels? Quand imposera-t-il des peines plus sévères pour les personnes qui commettent de véritables crimes, afin de les garder derrière les barreaux? Quand le gouvernement cessera-t-il de traiter comme des criminels les propriétaires d'armes à feu qui sont des citoyens respectueux des lois?

M. Adam Vaughan: Monsieur le Président, le programme que je viens de décrire et les plans que nous avons mis en œuvre ne visent pas seulement à resserrer les règles concernant les armes de poing ou les armes d'assaut conçues à des fins militaires. Nous prévoyons également réinvestir énormément de ressources, après les compressions du gouvernement Harper dans la sécurité frontalière, afin d'empêcher que des armes entrent illégalement au pays. Nous voulons aussi permettre aux juges d'imposer une peine appropriée à ceux qui commettent un acte criminel. Cependant, quand quelqu'un commet un acte criminel, il est déjà trop tard.

En réalité, les mesures que nous prenons ne visent pas les propriétaires d'arme à feu respectueux des lois, mais plutôt les armes à feu. En réalité, les armes d'assaut conçues à des fins militaires ne devraient pas se retrouver entre les mains de civils. Personne ne va à la chasse avec un AK-47. Comme le député l'a dit pendant la campagne, si quelqu'un va à la chasse avec un AK-47, il devrait songer à se trouver un autre passe-temps parce qu'il n'est pas très bon chasseur. Il est tout aussi vrai que personne ne va à la chasse avec une arme de poing, et on n'a certainement pas besoin d'une telle arme pour tuer un orignal.

Le problème est le suivant. Les armes de poing et les armes d'assaut sont conçues pour tuer des gens. Elles n'ont donc rien à faire entre les mains d'un civil. Nous devons renforcer la frontière et resserrer la réglementation, mais nous devons également nous assurer de déployer des stratégies de prévention, car j'en ai assez d'enterrer des enfants à Toronto.

Mme Leah Gazan (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, j'ai été ravie de voir le député parler d'investissements dans le logement pour les personnes autochtones qui vivent en milieu urbain. Dans Winnipeg-Centre, qui se situe au troisième rang des circonscriptions les plus pauvres du pays, nous traversons actuellement une crise du logement particulièrement intense, qui s'aggrave en raison des conditions climatiques difficiles.

Malheureusement, nous avons récemment constaté d'énormes compressions dans les services d'établissement de notre collectivité. Beaucoup de personnes qui viennent au Canada en tant qu'immigrant ou réfugié choisissent d'élire domicile à Winnipeg-Centre.

Quels types d'engagements le gouvernement a-t-il pris à l'égard du logement destiné spécifiquement aux nouveaux arrivants et aux immigrants qui viennent s'installer dans notre collectivité?

• (1425)

M. Adam Vaughan: Monsieur le Président, un robuste programme de logement social qui propose divers modèles de logements à différents prix constitue la meilleure solution pour répondre aux besoins particuliers des immigrants et des réfugiés. En outre, l'Allocation canadienne pour le logement, qui doit entrer en vigueur d'ici quelques mois, fournira un appui financier aux nouveaux arrivants alors qu'ils doivent s'adapter à la vie au Canada.

J'appuie sans réserve les déclarations de la députée d'en face concernant les défis qui se posent à Winnipeg. Elle a pris la mesure de la situation même si elle siège depuis peu dans cette enceinte. J'estime que le taux de prise en charge des enfants autoch-

tones au cours de la dernière décennie constitue le plus grand défi qui se pose au Manitoba et à Winnipeg. Je souligne que 93 % de la population itinérante est liée à ce système. Les enfants autochtones sont pris en charge en grande partie parce que les services sociaux mis en place par l'ancien gouvernement néo-démocrate se sont attaqués de façon très énergique au problème pour venir en aide aux personnes en danger. Toutefois, ces enfants étaient en danger à cause de la pénurie de logements qui contribue dans une large mesure à la dynamique de la prise en charge.

Pour s'attaquer à la crise de l'itinérance et à l'inégalité économique à Winnipeg, notre plus grand défi consistera à loger les enfants pris en charge une fois ceux-ci devenus majeurs. Pour faire cesser la dynamique de la prise en charge, il faut répondre aux besoins en matière de logement et faire en sorte que les collectivités autochtones de Winnipeg ouvrent la voie et nous montrent comment mieux loger leurs gens et prendre soin des familles.

Je suis impatient de collaborer avec ma collègue d'en face pour atteindre ces objectifs au moyen de véritables projets d'habitation dans sa ville.

M. Kevin Lamoureux (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et du leader du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.): Monsieur le Président, je veux profiter de l'occasion pour souhaiter à tout le monde, notamment mes collègues des deux côtés de la Chambre et les habitants de Winnipeg-Nord, de très joyeuses Fêtes et un très joyeux Noël.

J'ai une question très simple à poser à mon ami et collègue. Je sais que le logement est un sujet qui lui tient grandement à cœur. Pourrait-il donc se prononcer sur l'importance que revêtent les coopératives d'habitation pour l'ensemble de la société?

M. Adam Vaughan: Monsieur le Président, les coopératives d'habitation sont le meilleur type de logements sociaux jamais construits au Canada. Des gouvernements antérieurs, y compris un ancien gouvernement libéral et un gouvernement conservateur, ont abandonné le dossier. Ils ont laissé les subventions arriver à échéance, et beaucoup de gens ont été jetés à la rue. En Alberta, les logements pour les aînés sont presque tous des coopératives d'habitation. Bon nombre d'aînés ont perdu leurs suppléments au loyer. Nous devons revoir certains aspects de la Stratégie nationale sur le logement afin que plus de coopératives d'habitation soient financées au moyen d'un mélange de capitaux et de prêts.

Bonne nouvelle: les accords d'exploitation ont été renouvelés et ils ne viendront plus à échéance. Encore meilleure nouvelle: les responsables des projets de coopératives d'habitation partout au pays ont maintenant accès à des fonds pour réparer les logements construits il y a 40 à 50 ans. Il est tout aussi important de réparer des logements que d'en construire. D'ailleurs, nous devrions faire autant de travaux de réparation que de travaux de construction, quotidiennement et annuellement.

L'Adresse

Enfin, il faut dynamiser le secteur coopératif. Cela comprend les logements coopératifs dans les communautés autochtones. Nous avons accordé à l'Ontario un financement pour qu'elle subventionne les logements coopératifs dans les communautés autochtones ainsi que les fournisseurs de logements autochtones. Le gouvernement de Doug Ford a bien pris l'argent, mais il fait des coupes dans les subventions avant de dire à tout le monde de se tourner vers Ottawa, espérant qu'on lui envoie un second chèque. C'est inacceptable. Il est particulièrement inacceptable de jouer avec les fournisseurs de logements autochtones comme avec des pions, dans un jeu politique grotesque, alors que nous savons tous que les sommes ont déjà été octroyées. Il faut veiller à ce que les provinces respectent les ententes qu'elles concluent avec nous. Cela vaut autant pour le Manitoba que pour l'Ontario.

Pour que la Stratégie nationale sur le logement porte ses fruits, il faut mettre le logement coopératif à l'avant-plan.

• (1430)

M. Jeremy Patzer (Cypress Hills—Grasslands, PCC): Monsieur le Président, en supposant que le gouvernement libéral parvienne à désarmer les Canadiens, il se rendra compte que cela n'aura en rien réduit le nombre de crimes graves avec violence au pays. Ma sœur travaillait comme infirmière d'urgence à Saskatoon. Elle pourrait confirmer que la violence armée n'était pas le problème, car il existera toujours des moyens de perpétrer des actes de violence grave.

Ma question est la suivante: une fois que le gouvernement aura désarmé tous les Canadiens, quel est son plan pour endiguer les crimes graves avec violence?

M. Adam Vaughan: Monsieur le Président, je viens de prononcer un discours de 20 minutes sur le logement, et les conservateurs s'obstinent à ne parler que des armes à feu. C'est absolument incroyablement.

En ce qui concerne ce dossier, il est impossible de régler tous les problèmes avec une seule loi du Parlement. La violence dans nos

collectivités est une question complexe qui appelle un ensemble de solutions tout aussi complexes.

Il y a une chose que je peux dire au député. L'arme qui a été utilisée lors de la fusillade survenue sur l'avenue Danforth, où une personne a ouvert le feu sur les habitants de ma ville, a été volée dans une armurerie en Saskatchewan. La personne n'a eu qu'à casser une vitre et à couper un câble pour filer avec plusieurs armes.

L'une des façons de résoudre le problème est de faire en sorte qu'il ne soit pas aussi simple d'accéder à des armes pour les gens qui ont l'intention de faire du tort. C'est pourquoi le gouvernement prendra des mesures en matière de contrôle des armes à feu. C'est pourquoi les armes à feu sont un problème. Si nous parvenons à retirer ces armes des rues, nous pourrions ensuite nous pencher sur les autres enjeux que le député vient de soulever.

Le vice-président: Avant de passer à l'ajournement, je voudrais faire écho à ce que le Président a dit plus tôt en souhaitant à tous de très joyeuses Fêtes.

[Français]

Je souhaite à tous les députés de passer du bon temps avec leurs familles et leurs amis au cours des six prochaines semaines.

[Traduction]

Au nom de tous les occupants du fauteuil, y compris le Président, je souhaite à tous les députés de passer du temps avec leurs proches au cours des six prochaines semaines. Soyez prudents et prenez soin de vous en cette période de réjouissances.

Comme il est 14 h 30, la Chambre s'ajourne au lundi 27 janvier 2020, à 11 heures, conformément aux articles 28(2) et 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 14 h 30.)

TABLE DES MATIÈRES

Le vendredi 13 décembre 2019

DISCOURS DU TRÔNE

Reprise du débat sur l'Adresse en réponse	
M. McKay	385
Mme Jansen	387
Mme Blaney (North Island—Powell River)	387
Mme Gill	387
M. Fergus	388
M. Généreux	388
M. Fergus	389
M. Ste-Marie	390
M. Steinley	390

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

Les Blue Bombers de Winnipeg	
M. Lamoureux	392
Les niveaux d'eau de la baie de Quinte	
M. Sloan	392
Kevin Fournier	
M. Vaughan	392
Les besoins dans la communauté	
Mme Gazan	392
Les changements climatiques	
Mme Zann	392
Leeds—Grenville—Thousand Islands et Rideau Lakes	
M. Barrett	393
Vaudreuil—Soulanges	
M. Schiefke	393
L'environnement	
Mme Vandenbeld	393
Les élections à Hong Kong	
M. Chiu	393
Nepean	
M. Arya	394
Carleton	
M. Poilievre	394
Les résultats des élections au Royaume-Uni	
M. Schmale	394
L'Accord de libre-échange nord-américain	
M. Blaikie	394
Denis Villeneuve	
M. Blanchet	394
Noël	
M. Reid	395
La Pologne	
M. Kusmierczyk	395

QUESTIONS ORALES

L'économie	
Mme Alleslev	395
Mme Fortier	395
Mme Alleslev	395
Mme Fortier	395
Mme Alleslev	396
Mme Fortier	396
M. Deltell	396
Mme Fortier	396
M. Deltell	396
Mme Fortier	396
Le commerce international	
M. Simard	396
Mme Joly	396
M. Brunelle-Duceppe	396
M. Alghabra	397
Les priorités du gouvernement	
M. Singh	397
M. Fisher	397
L'éthique	
M. Singh	397
M. Bains	397
Le commerce international	
M. Martel	397
Mme Joly	397
L'économie	
M. Poilievre	398
Mme Fortier	398
M. Poilievre	398
Mme Fortier	398
M. Poilievre	398
Mme Fortier	398
Le développement économique régional	
M. d'Entremont	398
Mme Joly	398
L'emploi	
M. d'Entremont	399
Mme Joly	399
Les langues officielles	
Mme Chabot	399
Mme Joly	399
L'Agence du revenu du Canada	
M. Bergeron	399
Mme Lebouthillier	399
Les investissements étrangers	
Mme Rempel Garner	399
M. Bains	399
Mme Rempel Garner	400
M. Bains	400

Les Anciens Combattants	
Mme Wagantall	400
M. MacAulay	400
L'éthique	
M. Barrett	400
M. Lamoureux	400
La santé	
M. Harris	400
M. Fisher	400
Les anciens combattants	
Mme Blaney (North Island—Powell River)	401
M. MacAulay	401
Les affaires autochtones	
M. McKinnon	401
Mme Bennett	401
Les ressources naturelles	
M. Shields	401
M. Lefebvre	401
M. Kram	401
M. Lefebvre	401
M. Uppal	401
M. Bains	402
M. McLean	402
M. Lefebvre	402
L'environnement	
Mme Michaud	402
M. Schiefke	402
Les relations intergouvernementales	
M. Ste-Marie	402
Mme Joly	402
La tarification du carbone	
M. Lewis	402
M. Schiefke	403
L'agriculture et l'agroalimentaire	
M. Mazier	403
Mme Bibeau	403
La tarification du carbone	
M. Redekopp	403
M. Schiefke	403
Les ressources naturelles	
M. Maloney	403
M. Lefebvre	403
La défense nationale	
M. Dowdall	403
M. Sajjan	403
Le commerce international	
M. Seebach	404
Mme Bibeau	404
La sécurité publique	
M. Sloan	404
M. Blair	404
L'infrastructure	
M. Spengemann	404
Mme McKenna	404

Le patrimoine canadien	
M. Green	404
M. van Koeverden	405

Privilège	
Les services de bien-être aux enfants des Premières Nations	
M. Julian	405

AFFAIRES COURANTES

Pétitions	
Le trafic d'organes humains	
M. Genuis	406
L'éducation postsecondaire	
M. Manly	406
Le trafic d'organes humains	
M. Viersen	406
La sécurité publique	
Mme Zann	407
Questions au Feuilleton	
M. Lamoureux	407

DISCOURS DU TRÔNE

Reprise du débat sur l'Adresse en réponse	
M. Lamoureux	407
M. Steinley	407
M. Manly	407
M. Julian	407
M. Samson	408
M. Morantz	410
Mme Blaney (North Island—Powell River)	410
Mme Normandin	411
M. Simms	411
M. Redekopp	412
M. Lamoureux	413
M. Blaikie	414
M. Viersen	414
M. McLean	414
M. Vaughan	416
M. Garrison	416
Mme Vandenbeld	417
Mme Larouche	417
M. Vaughan	418
M. Kurek	418
Mme Gazan	419
M. Lewis	419
M. Blanchette-Joncas	419
M. Lamoureux	420
M. Berthold	420
Mme Gray	421
M. Vaughan	421
Mme Rood	424
Mme Gazan	425
M. Lamoureux	425
M. Patzer	426

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>